

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU NIORTAIS

2018

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

niort agglo
Agglomération du Niortais

SOMMAIRE

CHAPITRE 1	
REPÈRES INSTITUTIONNELS	4
Le fonctionnement institutionnel	4
Les décisions	5
Les compétences de la CAN	6
Le Conseil de développement	7
Les temps forts 2018	8
CHAPITRE 2	
UN TERRITOIRE ATTRACTIF	10
Le tourisme	11
L'aménagement et le développement économiques	13
L'enseignement supérieur	16
CHAPITRE 3	
UN TERRITOIRE SOLIDAIRE	19
L'aménagement du territoire	19
La politique de l'habitat	22
Les transports et déplacements	32
La cohésion sociale et insertion	36
Les aires d'accueil des gens du voyage	40
CHAPITRE 4	
LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	43
Les déchets ménagers	43
L'assainissement	47
Mission GEMAPI	47
Le développement durable	48
CHAPITRE 5	
L'ANIMATION DU TERRITOIRE	51
L'école d'arts plastiques	51
Le Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque	53
Les médiathèques publiques	55
Les musées Bernard d'Agesci et du Donjon	59
Les sports d'eau	66
CHAPITRE 6	
LES SERVICES RESSOURCES	69
Les ressources humaines	69
La mission vie au travail	72
Mission Communication interne Administration générale et affaires juridiques	74
La communication	78
Les finances	80
Les marchés publics	82
Les systèmes d'information (STI)	83
Gestion du patrimoine	84
Etudes et projets neufs (EPN)	86
Le rapport financier	92

Réalisation :

Service de communication communautaire
avec le concours de l'ensemble
des services

Conception graphique :

1D2, communication créative

Impression :

-

Crédit photos :

Romuald Goudeau, Marie Delage, Darri,
Les 4 vents, Bruno Derbord,
services de la CAN

Repères institutionnels

- ◆ 5 > Le fonctionnement institutionnel
- ◆ 6 > Les décisions
- ◆ 7 > Les compétences
- ◆ 8 > Le budget et le rapport financier
- ◆ 9 > Le Conseil de développement
- ◆ 10 > Les temps forts 2018

Comment fonctionne l'agglomération ?

L'assemblée délibérante de la Communauté d'agglomération du Niortais est composée de la façon suivante :

Communes	Nombre de sièges		
Aiffres	3	Mauzé-sur-le-Mignon	1
Amuré	1	Niort	38
Arçais	1	Plaine-d'Argenson	4
Beauvoir-sur-Niort	1	Prahecq	1
Bessines	1	Priaire	1
Brûlain	1	Prin-Deyrançon	1
Chauray	3	St Gelais	1
Coulon	1	St-Georges-de-Rex	1
Échiré	2	St-Hilaire-la-Palud	1
Épannes	1	St-Martin-de-Bernegoue	1
Fors	1	St-Maxire	1
Frontenay-Rohan-Rohan	1	St-Rémy	1
Germond-Rouvre	1	St-Romans-des-Champs	1
Granzay-Gript	1	St-Symphorien	1
Juscorps	1	Sansais - La Garette	1
La Foye-Monjault	1	Sciecq	1
La Rochénard	1	Thorigny-sur-le-Mignon	1
Le Bourdet	1	Usseau	1
Le Vanneau-Irleau	1	Vallans	1
Magné	1	Villiers-en-Plaine	1
Marigny	1	Vouillé	2



Comment sont prises les décisions ?

88

conseillers
communautaires

LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Il est composé de 88 conseillers communautaires. Il débat et vote les délibérations et le budget en séance publique. En 2018, il s'est réuni 8 fois et a adopté 551 délibérations.

1

président

LE BUREAU D'AGGLOMÉRATION

Élu par le Conseil d'agglomération, il est composé du Président, Jérôme Baloge, de 13 vice-présidents et de 5 membres du Bureau délégués.

Il se réunit une fois par semaine pour définir les stratégies et orientations politiques de l'agglomération. Il n'a pas de pouvoir décisionnel.

13

vice-
présidents

5

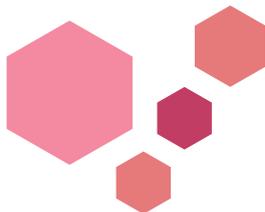
membres
du Bureau
délégués

45

maires

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle réunit deux fois par mois environ les maires des 42 communes de l'agglomération ou leurs représentants, ainsi que les membres du Bureau. Elle examine les projets de délibérations avant leur présentation en Conseil d'agglomération et débat sur les grands dossiers de l'intercommunalité. Elle n'a pas de pouvoir décisionnel. En 2018, la Conférence des maires s'est réunie 17 fois.



Les compétences de l'agglomération

Dans la continuité de l'élargissement des compétences réalisé au 01/01/2018, les statuts de l'agglomération intègrent la nouvelle compétence "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" dite Gemapi.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Développement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale
- Actions de développement économique

Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale
- Création et aménagement de ZAC - PLU
- Organisation de la mobilité

Équilibre social de l'habitat

- Programme local de l'habitat
- Politique du logement
- Actions et aides financières en faveur du logement social
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti

Politique de la ville dans la communauté et cohésion sociale

- Contrat de ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations*

Accueil des gens du voyage

- Aménagement, entretien, et gestion des aires d'accueil

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

Assainissement

Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

Construction, aménagement, entretien et gestion de certains équipements culturels et sportifs

- Lecture publique
- Sports d'eau
- Apprentissage et pratique de la musique et de la danse
- Apprentissage et pratique des arts plastiques

COMPÉTENCES FACULTATIVES

Voirie d'intérêt intercommunal

- Boulevard Willy Brand à Niort

Enseignement universitaire, formations supérieures, recherche

Tourisme

- Tourisme fluvial
- Elaboration et développement d'une politique événementielle de nature économique (congrès, salons...) afin de renforcer l'attractivité du territoire.
- Elaboration d'un schéma directeur destiné à la création et à la promotion d'un réseau de chemins de randonnées pédestres, équestres et cyclables à l'échelle de l'Agglomération.

Patrimoine d'intérêt communautaire

- Château du Coudray Salbart, Château de Mursay et Donjon.
- Musées Bernard d'Agesci et du Donjon

Culture

- Elaboration d'une politique culturelle à l'échelle de l'Agglomération
- Création et soutien aux manifestations culturelles à rayonnement d'Agglomération.
- Création et gestion d'un réseau de CIAP

Sport

- Elaboration d'un schéma de développement de la pratique du sport
- Soutien aux manifestations sportives porteuses d'attractivité et d'identité pour le territoire.

Etudes sur le développement des énergies renouvelables

Soutien au CLIC

Etablissement et exploitation de réseaux de communications électroniques

Elaboration du Contrat local de santé sur le territoire



Le Conseil de développement de l'agglomération

Le Conseil de Développement a été créé en 2002 par la Communauté d'Agglomération en application de l'article 26 de la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) du 25 juin 1999.

Le Conseil de développement (CD CAN) est une instance de concertation facilitant un dialogue constant entre les élus communautaires, les acteurs du territoire et les usagers. Il constitue un véritable organe consultatif, composé de membres bénévoles de la société locale issus de divers milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs..., destiné à alimenter la réflexion prospective du Conseil d'Agglomération sur différentes questions intéressant le développement et l'aménagement du territoire.

Le Vice-Président de Niort Agglo, en charge des relations avec le CD CAN, est Eric PERSAIS.

L'instance compte environ une quarantaine de membres répartis en 3 collèges : « acteurs socio-économiques », « institutionnels et associations » et « personnes qualifiées ».

Le CD CAN a renouvelé, en 2018, son bureau, pour trois ans et reconduit la charte qui le lie à Niort Agglo (signature officielle, le 28 août 2018, en présence du Président de Niort Agglo, Jérôme Baloge).

Le bureau comprend sept membres et se structure autour de son Président (Gérard Doray) et de trois Vice-Présidents, émanant de chacun des 3 collèges :

- Vice-Président « collège des acteurs socio-économiques » : Patrick Braillon
- Vice-Président « collège des institutionnels et associations » : Philippe Terrassin
- Vice-Présidente « collège des personnes qualifiées » : Isabelle Barrault

Les quatre autres membres du bureau, sont Rosane Baraton, Gwanaëlle Fillion, Bertrand Oravec et Xavier Nocquet.

Les membres du CDCAN ont été chargés, par l'exécutif communautaire, de conduire des travaux d'investigation prospectifs sur deux thématiques (reposant sur l'installation de commissions dédiées) :

Industries : quel potentiel économique pour demain ?

L'objectif est d'identifier les potentialités de développement et de mutation technologique, pour le proche avenir, des industries du territoire de Niort Agglo (marchés à conquérir, impact de la « transition numérique », besoins en formation...). Ce travail s'appuie sur la réalisation d'une enquête qualitative auprès d'un panel d'entreprises, représentatif de différentes sphères industrielles, dans le prolongement du travail quantitatif entrepris par Niort Agglo et l'INSEE.

« Territoires « intelligents et humains »

L'étude attendue doit rendre compte des multiples facettes du concept de « Territoires intelligents et humains », soit la manière dont

un territoire peut utiliser les techniques numériques pour améliorer les services rendus à la population. En quoi le développement de services connectés (mobilité, consommation d'énergie, qualité de vie...), pourrait-il satisfaire de nouveaux besoins émergents ? En quoi ces nouveaux dispositifs pourraient-ils bouleverser les modes de gouvernance de l'action publique ? Comment intégrer cette nouvelle donne dans l'exercice des compétences des collectivités territoriales ? Telles sont les questions auxquelles s'efforceront de répondre les membres de la commission.

Pour mener à bien ses missions, le CD CAN bénéficie d'un accompagnement technique des services de Niort Agglo et a recours aux conseils d'un bureau d'études spécialisé.

Le rendu de ces travaux est programmé pour l'année 2019.

Contacts

Gérard Doray, Président du CDCAN
@ : gerarddoray@gmail.com
Site Internet : www.niortais.fr

Les temps forts

20

JANVIER

Institution

Boisserolles, Belleville, Saint-Etienne-la-Cigogne et Prissé-la-Charrière fusionnent et deviennent Plaine d'Argenson, 1er janvier

Intercommunalité

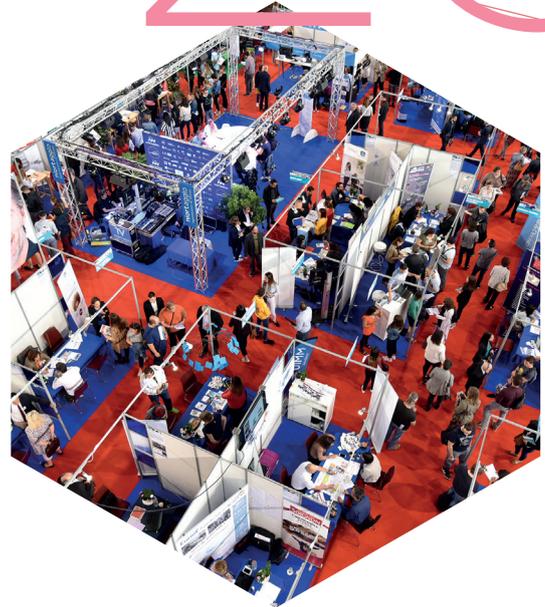
Niort Agglo prend la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), le 1^{er} janvier

Evènement

Lancement du Festival Regards Noirs sur l'Agglo, le 31 janvier

Grands projets

Le conseil d'Agglo vote le transfert du complexe sportif de la Venise verte, le 29 janvier d'épuration d'Aiffres



FÉVRIER

Assainissement

La nouvelle station de traitement des eaux usées d'Aiffres est mise en service, début février

Transports

Lancement de l'expérimentation de la navette centre-ville 100% électrique, le 6 février

Economie

Lancement de French AssurTech, accélérateur de startup dédié aux métiers de l'assurance et de l'assistance, le 21 février

MARS

Intercommunalité

La patinoire de Niort est transférée à l'Agglo, le 1^{er} mars

Cohésion sociale

Remise des Trophées des quartiers dans le cadre du Contrat de ville, le 13 mars

Economie

Niort Numeric tient sa 6^e édition à l'Acclameur sur le thème de L'Intelligence artificielle, les 29 et 30 mars

AVRIL

Intercommunalité

Dans le cadre de son Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT), Niort Agglo apporte 259 101 € à la Ville de Chauray pour la réhabilitation de son Ehpad qui peut enfin accueillir à nouveau ses résidents, fin avril

Transports

Niort Agglo offre la possibilité aux usagers du territoire de louer à l'année un vélo à assistance électrique TanLib, le 16 avril

MAI

Sports

Le nouveau maillot des Chamois Niortais, floqué Niort Agglo, est présenté à l'occasion du dernier match à domicile de l'équipe de football, le 4 mai

Economie

L'entreprise Chronopost s'installe à Bâtipolis à Aiffres, le 5 mai

Musée d'Agesci

L'exposition « Art de faire, faire de l'Art » visible au musée d'Agesci, a les honneurs de l'émission de C8, « William à midi », le 16 mai

JUIN

Emploi

La 4^e édition du Carrefour pour l'Emploi s'est tenue à l'Acclameur avec cette année la présence d'une centaine d'entreprises, le 7 juin

Enseignement supérieur

Lancement du Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le 15 juin



JUILLET

Conservatoire

Le Conservatoire Auguste Tolbecque, au centre Du Guesclin de Niort, entame ses quinze mois de travaux de réhabilitation, le 2 juillet

Voirie

Lancement des travaux sur la rue du Fief d'Amourettes à Niort, le 9 juillet

Evènement

Niort Agglo prend part à la caravane du Tour cycliste des Deux-Sèvres qui prend son départ à Mauzé-sur-le-Mignon pour une arrivée à Aiffres, le 13 juillet

AOÛT

Patrimoine

Le château du Coudray-Salbart plonge les visiteurs dans l'univers du Moyen-Age avec les Médiévales Sextilis, du 11 au 13 août

SEPTEMBRE

Economie

L'accélérateur Niort Tech ouvre ses portes au 12-14 de l'avenue Bujault à Niort, début septembre

Transports

TanLib renforce son offre avec deux nouvelles lignes et quatre pôles de correspondance, début septembre

Evènement

Visite de la Ministre des Collectivités territoriales, Jacqueline Gouraud, le 7 septembre

Patrimoine

Les Musées d'Agesci et du Donjon ouvrent gratuitement leurs portes aux visiteurs, les 15 et 16 septembre

Sports d'eau

Lancement des travaux de réhabilitation de la piscine de Pré Leroy à Niort, le 16 septembre



OCTOBRE

Habitat

Niort Agglo participe au Salon de l'Habitat et propose au grand public de découvrir les différents programmes portés par l'Agglo pour l'amélioration de l'habitat, du 19 au 22 octobre

Grands projets

La médiathèque provisoire de la rue de l'Hôtel de Ville à Niort ouvre ses portes au public pour permettre la rénovation complète de la médiathèque centrale Pierre Moinot, le 20 octobre

Musée d'Agesci

Le 1^{er} Hackathon Musée 3.0 est lancé afin de susciter des idées nouvelles pour la mise en valeur des œuvres d'arts du Musée, les 20 et 21 octobre

NOVEMBRE

Enseignement supérieur

L'Acclameur accueille le salon de l'Etudiant pour sa 6^e édition, le 17 novembre

Intercommunalité

Le Syndicat des Eaux du Vivier déménage au 24, rue des grands Champs à Niort, et rejoint le service assainissement de l'agglo, emménagé sur site depuis le 17 septembre, le 15 novembre

Cohésion sociale

Lancement des Trophées des quartiers au restaurant Bled al Cham situé au Clou-Bouchet, le 21 novembre

Economie

Niort Agglo soutient la filière caprine et tient un stand au salon Capr'Inov à Noron, les 28 et 29 novembre

DÉCEMBRE

Santé

Signature du Contrat local de santé (CLS) le 3 décembre

chapitre

2

Un territoire attractif





11 > Le tourisme

13 > L'aménagement et le développement économiques

16 > L'enseignement supérieur

L'aménagement et le développement économiques

PROMOTION DE L'OFFRE FONCIÈRE

UNE OFFRE FONCIÈRE DIVERSIFIÉE

Pour accompagner l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire, Niort Agglo dispose d'une offre foncière diversifiée (industrie, logistique, tertiaire, artisanat), de l'ordre de 53 hectares viabilisés, répartis sur 18 des 23 parcs d'activités économiques communautaires.

DES VENTES EN FORTE AUGMENTATION

En 2018, plus de 14 hectares ont été vendus ou étaient en cours de commercialisation (contre 7 ha en 2017, 3,1 ha en 2016 et 1,1 ha en 2015). Les actes de vente signés en 2018 portent sur un total de 104 333 m², les autres transactions devant aboutir en 2019.

PROMOTION DE L'OFFRE IMMOBILIÈRE

LOCAUX PROFESSIONNELS : 39 DEMANDES SATISFAITES (IDEM 2017)

mais une augmentation de 13 % des demandes qui traduit une accélération de l'économie sur le territoire.

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES : 16 ENTREPRISES HÉBERGÉES

Hébergement à durée limitée (3 ans maximum) des créateurs d'entreprises. L'offre immobilière se compose de bureaux de 11, 22 et 33 m². 16 entreprises ont été hébergées à la pépinière, ainsi que 8 domiciliées.

ATELIERS RELAIS : 4 ATELIERS LOUÉS

Situés à Echiré sur la ZAE Le Luc/les Carreaux, 4 entreprises occupent la totalité des ateliers à la date du 31/12/2018.

AUTRES OFFRES IMMOBILIÈRES

Le service économique gère également 5 commerces, 2 bâtiments tertiaires ainsi que 7 surfaces d'ateliers, occupés à 80% au 31/12/2018.

- **Maison de l'ESS**

Bâtiment occupé à 70 % au 31 décembre 2018 par 7 entreprises en pépinière et des têtes de réseau de l'ESS

- **Soutien aux projets locaux innovants en matière d'ESS.**

Par exemple : Jadopteunprojet.com, la plate-forme régionale de financement participatif.
<http://aggloniort.jadopteunprojet.com> : mini-site dédié aux projets développés sur le territoire.

- **Membre du réseau national RTES : Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire**

Participation à plusieurs réunions sur les évolutions de l'ESS et la place des collectivités territoriales

PROMOTION ÉCONOMIQUE

PROSPECTION

Salon régional du créateur

Le service Aménagement et Développement Economiques a participé en tant qu'exposant au salon du créateur d'entreprise, les 9 et 10 octobre 2018 à La Rochelle.

Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI)

Le service Aménagement et Développement Economique a participé en tant qu'exposant (sur le stand de l'Etablissement Public Foncier régional) au SIMI, les 5, 6 et 7 décembre 2018 à Paris. De nombreux contacts ont été établis avec des professionnels du secteur notamment en vue des projets de développement des offres pépinière et coworking.

Geolink

En 2018, Niort Agglo a missionné la Société Geolink pour prospector les entreprises exogènes au territoire. Ce prestataire nous a informé de 20 projets potentiellement intéressés pour s'implanter. Après différentes visites, 3 projets ont bien été validés et ont pu s'implanter sur Niort Agglo.

COMMUNICATION

Publicité

Outre les articles parus régulièrement dans le magazine communautaire, des insertions de promotion des nouveaux parcs d'activités, des bâtiments ou des filières d'excellences ont été publiées dans les journaux et magazines suivants : supplément Top des entreprises et pages départementales de La Nouvelle République.

Soirée Top des entreprises

En partenariat avec La Nouvelle République, Niort Agglo a décerné, le 12 décembre 2018, le prix spécial du numérique à la société MATRIX 3 D Concept.

Soirée de l'excellence - CMA79

Niort Agglo était partenaire de la 18^e soirée de l'excellence de la CMA79, le 7 décembre 2018.

LES FILIÈRES

NUMÉRIQUE

2018 marque une année charnière pour la filière numérique sur le territoire. L'édition 2018 de l'évènement annuel Niort Numeric a été la plus fréquentée depuis 2013 avec environ 5500 visiteurs sur 2 jours (29 et 30 Mars 2018). L'édition 2018 avait pour thème l'intelligence artificielle et a généré plus de 300 rendez-vous d'affaires, regroupant également 295 exposants se partageant 54 stands.

2018 fut également l'année de la création de l'accélérateur de Start-UP FrenchAssurTech, impulsé par NiortAgglo en collaboration avec les grands comptes mutualistes du territoire (Maaf, Maif, Macif, IMA, Groupama CA) et le Medef 79. Cette initiative a permis de placer le territoire au niveau national comme le territoire de référence dans le domaine de l'Assurance. Ainsi, ce sont 5 start-up qui ont bénéficié d'un suivi pendant 9 mois et ont pu se développer et constater les bénéfices que le territoire pouvait leur offrir.

Afin de créer un lieu de rassemblement pour toute la filière, NiortAgglo a, en 2018, fait l'acquisition de l'ancien siège de la MSA sur la place

de la Brèche. Ce bâtiment est devenu le lieu totem du numérique et regroupe entreprises, start-up, enseignement supérieur et l'association FrenchAssurTech. Véritable vaisseau amiral, il accueille également des évènements tout au long de l'année.

INDUSTRIE

Le lancement de la structuration et de l'animation de la filière industrielle sous la marque Niort Industrie s'est concrétisé par le recrutement d'une chargée de mission pour le développement de la filière début septembre 2018.

Les activités de ces quelques mois ont constitué en :

- consolidation du groupe naissant Niort Industrie, dont font partie les grands comptes industriels du territoire,
- candidature au label national Territoire d'Industrie (pour lequel Niort Agglo a été retenue en mars 2019),
- prise de contacts avec tous les partenaires intentionnels de la filière, notamment pour la préparation de la semaine de l'Industrie de mars 2019.

TOURISME CHIFFRES-CLÉ

- Environ 500 000 touristes (1/4 en Tourisme d'affaires) et 805 000 visiteurs sur le Marais poitevin
- 1 500 000 nuitées (dont 30 % en secteur marchand)
- 280 000 nuitées en hôtellerie (hors résidence de tourisme) en 2018
- 52 000 nuitées en camping
- 120 000 visiteurs répartis sur 6 sites de visites (Musées de Niort, Coudray Salbart, Parc ornithologique, Coq à l'âne et Maison du Marais Poitevin)
- Une clientèle à 85 % française et issue de l'Île de France (25%), ex Poitou-Charentes (23%) et les Pays de la Loire (11%)
- 15% d'étrangers (Britanniques, Belges, Allemands, Néerlandais et Espagnols)
- + 12 000 camping cars accueillis (Niort, Coulon, Arçais et Mauzé/Mignon)
- Une taxe de séjour collectée à hauteur de 285 000 € (contre 235 K € en 2014).
- 72 millions d'€ HT de chiffre d'affaires soit 1/3 de celui du département

COMMERCE

CDAC

En 2018, Niort Agglo a instruit, au titre des commissions départementales d'aménagement commercial, 8 demandes d'autorisation d'exploitation commerciale :

Création d'un bâtiment de 990 m ² en vue du transfert de LIDL Mendès France	Pour mémoire : avis de la CDAC défavorable
Réouverture au public d'un magasin non-alimentaire d'une surface de vente de 598 m ² fermée depuis plus de trois ans	Pour mémoire : avis de la CDAC défavorable
Création d'un Intermarché, d'une surface de vente de 2596.87 m ² , de deux boutiques au sein de la galerie marchande respectivement de 25,24 m ² et 25,30 m ² , d'un local commercial de 110 m ² , d'un drive de 82,5 m ² , rue Jules Ferry à Niort	Pour mémoire : avis de la CDAC favorable
Création de 3 cellules commerciales au 600 avenue de Paris : 1736 m ² pour l'enseigne « L'Incroyable » (équipement de la maison : arts de la table, cadeaux, linge de maison, accessoires et petits meubles), 530 m ² (local non-alimentaire, sans précision sur sa destination) et 250 m ² (local non-alimentaire, sans précision sur sa destination)	Pour mémoire : avis de la CDAC défavorable
Création d'une surface de vente de 786 m ² pour un Centre Auto Leclerc	Pour mémoire : avis de la CDAC favorable
Extension de la surface commerciale de 1 250 m ² de Leclerc Mendès France	Pour mémoire : avis de la CDAC défavorable
Création d'une cellule commerciale de 1736 m ² pour l'enseigne "Incroyable"	Pour mémoire : avis de la CDAC défavorable
Réouverture au public d'un magasin Cuisinella d'une surface de vente de 598 m ² fermé depuis plus de trois ans	Pour mémoire : avis de la CDAC favorable



NIORT

Dans le cadre du management du centre-ville de Niort, Niort Agglo s'est doté d'un outil d'aide à la décision. Un observatoire du commerce sur l'hypercentre de Niort a ainsi été mis en place pour faire un état des lieux des dynamiques commerciales en œuvre.

Dans le cadre de l'animation du centre-ville, Niort Agglo a été en relation constante avec les porteurs de projets (plus de 80 contacts), les chambres consulaires et les agents immobiliers ainsi que les associations de commerçants.

En 2018, Niort a accueilli 10 nouveaux commerces :

- 5 avenue Bujault, restaurant réunionnais LE GOUPEI
- 12 passage du commerce, salon de thé, boutique cadeaux et décoration BBB
- 14 passage du commerce, salon de coiffure Salon d'LN
- 36 rue Sainte-Marthe, Vapeurs et saveurs, cigarette électronique
- 28 rue Saint-Jean, Café-Librairie A l'Ombre du Vent
- 1 rue Sainte-Marthe Boutique d'artisans créateurs n°1
- 67 rue Victor Hugo, Flying Tiger Copenhagen,
- 15 Passage du commerce, Ouverture « 1820 » boutique de créateurs
- 5 rue Mathurin Berthomé, Concept store Slo
- 14 avenue des martyrs de la Résistance, Restaurant la Marmitte de Marmotte

Enfin, des rencontres ont été organisées avec les commerçants concernés par le projet Pôle gare

QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE

Dans le cadre de la politique de la ville, Niort Agglo a répondu à un appel à projets du FISAC en janvier 2018. Retenue, elle a bénéficié d'un financement de 69 000 € pour mettre en œuvre des actions en faveur des commerces sur les trois quartiers prioritaires de la ville de Niort.

ECHIRÉ

La Commune d'Echiré a sollicité une prestation auprès de Niort Agglo en matière d'ingénierie commerciale.

Cette demande s'est traduite par la signature, le 10 juillet 2018 (pour un an renouvelable), d'une convention technique et financière entre Niort Agglo et la commune d'Echiré pour l'assistance au projet « cœur de bourg ». Sur l'année 2018, deux actions ont été réalisées :

- une analyse des manques indétectables de la commune d'Echiré (à partir de données statistiques) en la comparant à des communes de strates équivalentes (référentiel de 10 agglomérations). Cette analyse a été menée conjointement avec le service « Veille et Prospective » complété par le portrait communal d'Echiré,
- la réalisation d'une enquête de territoire auprès de 13 personnes qualifiées sur le nord de Niort Agglo. La synthèse de ces rencontres a permis de faire émerger l'idée de la création d'une conciergerie de territoire.

SOUTIEN AUX COMMUNES

Ponctuellement, Niort Agglo apporte son ingénierie au service d'autres communes :

- redéfinition du projet commercial de Saint-Georges-de-Rex
- restitution du commerce à la commune de la Rochénard
- recherche de financement FISAC pour la reprise d'un bar-restaurant à Saint-Maxire
- projet de boulangeries à Saint-Symphorien et à Granzay-Gript

TLPE

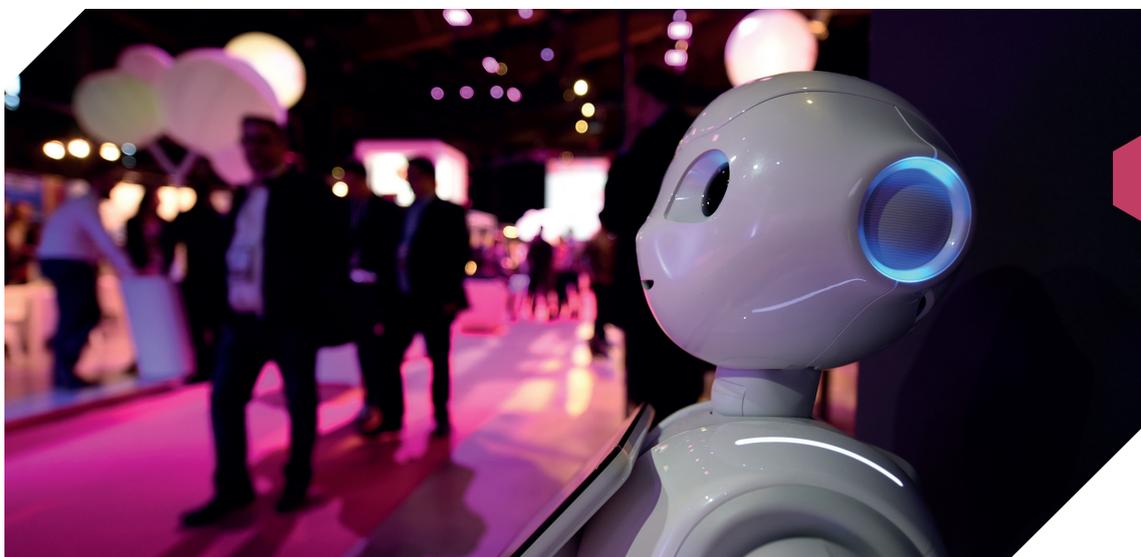
Le 28 mai 2018, le Conseil d'Agglomération a acté la mise en place de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure sur l'ensemble de son territoire à compter du 1^{er} janvier 2019.

DAAC

Niort Agglo a retenu un bureau d'études pour l'accompagner dans la rédaction d'un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial. Ce document règlementaire s'intègre au Schéma de Cohérence Territorial. Il est la traduction spatiale de la stratégie commerciale du territoire. Il permet notamment de définir les lieux d'implantation préférentielle des communes et des règles et objectifs différenciés pour l'aménagement commercial entre les centralités des communes et les zones commerciales périphériques. En 2018, les 42 communes ont été enquêtées afin d'établir un état des lieux partagé de la dynamique commerciale de l'agglomération.

INTERET COMMUNAUTAIRE DU COMMERCE

L'intérêt communautaire du commerce a été redéfini par le Conseil d'Agglomération du 5 novembre 2018 afin d'accompagner préférentiellement le commerce au sein des centralités et des polarités.





L'enseignement supérieur

La vocation du service est d'intensifier les liens, dans un souci de densification de l'offre de formation locale, avec l'ensemble des partenaires de l'enseignement supérieur et de proposer les actions adaptées touchant à la vie étudiante.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À NIORT

A la rentrée 2018, le territoire du Niortais comptait plus de 2 500 étudiants. Les principaux établissements d'enseignement supérieur présents à ce jour sont : l'Université de Poitiers (43% des étudiants), IFSI (15 %), le Groupe Excelia, le CNAM, la CCI, la CMA, l'ENI et les Lycées (Jean Macé, Paul Guerin, Gaston Barré, Venise Verte et ICSSA).

Les formations proposées, orientées assez fortement autour de l'assurance, du « risque » et du management des organisations, offre aux étudiants niortais, un panel large d'enseignements, comprenant des filières DUT/pro, licences, masters et sans oublier la formation continue ainsi que quelques diplômes généralistes.

L'ADOPTION D'UN SCHÉMA LOCAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE RECHERCHE ET D'INNOVATION (SLESRI)

Le SLESRI de Niort Agglo, adopté par le Conseil Communautaire, le 9 avril 2018, affiche deux ambitions : celle de faire du territoire du niortais, un espace de convergence, d'expérimentation et d'innovation en matière

d'enseignement supérieur et de recherche ; et celle d'envisager, à un horizon de 10 ans, par l'accroissement de l'offre de formation supérieure, un possible doublement des effectifs des étudiants sur le territoire du niortais.

Trois orientations majeures ont été retenues à ce titre :

- développer l'offre de formation et de services, avec un double objectif de proximité et d'attractivité ;
- accompagner les mutations socio-économiques ;
- s'inscrire dans la dynamique régionale en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

UNE OFFRE DE FORMATION EN ÉVOLUTION

Dans cet esprit et bien au-delà du projet de renouvellement de la convention triennale avec l'Université de Poitiers, visant à conforter, par l'octroi d'une subvention annuelle de 600 000 €, un socle de formations, la recherche, l'insertion professionnelle et une ouverture à l'international, d'autres partenariats se sont renforcés, tout au long de l'année 2018, notamment avec :

- le CNAM Nouvelle Aquitaine : ouverture du diplôme d'ingénieur informatique, option « Big Data - Intelligence Artificielle (rentrée 2018)
- le Groupe Excelia : ouverture du Master 2/ MBA " entrepreneuriat digital et création d'entreprises innovantes " (rentrée 2018) qui suit l'installation, depuis 2017, du MBA " marketing digital-stratégies collaboratives"

L'enjeu est bien de dynamiser, par l'implantation de ces nouvelles formations au sein de l'espace « Niort Tech », véritable lieu « totem » de l'économie numérique, les synergies entre les acteurs pédagogiques, les étudiants et les entreprises.

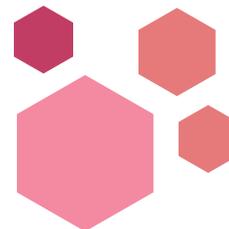
Niort Agglo a réaffirmé, au travers de diverses initiatives récentes, sa volonté de diversifier les filières d'enseignements, tout particulièrement en direction du numérique dans le but de répondre à la demande « en compétences » des entreprises de notre territoire.

LE 6E SALON DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Il s'est tenu en novembre 2018, à l'Acclameur. Un succès confirmé ayant répondu aux attentes des jeunes et des familles et qui récompense, une nouvelle fois, le travail partenarial réalisé et le savoir-faire de l'organisateur, le groupe l'Etudiant.

L'ASSOCIATION DES VILLES UNIVERSITAIRES DE FRANCE (AVUF)

Adhérente et membre du Conseil d'administration de l'AVUF, Niort Agglo témoigne de son implication au sein des réseaux des villes universitaires, lieu d'échange de bonnes pratiques.



chapitre

3

Un territoire solidaire





- 19 > L'aménagement du territoire
- 22 > La politique de l'habitat
- 32 > Les transports et déplacements
- 36 > La cohésion sociale et l'insertion
- 40 > Les gens du voyage

L'aménagement du territoire

Sur la base d'un diagnostic partagé du territoire et la mise en exergue d'environ 70 enjeux pour le devenir de Niort Agglo en 2017, de nombreux temps d'échanges entre élus, partenaires, citoyens... ont permis durant l'année 2018, de nourrir les discussions sur les orientations d'aménagement de Niort Agglo à retenir pour les 20 prochaines années. Ces moments ont pris différentes formes : lectures de paysages, sorties sur le territoire, ateliers transversaux et thématiques, séminaires, réunions publiques...

Une étude plus spécifique a également été initiée sur le foncier disponible de chaque commune et la définition de leurs enveloppes urbaines. Cette étude nous permet aujourd'hui d'établir des objectifs chiffrés de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et servira également à l'élaboration du PLUiD. Objectif 2019 : débattre du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du SCoT début 2019 et arrêter le SCoT de Niort Agglo à l'été 2019 avant de décliner ces orientations dans le PLUiD.

LES AIRES DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP) DE NIORT AGGLO

Avec la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) promulguée le 8 juillet 2016 (Loi CAP) et son décret du 29 mars 2017, les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) remplacent automatiquement les AVAP, ZPPAUP et Secteurs sauvegardés.

De même, depuis l'application du décret le 1er avril 2017, les SPR (et donc les AVAP) sont désormais de la compétence PLU, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale : ici, c'est la Communauté d'Agglomération du Niortais qui a cette compétence depuis le 1er décembre 2015.

Périmètres existants sur Niort Agglo	Avant la loi LCAP	Aujourd'hui
PSMV Niort	Compétence PLU	Compétence PLU
AVAP Niort	Compétence communale	Compétence PLU
AVAP Arçais	Compétence communale	Compétence PLU
AVAP Coulon	Compétence communale	Compétence PLU

L'AVAP de Niort a été approuvée le 4 avril 2016 par le conseil municipal. Le PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur) est situé dans l'AVAP selon un périmètre plus restreint.

Quant à l'AVAP d'Arçais et l'AVAP de Coulon, elles ont été initiées par les communes mais sont désormais reprises par Niort Agglo.



La définition d'enjeux prioritaires à 10-20 ans

Une phase de définition du projet politique à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) s'est ensuite développée à partir du 4^e trimestre 2017 et s'est poursuivi tout au long de l'année 2018 pour déterminer les objectifs de développement du territoire à horizon 10 ans (PLUiD) et à horizon 20 ans (SCoT). De nouveaux temps d'échanges ont été engagés avec les mêmes acteurs, y compris la population (d'autres sont à venir) où plus de 160 personnes étaient présentes (élus, partenaires, population) aux ateliers de novembre 2017. Il en est notamment ressorti un certain nombre d'actions proposées sur des thématiques très diverses (économie, mobilités, habitat, énergies, environnement,...), qui vont orienter les priorités du projet politique voire même permettre d'y répondre.

Il est à souligner que des liens très forts se tissent entre l'élaboration du SCoT et du PLUiD et la réalisation d'autres documents sectoriels tels que le PCAET (Energie-Climat) ou encore le SDEC (Economie) de l'Agglo. Une démarche transversale s'opère.

BILAN 2018 DE LA COMPETENCE PLU

Niort Agglo poursuit en 2018 la gestion des documents d'urbanisme communaux en attendant l'approbation du PLUiD, afin de répondre aux besoins des communes.

Procédures annulées	1 modification simplifiée (Bessines)
Procédures réalisées / terminées	1 modification (Coulon) 10 modifications simplifiées (Le Vanneau-Irleau, Beauvoir-sur-Niort, Amuré, Aiffres, Echiré, Magné, Saint-Symphorien, Mauzé-sur-le-Mignon, Marigny, Saint-Gelais) 1 mise à jour (Niort, Saint-Rémy)
Procédures en cours	2 modifications (Prahecq, Saint-Symphorien) 2 modifications simplifiées (Niort, Sansais)

(Extrait du débat de la politique locale de l'urbanisme 2018 du 10 décembre 2018)



Urbanisme réglementaire

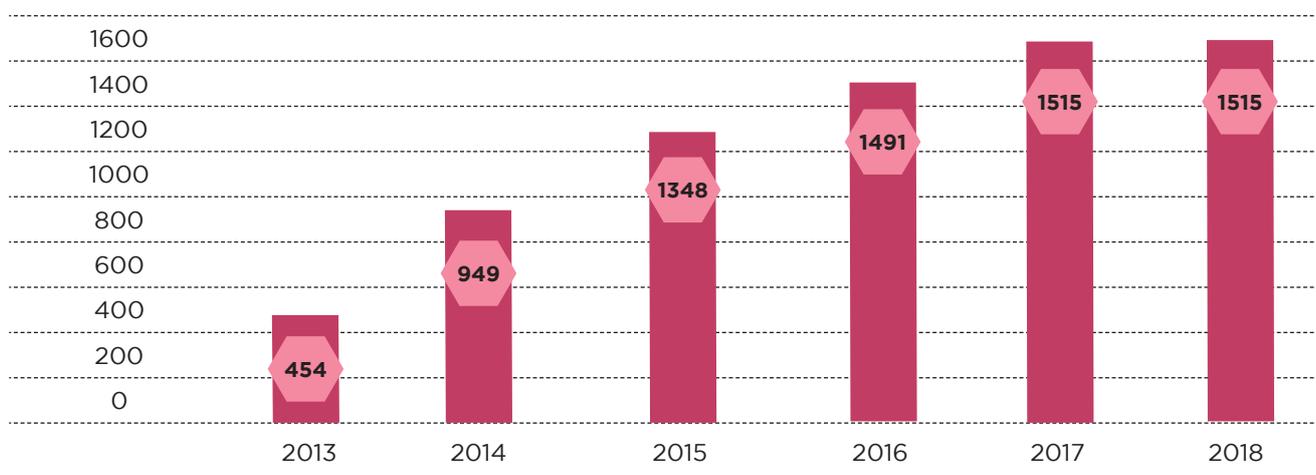
Le service Urbanisme Réglementaire, service mutualisé pour l'instruction des actes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...), instruit depuis le 1^{er} juillet 2013 les dossiers déposés en mairie. Cette prestation constitue l'activité principale dont bénéficient directement les 34 communes du territoire qui ont signé une convention de type A.

Ce service poursuit et développe ses activités auprès de l'ensemble des communes qui ont fait le choix de signer une convention avec Niort Agglo, soit 38 communes, comme :

- L'aide à l'interprétation de la réglementation
- le paramétrage du logiciel métier;
- l'aide à la rédaction des réponses dans le cadre du contrôle de légalité
- le conseil pour l'adaptation et la modification des documents d'urbanisme
- l'assistance pour l'étude des avant-projets d'aménagement : lotissements...
- Des formations de mise à niveau pour les personnels des communes

Son activité est en constante augmentation depuis sa création principalement en raison de l'extension du territoire et du nombre de communes qui ont conventionné, mais aussi de sa reconnaissance comme interlocuteur incontournable en matière d'urbanisme (expertise et conseil).

DOSSIERS DÉPOSÉS EN MAIRIE ET INSTRUITS PAR LE SERVICE URBANISME RÉGLEMENTAIRE





La politique de l'habitat

A l'appui du Programme Local de l'Habitat (PLH), exécutoire depuis janvier 2016, la politique de l'habitat poursuit son objectif de favoriser les parcours résidentiels et de vie du plus grand nombre, par le développement d'un parc de logements qualitatif et diversifié.

Composante majeure du Projet de territoire, elle contribue à préserver les équilibres démographiques et économiques territoriaux, tout en respectant à la fois les objectifs nationaux d'amélioration de l'habitat (performance énergétique, lutte contre l'habitat indigne et dégradé, adaptation des logements au vieillissement, à la perte d'autonomie et aux handicaps), et au soutien du tissu économique local.

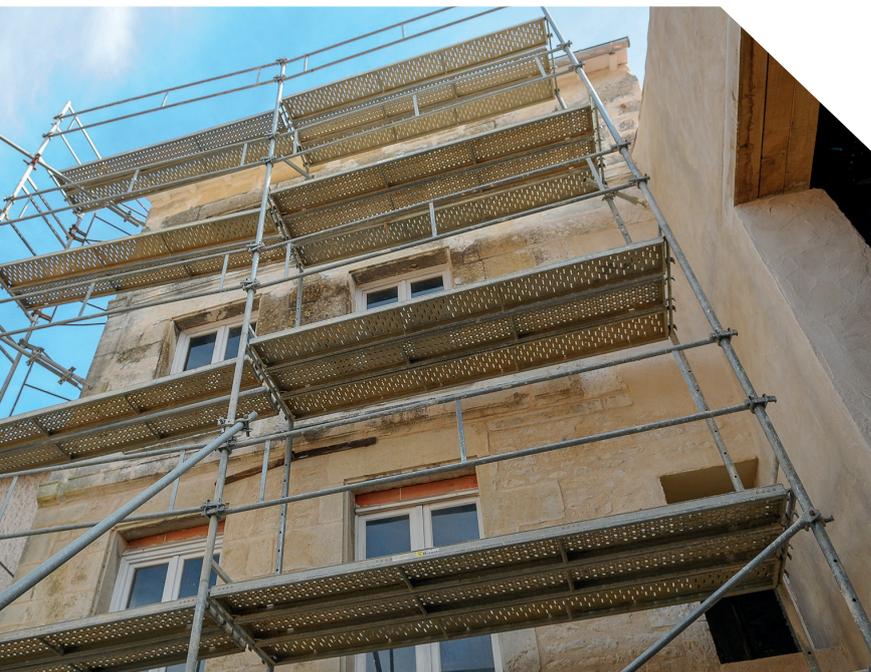
◆ MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIONS DU PLH 2016-2021

Inscrit dans une perspective à horizon 2030, le PLH est établi sur la base :

- D'une croissance démographique dynamique (+ 0,85 % par an), avec un vieillissement de la population active compensé par l'arrivée de nouveaux actifs (+ 0,50 % par an de variation de l'emploi),
- D'un développement de la production nouvelle de logements (y compris celle de logements conventionnés et à loyers modérés), recentrée dans les secteurs géographiques les plus stratégiques : Niort et la première couronne urbaine,
- D'une volonté de mobiliser, en priorité, le tissu urbain et le parc de logements existants dans les centres bourgs et centres anciens.

La mise en œuvre du programme d'actions, à l'appui des conditions et modalités d'attributions d'aides financières accordées par la CAN et les communes, s'est traduite tout au long de l'année par plusieurs délibérations du Conseil d'Agglomération relatives :

- Au logement social (réhabilitation/adaptation et production neuve), y compris son volet foncier,
- A l'amélioration du parc ancien,
- A l'accession à la propriété (primo-accession et accession sociale),
- A l'investissement locatif privé.



Chiffres clés

Programme

18 actions		4 dispositifs financiers opérationnels
----------------------	--	---

750

logements neufs
en moyenne par an*

* (dont 510 au sein de l'espace métropolitain), y compris 90 nouveaux logements locatifs sociaux (dont 75 au sein de l'espace métropolitain et 15 dans les autres espaces du territoire)

Investissement et fonctionnement

27 M€ pour 6 ans

◆ INSTANCES DE GOUVERNANCE ET D'ANIMATION DU PLH

L'événement majeur de l'année 2018 étant le lancement d'un ambitieux programme communautaire d'amélioration du parc ancien par le biais d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (une OPAH « généraliste » sur les 40 communes et une autre OPAH « Renouvellement Urbain » sur 12 communes), les instances d'animation et de gouvernance du PLH, telles que les COFIL et COTECH ont été peu mobilisées, à l'exception du Séminaire annuel de l'habitat organisé le 13 décembre à Niort. Avec près de 100 participants et la présence des Agglomérations de Limoges et Pau-Béarn-Pyrénées, il abordait le sujet du "Logement social et parc ancien ou comment concilier les obligations de la loi SRU, l'amélioration du parc ancien et l'attractivité des centres-bourgs et villes ?".

Les diverses instances d'animation (ou groupes de travail) du PLH ont été mobilisés de l'être régulièrement afin de mesurer l'état d'avancement des actions opérationnelles :

- Habitat social et stratégie territoriale,
- Accession à la propriété,
- Investissement locatif privé,
- Observatoire de l'habitat.

Chiffres clés

30 réunions des diverses instances et groupes de travail du PLH

1 séminaire habitat

◆ CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (CIL)

Les différentes instances de la CIL, installées fin 2015 telles que la Séance plénière, le Bureau et l'instance technique, ont poursuivi, dans le cadre de la définition d'une politique intercommunale d'attributions de logements sociaux, leurs travaux afin de :

- Définir un diagnostic partagé, des orientations, et des préconisations se traduisant par l'élaboration d'un « Document Cadre », puis la rédaction d'engagements partenariaux inscrits dans la Convention intercommunale d'attributions (CIA), conformément à l'article 8 de la loi LAMY,
- Définir un Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'informations des demandeurs, conformément à l'article 97 de la loi ALUR.

Chiffres clés

67 membres ou organismes/personnalités qualifiés dans le domaine de l'habitat

3 « Collèges » : les représentants des collectivités territoriales, des professionnels, et des usagers

5 réunions de l'instance technique

◆ ATTRIBUTION D'AIDES FINANCIÈRES

> AIDES À L'INVESTISSEMENT

PARC LOCATIF SOCIAL :

Afin de répondre aux besoins de la population en matière de logements publics à loyers conventionnés (PLUS et PLA-I) sur le territoire, tout en développant l'attractivité de ce parc, Niort Agglo et les communes soutiennent financièrement le logement social.



TYPE ET NOMBRE DE LOGEMENTS FINANCÉS (HORS PRUS)

Communes	Logements financés					
	Réhabilités		Adaptés		Neufs (foncier compris)	
	Nbre	Montant €	Nbre	Montant €	Nbre	Montant €
Aiffres	0	0	5	6 561	0	0
Arçais	9	8 019	0	0	0	0
Brûlain	0	0	1	1 500	0	0
Coulon	0	0	4	5 322	0	0
Chauray	0	0	3	4 272	46	1 224 000
Echiré	0	0	0	0	7	138 500
Fors	0	0	1	1 500	0	0
Frontenay Rohan-Rohan	72	92 201	4	5 463	0	0
Germond-Rouvre	0	0	1	1 143	0	0
Magné	0	0	0	0	12	336 000
Niort	118	267 024	54	73 639	23	682 500
Niort (Pontreau)	242	1 234 926	0	0	0	0
Prahecq	0	0	1	1 248	0	0
Saint-Hilaire la Palud	16	14 305	0	0	0	0
Saint-Maxire	0	0	1	1 500	3	54 000
Vanenau-Irleau (Le)	0	0	0	0	14	393 000
Vouillé	0	0	0	0	8	145 000
Total	457	1 616 475	75	102 148	113	2 973 000
Objectifs	220	550 000	10	15 000	90	2 250 000

Chiffres clés

645

logements locatifs sociaux
subventionnés

4,7M€

d'aides
accordées

20M€

de travaux générés

Programme d'Intérêt Général (PIG) labellisé « Habiter mieux » (2014-2017)

Le PIG labellisé « Habiter mieux », terminé le 31 décembre 2017, a permis d'accorder des subventions, sous certaines conditions, aux propriétaires privés afin de lutter contre la précarité énergétique, l'habitat dégradé/indigne et pour adapter les conditions de logement à la perte d'autonomie pour les personnes âgées, à mobilité réduite ou handicapées.

Suite aux Commissions Locales l'ANAH fin 2017, plusieurs dossiers ont été financés en 2018.

Chiffres clés

17

logements subventionnés
dans 16 communes

491 785 €

d'aides accordées, dont 375 293 €
par l'Etat et l'Anah et 116 492 €
par l'agglomération

697 451 €

de travaux HT
éligibles

IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET ÉCONOMIQUE IMPORTANT

Chiffres clés

36%

de gain énergétique en moyenne par logement (contre 25 % au minimum)

- 85
kWhEP/m²
sur la consommation moyenne

3 devis en moyenne par dossier

relatifs prioritairement au chauffage, à l'isolation et aux menuiseries extérieures

60% des entreprises retenues ont leur siège social sur l'agglomération

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) RENOUVELLEMENT URBAIN (RU) DU CENTRE-VILLE DE NIORT (2013-2017)

Jusqu'au 31 décembre 2017, la CAN a participé financièrement à la deuxième OPAH RU du cœur de l'agglomération niortaise, en accordant aux propriétaires bailleurs privés, une prime de sortie de vacance de 2 000 € ou 4 000 € pour les logements locatifs conventionnés sociaux ou très sociaux (en sus, pour ces derniers, du taux de subvention de 15 % accordé pour les travaux à réaliser).

Cependant, elle a continué à financer en 2018 un dossier déposé en 2017.

Chiffres clés

1

logement locatif privé subventionné

16 637 €
d'aides accordées
dont **2 000 €** par l'agglomération

37 535 €
de travaux HT éligibles

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ : PRÊT À 0 %

Afin de développer une offre permettant aux ménages (selon des plafonds de ressources) d'acheter un bien immobilier (ancien ou HLM) ou de faire construire pour la première fois, et aux communes de favoriser le fonctionnement optimum de leurs équipements publics (principalement les écoles), un Prêt à taux 0 % est mis en place depuis 2014, complémentaire ou non à celui de l'Etat (PZT à taux zéro).

En plus d'offrir une période de différé du remboursement de 12 mois, ce dispositif permet d'accorder, sous conditions (et en fonction d'un coût d'opération maîtrisé pour le neuf), un prêt de 10 000 à 21 000 € (selon les cas) remboursable sur 15 ans.

Chiffres clés

39

primo-accédants aidés sur 15 communes

541 000 €
de prêts à 0 % accordés par les banques partenaires

99 400 €

de « bonifications de prêts » pris en charge par l'agglomération

dont 9 pour l'achat d'une parcelle de terrain à bâtir, 23 pour l'achat d'un logement ancien à rénover et 7 pour l'achat d'un logement HLM

5,8 M€
de travaux TTC générés



INVESTISSEMENT LOCATIF PRIVÉ : PRÊT LOCATIF SOCIAL (PLS)

Afin de soutenir la promotion immobilière privée, la CAN complète le dispositif du Prêt Locatif Social (PLS) de l'Etat, par un soutien forfaitaire de 2 000 € par logement (hors EHPA/EHPAD, maisons de retraite et foyers-logements), accordé aux investisseurs locatifs publics et privés, avec un objectif de 60 logements sur 6 ans (pris en compte dans la part obligatoire de 20 % de logements sociaux décrits dans la loi Solidarités Renouvellement Urbain - SRU) :

- Situés principalement dans les cinq communes concernées, ou potentiellement concernées, par l'article 55 de cette loi : Aiffres, Chauray, Echiré, Niort et Vouillé,
- Faisant l'objet d'un prêt bonifié de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), octroyé par les établissements bancaires partenaires,
- Faisant l'objet d'un conventionnement ouvrant droit à l'APL pour le locataire, sous conditions de ressources, dont les loyers plafonds sont déterminés annuellement par l'Etat, avec une décote de 20 % en zone B2 et 25 % en zone C.

Chiffres clés

11 logements subventionnés à Niort et Vouillé

22 000 € d'aides accordées

> AIDES AU FONCTIONNEMENT

STRUCTURES SPÉCIFIQUES

- 27 000 € à l'Union départementale des associations familiales des Deux-Sèvres pour la gestion de la résidence d'accueil de Champclairot à Niort
- 25 000 € à l'association L'Escale site La Colline pour la gestion de la Maison Relais d'Aiffres
- 19 000 € à l'association départementale des Restos du Cœur pour la gestion de la résidence sociale Beausoleil à Niort.

HABITAT DES JEUNES ET DES ÉTUDIANTS

- 92 000 € à l'association L'Escale pour la gestion des deux résidences habitat jeunes à Niort,
- 20 000 € à l'association L'Escale pour la gestion des deux résidences étudiantes à Niort,
- 6 000 € à l'association L'Escale pour la gestion et le développement du dispositif SILOJ.

AUTRES (FSL ET ASSOCIATIONS)

- Fonds de Solidarité Logement : 63 045 € permettant l'accès ou le maintien dans un logement locatif public ou privé (paiement des impayés de loyers, de charges et des factures d'énergie),
- Adhésion/Convention à l'ADIL des Deux-Sèvres : 30 000 €,
- Adhésion à l'AFIPADE pour les demandes et attributions sociales : 5 000 €.

Chiffres clés

6 structures spécifiques subventionnées

287 045 € d'aides accordées

◆ L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT

Elaboré en partenariat avec les services de l'Etat et ceux de Niort, l'ADIL 79, les bailleurs sociaux, l'AFIPADE et le Conseil Département 79, et développé en fonction des objectifs poursuivis par le PLH, l'Observatoire de l'habitat comprend des données de cadrage relatives à l'habitat fiables et actualisables. Destinée prioritairement aux élus de la CAN et aux partenaires de l'habitat, il se décline synthétiquement dans une « Lettre du PLH ».

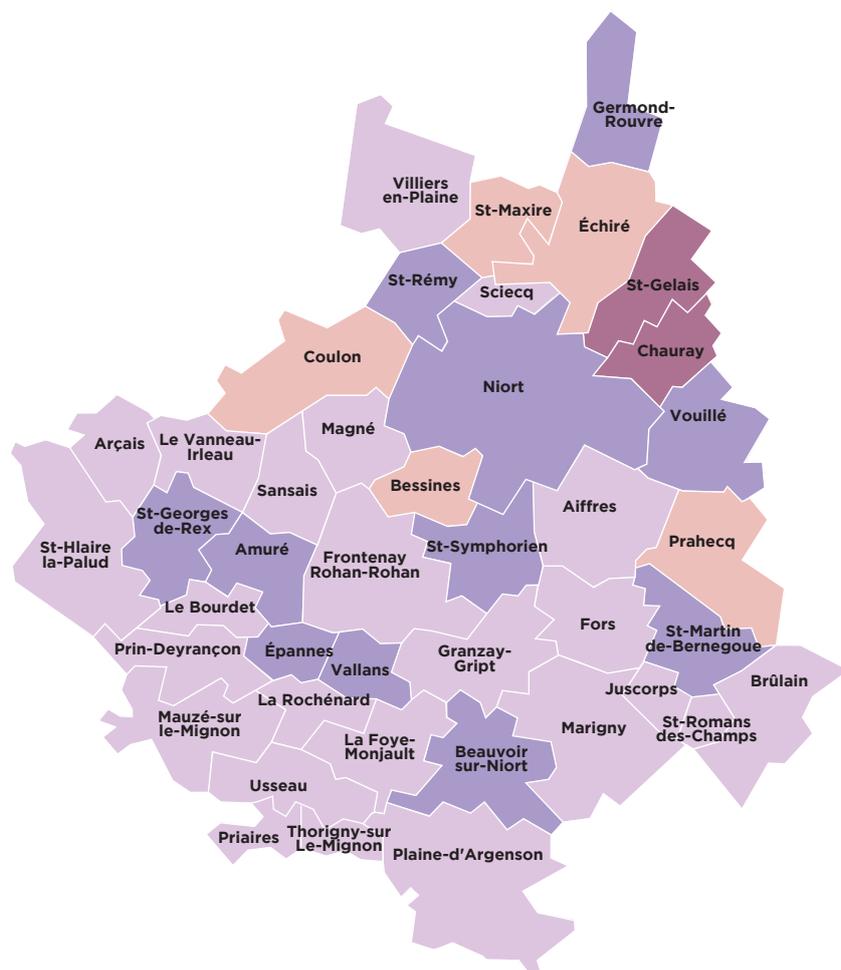
RYTHME DE CONSTRUCTION

LES LOGEMENTS COMMENCÉS DEPUIS 2016

Périmètres	2016			2017			2018		
	I*	C**	Total	I*	C**	Total	I*	C**	Total
Espace métropolitain	177	62	239	444	120	564	292	43	335
Dont Niort	83	26	109	294	120	414	222	43	265
Zone nord	49	0	49	65	0	65	87	0	87
Zone sud	19	14	33	26	14	40	37	0	37
Zone Marais	15	0	15	21	0	21	28	0	28
Nouvelles communes	48	0	48	43	0	43	38	9	47
Total Niort Agglo	308	76	384	599	134	733	482	52	534

* I : individuel ** C : collectif

INDICE DE CONSTRUCTION NEUVE POUR 1000 HABITANTS ENTRE 2010 ET 2017 SUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS



Repères

Nombre annuel moyen des logements commencés pour 1000 habitants

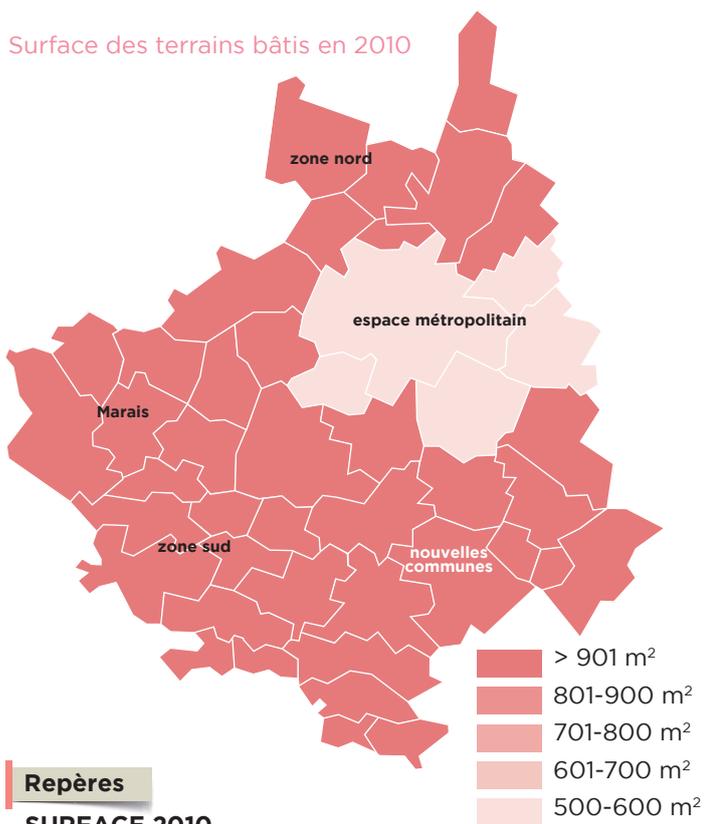
- de 1,3 à 4
- de 4,1 à 6
- de 6,1 à 8
- de 8,1 à 9,9

Réalisation : CA du Niortais - Aménagement du territoire - Service Observatoire et stratégie territoriale.
Source : INSEE, RP 2016 et DREAL Sid@del2.

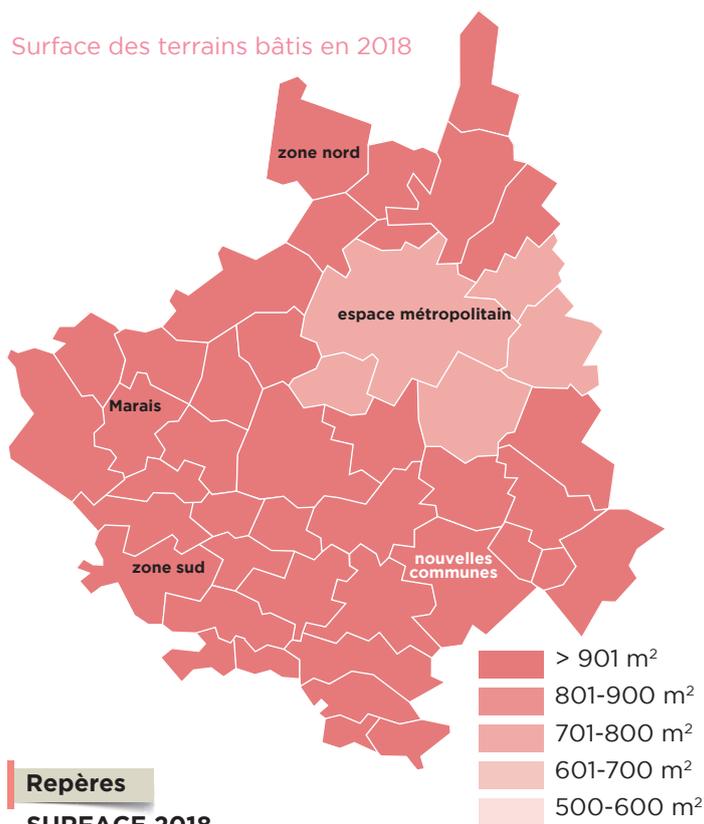


CONSOMMATION FONCIÈRE

Surface des terrains bâtis en 2010



Surface des terrains bâtis en 2018



Repères

SURFACE 2010

CA du Niortais : 869 m²
Niort : 640 m²

Source : DREAL Aquitaine - Limousin
- Poitou-Charentes - Sid@del2 - carte
ADIL 79

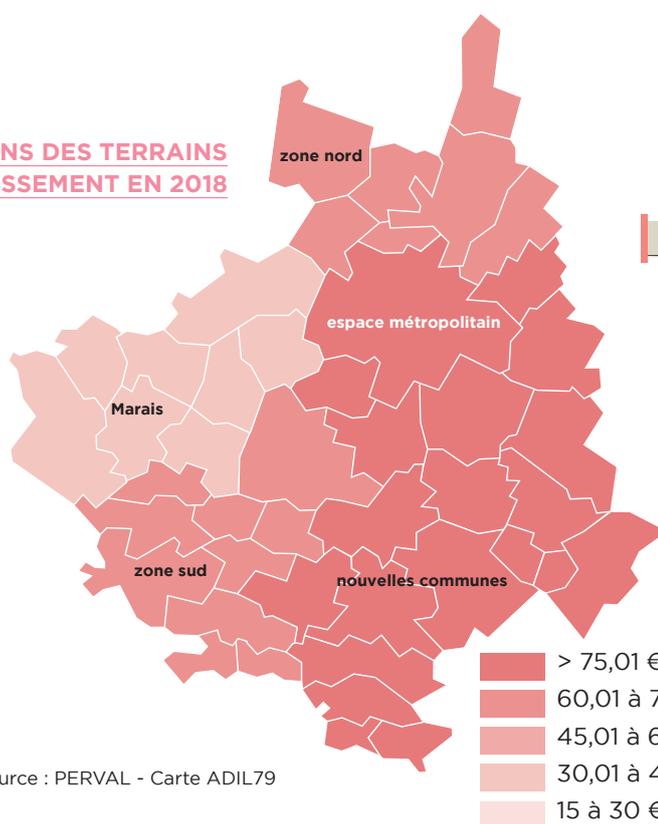
Repères

SURFACE 2018

CA du Niortais : 936 m²
Niort : 559 m²

Source : DREAL Aquitaine - Limousin
- Poitou-Charentes - Sid@del2 - carte
ADIL 79

PRIX MÉDIANS DES TERRAINS À BÂTIR EN LOTISSEMENT EN 2018

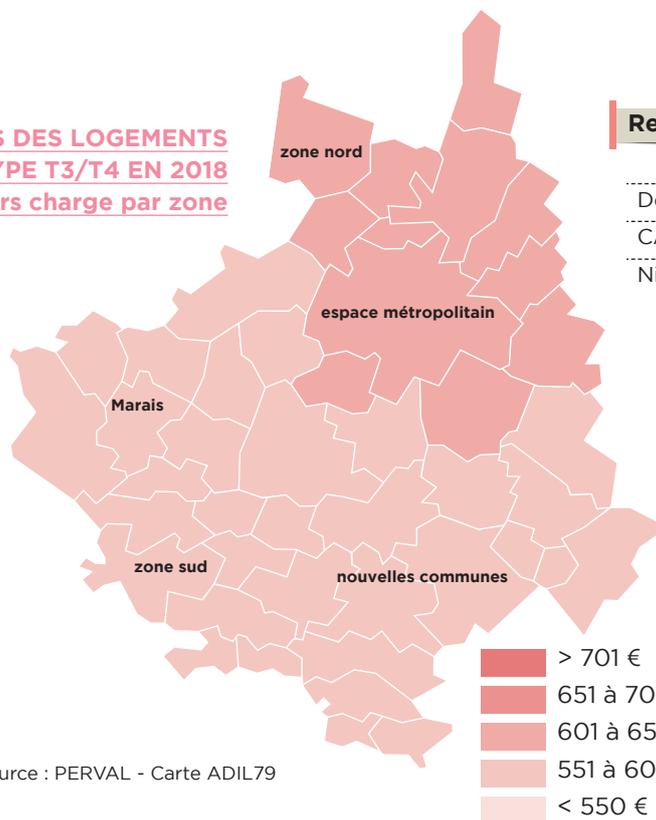


Source : PERVAL - Carte ADIL79

Repères

Prix 2018 :
CA du Niortais > 84,33 €/m²
Niort > 112,65 €/m²
Département > 79,39 €/m²

LOYERS MÉDIANS DES LOGEMENTS INDIVIDUELS DE TYPE T3/T4 EN 2018 hors charge par zone



Source : PERVAL - Carte ADIL79

Repères

	Loyers 2018	Tendance 2017/2018
Département	543 €	→
CA du Niortais	626 €	→
Niort	615 €	→

Chiffres clés

534 logements commencés en 2018

936M² surface moyenne des terrains à bâtir

84,33€ le prix médian des terrains à bâtir en lotissements

626€ le loyer médian mensuel (hors charges) des logements individuels de type T3/T4





Transports et déplacements

L'agglomération est l'autorité organisatrice de la mobilité sur son périmètre d'intervention composé de 42 communes.

La délégation de service public avec Transdev Niort Agglo signé en mars 2017, pour une durée de 6 ans et le conventionnement avec la Région Nouvelle Aquitaine, permettent de proposer une offre globale de transports collectifs constituée de transports urbain, interurbain, scolaire, de personnes à mobilité réduite et à la demande. Parallèlement, des actions sur la mobilité durable ont été entreprises afin de favoriser l'utilisation de nouveaux modes de déplacements plus respectueux de l'environnement.

EVÉNEMENTS MAJEURS 2018

- **8 Janvier** : adaptation du nouveau réseau mis en place le 6 juillet 2017 :
 - Ligne 1 : ajustement du tracé vers la gare et l'hôpital ; création d'une ligne express partielle vers le secteur d'emplois de Noron/PUN ; renforcement de l'offre jusqu'au centre de Chauray
 - Ligne 2 : création d'un second terminus à Bois Chamaillard (ZA Les Guillés) en alternance avec Ebaupin pour assurer la desserte autour de l'avenue de La Rochelle
 - Ligne 4 : renfort des courses pour la desserte de l'ESAT
 - Ligne 5 : ajustement du tracé pour améliorer les temps de parcours entre Niort et Chauray; boucles Nord et Nord-Est de Chauray rattachées à la ligne 5 ; renfort de l'offre sur les boucles de Chauray
 - Ligne 6 : ajustement du tracé pour rééquilibrage de l'offre sur l'avenue de La Rochelle et renforts sur la boucle ITEP/Tiffardière/Boutinets
 - Ligne 7 : ajustement du tracé pour rééquilibrer l'offre sur l'avenue de La Rochelle et développer les correspondances à l'arrêt Pôle Atlantique - création d'une boucle dans Bessines aux heures creuses
 - Lignes péri-urbaines 20, 21, 22 et 26 : ajustement des tracés pour desserte hôpital et terminus place de La Brèche
- **Janvier 2018** : Achat supplémentaire pour atteindre 140 VAE
- **Avril 2018** : lancement d'un diagnostic des aménagements cyclables pour définir un schéma des infrastructures et un plan vélo. Lancement d'une offre abonnement mensuel et annuel pour la location de VAE
- **3 Septembre** : ajustement du réseau
 - Ligne 2 : ajustement du tracé passage par l'avenue de La Rochelle; rattachement de la boucle dans Bessines aux heures creuses
 - Ligne 3 : tracé plus direct Avenue de Limoges / Brèche
 - Ligne 4 : dessert l'hôpital et la Gare et renfort des dessertes des quartiers d'Aiffres
 - Ligne 5 : création d'une desserte rue du Château Musset à Chauray (Entreprise Zafran)
 - Ligne 6 : terminus à Cholette au lieu de Surimeau
 - Ligne 7 : ajustement du tracé pour rééquilibrer l'offre sur l'avenue de Saint Jean d'Angély
 - Ligne 8 : création de la ligne Surimeau / Maisons Rouges - Trente Ormeaux
 - Ligne 9 : création de la ligne circulaire Pôle Atlantique / Villon / Curie / Thomas Jean Main
- **Du 16 au 22 septembre : Semaine de la mobilité**
 - Participation de NiortAgglo pour la troisième année au Challenge de la Mobilité proposé par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine. L'objectif vise à mobiliser les salariés sur les modes déplacement alternatifs sur les trajets domicile-travail.
 - 33 structures étaient inscrites avec 746 participants au total.
 - Stands d'informations sur la mobilité organisés dans 5 entreprises et 6 marchés du territoire. Un après-midi dédié aux modes doux place de la Brèche a été proposé au grand public avec essais de VAE, trottinettes et animations de prévention routière pour les enfants.
 - Pendant la semaine, mise en circulation d'un vélo taxi à Niort et d'un bus électrique d'Heuliez sur le réseau.



Semaine de la mobilité 2018

• **Jeudi 19 septembre : temps fort place de La Brèche**

- stands d'information sur la mobilité, essais de vélos à assistance électrique, de trottinettes ainsi qu'un spectacle de VTT acrobatique.

• **Octobre 2018** : création de 9 espaces de covoiturage inter-entreprises Destinées aux salariés des principales zones d'emploi du territoire : Bessines-Niort-Sud, Centre-Ville-Niort, Le Luc-les-Carreux, la Fée des Lois, Chauray-Niort-Est, Noron, Pié-railleuses, Pôle-Santé-Gare, Terre de Sport Mise en circulation de 160 VAE supplémentaires pour répondre à la demande croissante sur cette offre de service. La flotte atteint 300 VAE.

• **Décembre 2018** : Expérimentation de trottinettes gratuites pendant 1 mois (arrêt en raison d'une réglementation à venir sur la circulation de ces nouveaux engins de déplacement).



Accessibilité

Niort Agglo poursuit la mise en accessibilité et en sécurité du réseau de transports avec 36 quais supplémentaires dont 23 classés prioritaires dans l'agenda d'accessibilité programmé. Tous les bus et cars sont équipés en information visuelle et sonore.

Ambassadeurs de la mobilité

Deux promotions, de huit ambassadeurs de la mobilité, se sont succédés en 2018. La présence de ces volontaires en service civique sur le réseau de bus permet de promouvoir et d'accompagner le public en particulier dit "fragile" à l'utilisation du bus. Ils ont également animé 17 séances d'information, de sensibilisation au civisme et à la sécurité auprès de jeunes en insertion ou d'apprenants de la langue française.

Pour préparer la rentrée en 6^e des élèves des communes périurbaines, 11 écoles volontaires ont bénéficié d'une animation (soit 312 élèves).

INDICATEURS ACTIVITÉS

AMÉNAGEMENTS D'ARRÊTS - MISE EN ACCESSIBILITÉ

36 quais ont été mis en accessibilité et en sécurité :

- 21 quais d'arrêts urbains
- 5 quais d'arrêts péri-urbains
- 2 quais d'arrêts TAD / scolaires
- 8 quais d'arrêts scolaires
- 10 abris voyageurs dans le cadre des travaux d'aménagement et de 3 abris voyageurs sur des quais déjà aménagés

TAUX D'ACCESSIBILITÉ 2018 DU RÉSEAU PAR TYPE D'ARRÊTS :

Type	Nombre de quais	% accessibilité
Arrêts urbains (lignes 1 à 9)	425	54 %
Arrêts périurbains (lignes 20 à 26)	106	48 %



QUALITÉ DE SERVICE

La qualité de service est traitée par le biais des réclamations :

- 546 réclamations ont été reçues et traitées par le délégataire Transdev Niort Agglomération.
- 126 réclamations ont fait l'objet d'une réponse par le service Transports et Mobilité

TRANSPORTS SCOLAIRES DANS LE PÉRI-URBAIN (HORS LIGNES RÉGULIÈRES)

- Pour l'année scolaire 2018-2019, 94 lignes de transport scolaires sont assurées quotidiennement (dont 33 lignes faites par la Région Nouvelle Aquitaine).
- Ils transportent chaque jour 4750 élèves (dont 1826 par la Région) avec 63 autocars (dont 20 transporteurs en contrat avec la Région).

- 209 élèves des communes dépourvues de transport scolaire ont bénéficié d'un abonnement ASR pris en charge par Niort Agglo pour un montant de 118 991 €*.
- 44 élèves résidants Niort Agglo ont bénéficié d'un transport adapté géré par le Département des Deux-Sèvres mais pris en charge par Niort Agglo pour un montant 4 460 €.
- ?? élèves et habitants des communes de Germond Rouvre et Villiers en Plaine scolaires respectivement dans les collèges de Champdeniers et Coulonges sur l'Autize selon la carte scolaire départementale sont transportés par les cars de la Région Nouvelle Aquitaine. Afin de garantir une équité sur le territoire, leurs abonnements ont été pris en charge par l'Agglo pour un montant de ???

ASR : Abonnement scolaire réglementé pour leur permettre d'utiliser le TER sur les 2 lignes Mauzé - Niort et Plaine d'Argenson-Niort

* 2017 = sur 9 mois (DSP signée en mars 2017)

INDICATEURS TRANSPORTS 2011/2017

	2017	2018
Nombre de communes du PTU	45	42
Nombre de lignes	14 + TAD/TPMR + navette	15 + TAD/TPMR + navette Bessines
Total des voyages (milliers)	4 697 579	5 286 589
Total des kilomètres	2 925 783	2 674 706
Total kilomètres TPMR	131 394	262 876
Total kilomètres TAD	54 251	92 311
Recettes en € HT	781 501	1 378 325
Contribution forfaitaire versée par l'agglomération en €	9 282 288	10 690 860
Versement Transport encaissé en €	15 146 029	15 527 895

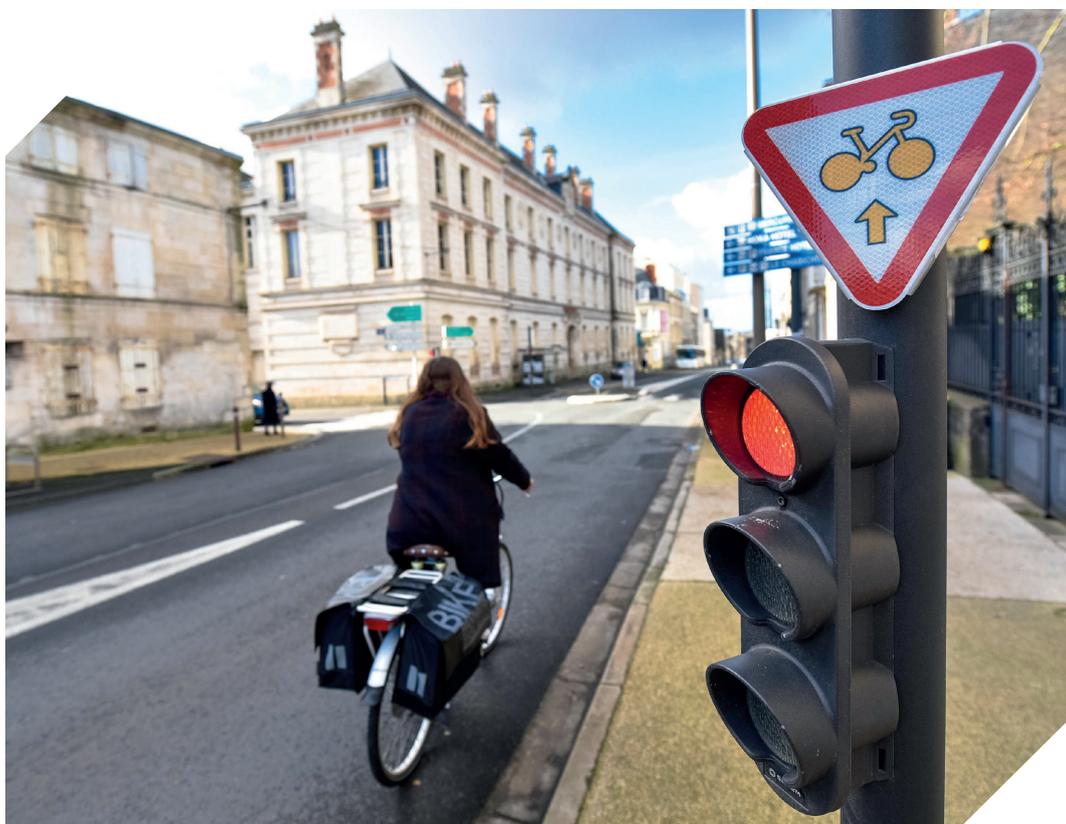
Chiffres clés

> Investissement

1,90M€ | **0,87M€**
Dépenses | Recettes

> Fonctionnement

15,81M€ | **17,35M€**
Dépenses | Recettes





La cohésion sociale et l'insertion

Sur les quartiers prioritaires du Pontreau Colline Saint-André, du Clou-Bouchet et de la Tour-Chabot-Gavacherie, le Contrat de ville 2015-2020 :

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a défini la politique de la ville comme une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants.

Elle a posé le cadre du Contrat de Ville 2015-2020 avec une ambition forte pour les quartiers prioritaires. Les outils d'intervention de la politique de la ville sont renouvelés à travers :

- un contrat unique qui comporte **3 "piliers"** : **le cadre de vie et renouvellement urbain, la cohésion sociale et le développement de l'activité économique et de l'emploi** accompagnés des axes transversaux qui suivent : la jeunesse, la prévention des discriminations, l'égalité femme-homme,
- **une action publique qui se déploie à l'échelle intercommunale** et mobilise tous les partenaires concernés,
- la mobilisation prioritaire du droit commun de l'Etat et des collectivités territoriales,
- la participation des habitants à la construction du contrat et à son pilotage.

• CONSEILS CITOYENS

Au cours de l'année 2018, les conseils citoyens ont été associés à des réflexions sur la santé, l'accès aux droits, la mobilité, la lutte contre l'habitat indigne.

• LES 2 LEVIERS D'INTERVENTION DU CONTRAT DE VILLE :

le plan d'actions partenarial et l'appel à projets

Les objectifs du Contrat de Ville signé le 6 juillet 2015 qui ont servi de base :

- à l'élaboration du **plan d'actions partenarial** qui présente les engagements de chacun des 22 institutions signataires du contrat,
- et de manière complémentaire, à **l'appel à projets** du Contrat de ville.

Le plan d'actions partenarial

Suite à la signature du Contrat de ville en juillet 2015, les 22 institutions signataires se sont réunies à plusieurs reprises pour définir ensemble un programme d'actions. Composé de 51 fiches actions, celui-ci identifie les **moyens de droit commun** (financiers, humains, techniques...) et les partenaires mobilisés pour atteindre les objectifs du contrat.

Dans ce cadre, Niort Agglo porte et conduit des **actions transversales mobilisant en plus de la direction de la cohésion sociale, plusieurs de ces services**. Ainsi, l'accent peut être mis sur :

- l'action proposée par le service sports d'eau favorisant l'apprentissage de la natation des élèves des établissements des quartiers prioritaires.
- l'action « des ambassadeurs des transports » conduite en lien avec la direction des transports, qui mobilise des jeunes en service civique afin de sensibiliser à l'usage des transports en commun.

L'appel à projets

Un appel à projets est lancé chaque année. Les opérateurs qui proposent leur initiative sont principalement des associations impliquées dans les quartiers prioritaires.

Les actions retenues au regard des objectifs du contrat sont financées notamment par **les crédits spécifiques de Niort Agglo**.

Niort Agglo a soutenu en 2018 des actions répondant aux objectifs suivants :

Sur le pilier cohésion sociale

Rappel des objectifs et exemples d'actions soutenues :

- développer la parentalité et la réussite éducative : actions de soutien en direction des familles.
- favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins : actions de développement des compétences psychosociales au sein des écoles, ou d'actions de sport-santé.
- renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives : temps forts conviviaux et de soutiens de projets d'habitants. C'est également sur cet objectif que sont positionnés les dispositifs « Ma carte » et « Chèques loisirs » au sein de la direction cohésion sociale.
- favoriser l'accès aux droits avec le soutien aux démarches d'accompagnement des habitants dans leurs démarches administratives en ligne
- prévenir et agir contre la délinquance : chantier jeunesse.

Parmi les financements apportés en 2018 par les différents partenaires sur ce pilier, Niort Agglo a apporté 216 057 €, en soutenant 30 actions portées par 22 opérateurs associatifs ou institutionnels.

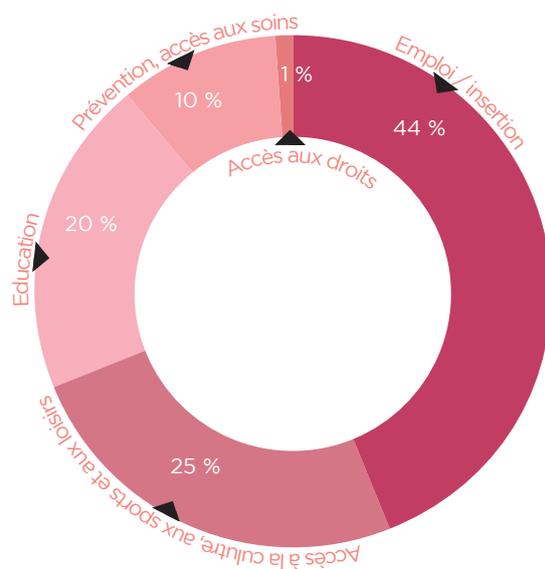
Sur le Pilier développement de l'activité économique et de l'emploi

Rappel des objectifs et exemples d'actions soutenues:

- développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté : accompagnement renforcé vers l'emploi notamment en direction des jeunes.
- lever les freins à l'emploi : actions favorisant la mobilité.
- promouvoir l'attractivité et la vitalité économique : promotion de la création d'entreprises (de l'émergence du projet au suivi post création).

Ces objectifs stratégiques sont accompagnés des axes transversaux qui suivent : la jeunesse, la prévention des discriminations, l'égalité femme-homme.

Parmi les financements apportés par les différents partenaires sur ce pilier, Niort Agglo a apporté 171 943 € en soutenant 13 actions portées par 10 opérateurs associatifs.

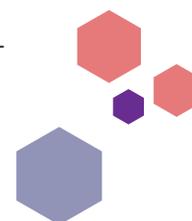


Sur le pilier renouvellement urbain-cadre de vie

A ce pilier est également rattachée la **Gestion Urbaine de Proximité (GUP)**. Cette dernière conduite en lien étroit avec la Ville de Niort, comporte une forte dimension participative. Développée sur les trois quartiers prioritaires de la politique de la ville, elle vise à améliorer le cadre de vie des habitants par une action concertée, coordonnée et territorialisée des principaux partenaires (Etat, CCAS et les bailleurs sociaux...).

La démarche se décline à travers les axes suivants :

- mise en place d'une veille sur les quartiers afin d'agir en prévention de l'ensemble des dysfonctionnements, transmettre aux partenaires, alerter et assurer le suivi des réponses apportées.
- animation, coordination, suivi et évaluation des actions de la convention de GUP signée par les partenaires.
- poursuivre des états des lieux partagés sur l'espace public (diagnostics en marchant), initier toute action susceptible de répondre aux problématiques relevées et suivre leur mise en œuvre en lien avec les partenaires.



POUR PLUS D'INFOS

SUR LES OBJECTIFS 2018
de ces dispositifs

CONSULTER

www.niortagglo.fr

- > L'Agglo
- > Compétences et politiques-publiques
- > Politique de la Ville et cohésion sociale
- > Le contrat de Ville

DES SOLUTIONS INNOVANTES VIENNENT COMPLÉTER UNE OFFRE DE TRANSPORT GRATUITE POUR TOUS AFIN DE LEVER LES FREINS À L'EMPLOI :

Les freins à l'emploi ont fait l'objet d'une démarche partenariale spécifique initiée par Niort Agglo en partenariat avec le CD79, la Région, l'Etat, Pôle Emploi, la Mission Locale et des représentants des conseils citoyens. Un diagnostic partagé a permis de compléter l'offre de services proposée par la plateforme mobilité AIVE-Ateliers Méca par :

- un renfort des permanences de conseil en mobilité sur les quartiers prioritaires, pour le retour ou le maintien en emploi,
- une auto-école solidaire qui priorise les candidats dans une dynamique de retour à l'emploi ou à la formation,
- la location de voitures sans permis.

La création d'un guichet clauses d'insertion à compter du 1^{er} juillet 2018

La création d'un guichet unique clauses d'insertion au sein de Niort Agglo, ouvert le 1^{er} juillet 2018, a permis :

- pour les entreprises : plus de simplicité et de réactivité
- pour les donneurs d'ordre : la mutualisation des moyens, des parcours d'insertion, et de l'expérience tirée des évaluations
- pour les structures d'insertion : proposer des parcours plus riches et diversifiés.

Le guichet unique clauses d'insertion apporte son appui à chaque étape de la démarche et auprès de chacune des parties prenantes :

- assistance technique aux donneurs d'ordre,
- assistance aux entreprises,
- mobilisation et coordination des partenaires de l'emploi :

Le bilan du guichet sur 2018 montre des résultats très positifs :

- augmentation de 30 % (par rapport à 2017) du nombre d'heures d'insertion réalisées
- 36 421 heures d'insertion réalisées en 2018 soit 22 Equivalent Temps Plein.
- 14 donneurs d'ordres accompagnés dans le cadre de 48 opérations ce qui a représenté le suivi de 105 marchés.

Information et accompagnement des entreprises :

- 75 entreprises contactées et/ou accompagnées pour la mise en place de leurs clauses d'insertion : définition des besoins en personnel et des missions, mise en contact avec les structures de mise à disposition...
- 68 entreprises ont fait travailler une ou plusieurs personnes en 2018.

Chiffres clés relatifs aux publics bénéficiaires des heures réalisées en 2018 :

- 134 bénéficiaires (116 hommes et 18 femmes) de missions de travail et 431 contrats signés. Le rapport entre le nombre de contrats et le nombre de bénéficiaires

montre qu'une seule personne peut cumuler plusieurs missions et donc bénéficier d'un véritable parcours à travers différentes opérations et marchés se déroulant sur le territoire.

- parmi ces 134 personnes, une même personne peut cumuler plusieurs statuts : 49 bénéficiaires du RSA, 67 demandeurs d'emploi de longue durée, 9 personnes reconnues Travailleur Handicapé ; 22 participants du PLIE.
- autre chiffre témoignant de la construction de véritables parcours : le nombre moyen d'heures de travail par participant est en augmentation, passant de 163 heures en 2016 à 271 heures en 2018.

Les perspectives 2019 du guichet unique clauses d'insertion :

Niort Agglo proposera à ses partenaires de co-construire une charte, qui permettra :

- de répondre aux obligations imposées par l'ANRU dans le cadre de la Politique de la Ville. Les financements ANRU imposent des exigences d'insertion professionnelle pour les habitants des quartiers Politique de la Ville (estimation 3500 heures d'insertion).
- de valoriser pour l'ensemble de l'Agglo, l'offre du service du guichet unique et l'implication de l'ensemble des donneurs d'ordres (rappel : estimation 36 000 heures d'insertion pour 2018).
- de proposer des parcours d'insertion plus riches et plus diversifiés.
- de donner un cadre et des modalités de fonctionnement communes à l'ensemble des parties prenantes : donneurs d'ordres, entreprises et acteurs de l'insertion et de l'emploi.

Les travaux ont été lancés en 2018 dans la perspective d'une signature au cours de l'année 2019.

Les aires d'accueil des gens du voyage

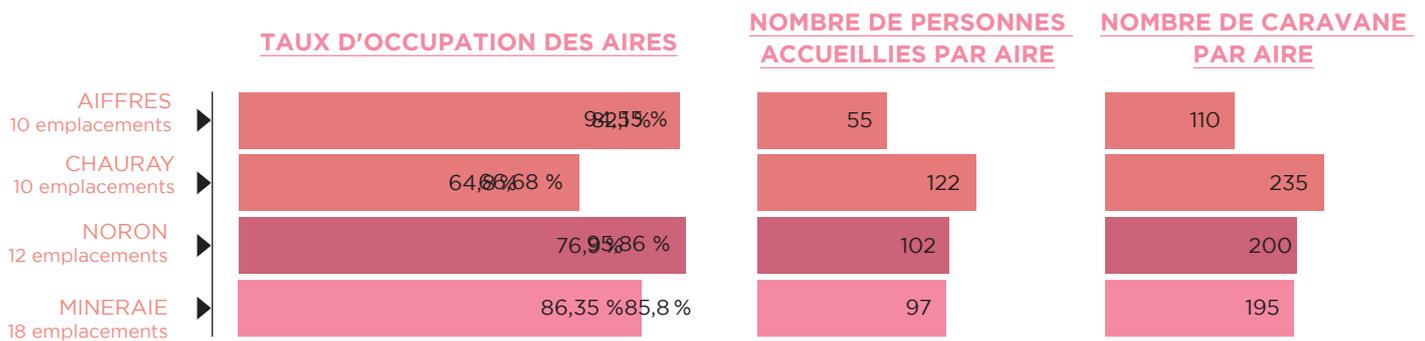
Compétence obligatoire depuis le 1^{er} Janvier 2017, Niort Agglo gère désormais en régie les aires d'accueil des gens du voyage (stationnement, eau, électricité) et dispose de 6 équipements dont 4 dotés d'un système de prépaiement :

- aire de Noron à NIORT
- aire de la Mineraie à NIORT
- aire de grand passage zone de Mendès France à NIORT
- aire de la Chaume à AIFFRES
- aire rue de Vaucanson à CHAURAY
- aire de petit passage à ECHIRE

EVÈNEMENT MAJEUR DE L'ANNÉE

À la demande du schéma départemental 2018-2023 des Gens du Voyage, Niort Agglo réfléchit à la création d'une nouvelle aire.

En plus des quatre aires fixes, qui répondent aux besoins demandés par le schéma départemental, une aire de petit passage existe pour des arrêts très courts de voyageurs, et une aire de grand passage remise aux normes en effectuant des travaux afin d'apporter l'électricité sur l'aire (eau, électricité et bennes payantes) Elle accueille chaque année des missions évangéliques qui se sont annoncées en début d'année à la préfecture. En moyenne c'est entre quatre à cinq missions, composées de 50 à 100 caravanes, et un chapiteau.



EVOLUTION DES FRÉQUENTATIONS DES AIRES DE 2015 À 2018

	2015	2016	2017	2018
Aire d'Aiffres	97 %	87 %	82,1 %	94,55 %
Aire de Chauray	58 %	52 %	64,8 %	66,68 %
Aire de Noron à Niort	88 %	86 %	76,9 %	86,35 %
Aire de la Mineraie à Niort	69 %	88 %	85,8 %	95,86 %

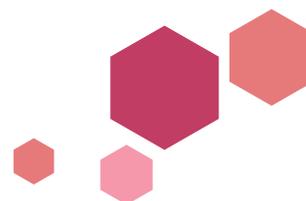
Chiffres clés

> Investissement

256 317 € | **0 €**
 Dépenses | Recettes

> Fonctionnement

411 675 € | **285 430 €**
 Dépenses | Recettes



La protection de l'environnement





- 43 > Les déchets ménagers
- 44 > L'assainissement
- 47 > Mission GEMAPI
- 48 > Le développement durable

Les déchets ménagers

Avec 162 agents permanents (statutaires et contractuels), le service des déchets ménagers, qui assure les compétences collecte et traitement, gère les collectes, les déchèteries, le transfert des déchets ménagers et assimilés (DMA) et le compostage des déchets fermentescibles. Le transport et la valorisation des DMA ainsi que l'enfouissement des déchets ultimes sont assurés par des prestataires dans le cadre de marchés publics.

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES DE PRÉVENTION ET DE RECYCLAGE

La loi sur la transition énergétique de 2015 a fixé des objectifs de prévention et de valorisation. Diminuer de 10% le tonnage global de déchets ménagers et assimilés (DMA inertes compris) entre 2010 et 2020, soit atteindre 543 kg/hab/an en 2020. Atteindre un taux de valorisation de 55% en 2020 et 65% en 2025.

Le taux de recyclage global 2018 est de 56,7% (hors déchets inertes).
Recyclage de verre en 2018 : 37 kg/an/hab
Recyclage des emballages (hors verre) : 50 kg/an/hab.

La hausse des DMA s'explique par une augmentation du tonnage de déchets végétaux et d'inertes (gravats) déposés dans les déchèteries de Niort Agglo depuis plusieurs années. Cette hausse est en partie compensée par une baisse régulière des ordures ménagères résiduelles (OMR) collectées en porte à porte.

2018 > PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA INERTES COMPRIS) : 654 KG/AN/HAB. DE DMA (+ 8 % PAR RAPPORT À 2010).

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Après avoir été labellisée « Territoire zéro gaspillage zéro déchet » par le Ministère de l'environnement en janvier 2015 avec l'ensemble du département des Deux-Sèvres, Niort Agglo a été retenue fin 2015 pour l'appel à projets « Territoires économes en ressources » (TER), subventionné par l'ADEME sur 3 ans. L'obtention de la subvention est conditionnée par l'anticipation de certains des objectifs de la loi TECV (Transition énergétique pour la croissance verte), et le suivi du programme ci-dessous.

LE COMPOSTAGE

Compostage individuel : le taux d'équipement des foyers est de 42 % (9 432 foyers équipés)
Un programme de formation grand public sur le compostage et le paillage s'est déroulé en 2017, en partenariat avec le lycée horticole de Niort, l'association Vent d'Ouest et la Société d'Horticulture.

LES COUCHES LAVABLES

L'utilisation des couches jetables génère 4,5 % des ordures ménagères résiduelles, soit 400 kg/an pour les enfants entre 0 et 2 ans et demi (= une tonne par bébé au total). Des animations sont réalisées pendant la Semaine de l'environnement et de la réduction de déchets et la Semaine du développement durable.

En 2018, 16 foyers ont testé l'utilisation des couches lavables, 9 foyers ont sollicité l'attribution de la subvention versée par Niort Agglo pour l'achat de couches neuves et 9 ont acheté des couches d'occasion.

Par ailleurs, 2 crèches utilisent les couches lavables : la crèche interentreprises de l'UDAF à Niort et la crèche municipale de Vouillé.

LE BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

En 2018, 8 communes ont utilisé le broyeur de branches du service des déchets ménagers.

LA SENSIBILISATION INTERNE

Le service des déchets ménagers anime un des ateliers visant à la prévention des déchets et à l'éco-exemplarité de Niort Agglo.

Organisation d'ateliers "Apéro zéro déchets" et "fabrication de produits d'entretien" se sont déroulés pendant la semaine de réduction des déchets en novembre 2018.

L'opération "Donnez-prenez" a été reconduite pour promouvoir le réemploi au sein des services de NiortAgglo. Un lieu dédié permet à chacun de déposer des objets dont il n'a plus l'usage pour les proposer à ses collègues.

AUTRES ACTIONS

26 chartes Éco-manifestation ont été signées en 2018 avec les partenaires organisant des manifestations exemplaires en matière de prévention des déchets. Ce dispositif incitatif permet l'exonération partielle ou totale de la redevance en fonction du degré d'implication de l'organisateur.

Afin de sensibiliser les scolaires, les assistantes prévention/tri interviennent dans les écoles et assurent les visites des déchèteries et de la station de compostage.

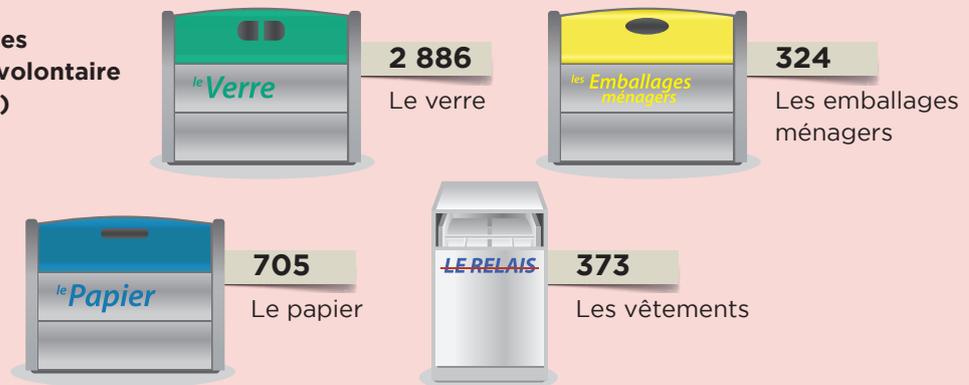
Au total, 2 673 enfants ont été sensibilisés sur un total de 94 animations.

LES COLLECTES

Les collectes en porte-à-porte (en tonnes)



Les collectes en apport volontaire (en tonnes)



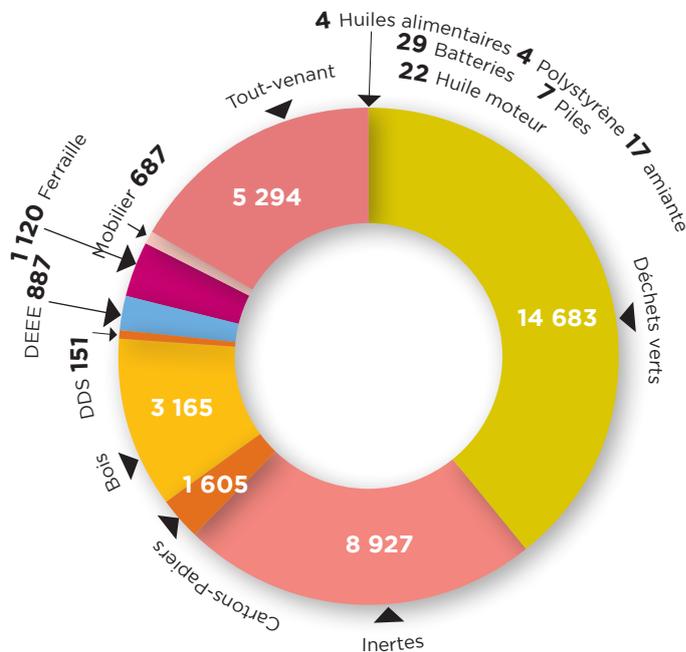
Les collectes des volumineux (sur rendez-vous)

Les tonnages collectés, 70 tonnes en 2018, sont comptabilisés avec le tout-venant et les recyclables (DEEE, ferraille, cartons...) des déchèteries.

LES DÉCHÈTERIES

Les collectes ponctuelles d'amiante liée, instaurées en décembre 2015, ont été poursuivies en 2018. Ces collectes, organisées 4 fois dans l'année et réservées aux particuliers avec de faibles quantités, ont permis de collecter 21 tonnes d'amiante.

DÉCHETS REÇUS EN DÉCHÈTERIE EN 2018 37 944 TONNES



LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

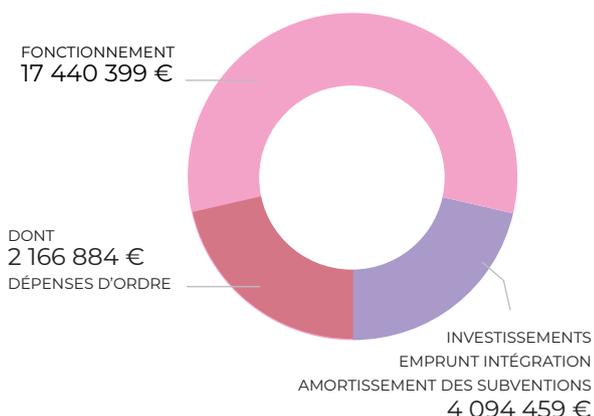
Les ordures ménagères sont transférées sur le site du Vallon d'Arty avant d'être acheminées vers les installations de stockage de Suez à Amailoux (79) et de SVO au Vigeant (86), et depuis le 1^{er} semestre 2017, sur l'installation de tri mecano-biologique du Smited à Cham-

pendiers (79), par le biais d'une convention d'entente.

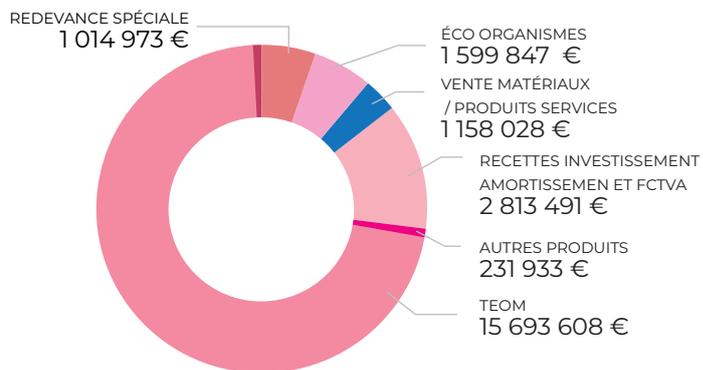
Les déchets d'emballages sont également transférés depuis le site du Vallon d'Arty pour être ensuite triés sur le centre de tri de Poitiers.

LES INDICATEURS FINANCIERS DU SERVICE

DÉPENSES 21 534 858 €



RECETTES 22 511 880 €





L'assainissement

L'année 2018 est marquée par

- Un maintien à un niveau élevé des investissements en eaux usées (près de 8 millions d'euros)
- La mise en service de 2 nouvelles stations d'épuration, nouvelle génération, qui limitent les consommations énergétiques. Elles se situent à Aiffres et Sansais.

LES MISSIONS ET LES MOYENS

Près de 70 agents (dont un contrat d'avenir), répartis en plusieurs services et équipes, gèrent l'assainissement (assainissement collectif, assainissement non collectif et eaux pluviales) sur l'ensemble du territoire :

Une **cellule projets et travaux** se charge de l'établissement des projets, des dossiers de consultation et de la surveillance des travaux confiés aux entreprises, et des dossiers d'urbanisme.

Les contrôleurs vérifient la conformité des raccordements aux réseaux collectifs. Ils assurent aussi des contrôles de conception/réalisation et diagnostics/contrôles pour assurer le bon fonctionnement des filières d'assainissement autonomes.

Une **cellule administrative** assure la comptabilité, la gestion des marchés publics, la factu-

ration et la gestion des abonnés de l'assainissement collectif, la gestion de l'assainissement non collectif et la facturation des branchements. Elle assure aussi la mise en œuvre et le suivi des différentes conventions et délibérations.

Une **cellule d'exploitation** est installée principalement sur le site de la station d'épuration de Goillard à Niort. Elle entretient 23 stations d'épuration dont la capacité varie entre 20 et 80 000 EH (Equivalent-Habitants). Elle exploite plus de 200 postes de pompage, 865 km de réseaux d'eaux usées, ainsi que 475 km de réseaux d'eaux pluviales. Le personnel procède aux dépannages, réparations, surveillance, analyses des eaux des stations d'épuration et postes de pompage, et au renouvellement du matériel et équipements.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

On constate un maintien à un niveau élevé des investissements (près de 8M€). Ces travaux sont réalisés en totalité sous maîtrise d'œuvre du service assainissement. L'agence de l'Eau ayant modifié (à la hausse pour les années 2016-2018 et à la baisse, voire suppression pour 2019) certains financements possibles, la programmation pluriannuelle des investissements a été ajustée.

LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

Dans le cadre de marchés de travaux, 450 nouveaux branchements ont été réalisés (contre 332 en 2017). Les extensions de réseaux d'eaux usées représentent 5725 m (3350 m en 2017), les renouvellements de réseau sont en retrait par rapport à 2017 (3510 m en 2018 contre 5250 m

en 2017), avec une priorité donnée en secteur sensible (communes de Chauray, Frontenay-Rohan-Rohan, Magné, Mauzé/Mignon, Niort et Vouillé). Ont également été réalisés 6130 m de réseaux de refoulement, en liaison avec la mise en service de nouvelles zones de desserte.

LES OUVRAGES

La réalisation d'une nouvelle station d'épuration à Aiffres (en remplacement de l'actuelle) a eu lieu en 2017 et 2018, ainsi que les travaux connexes associés (ex : bassin tampon, zone de rejet végétalisée). La capacité de traitement a été doublée. L'assainissement du bourg de Sansais a pu avoir lieu grâce à la mise en service d'une nouvelle station d'épuration.

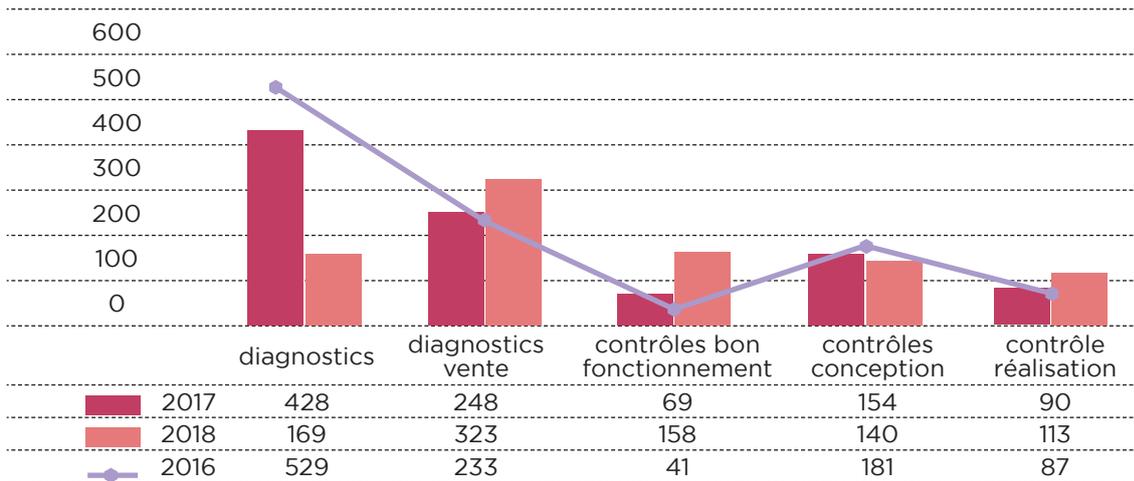
De nouvelles installations de télégestion (ou leur renouvellement) ont été réalisés sur 12 sites, en régie, afin d'améliorer la réactivité du service en cas de défaut sur les installations. Dans le cadre de marchés de travaux, 6 nouveaux postes de refoulement ont été créés (Le Vanneau-Irleau, Villiers-en-Plaine).

URBANISME, CONTRÔLE DES BRANCHEMENTS ET DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

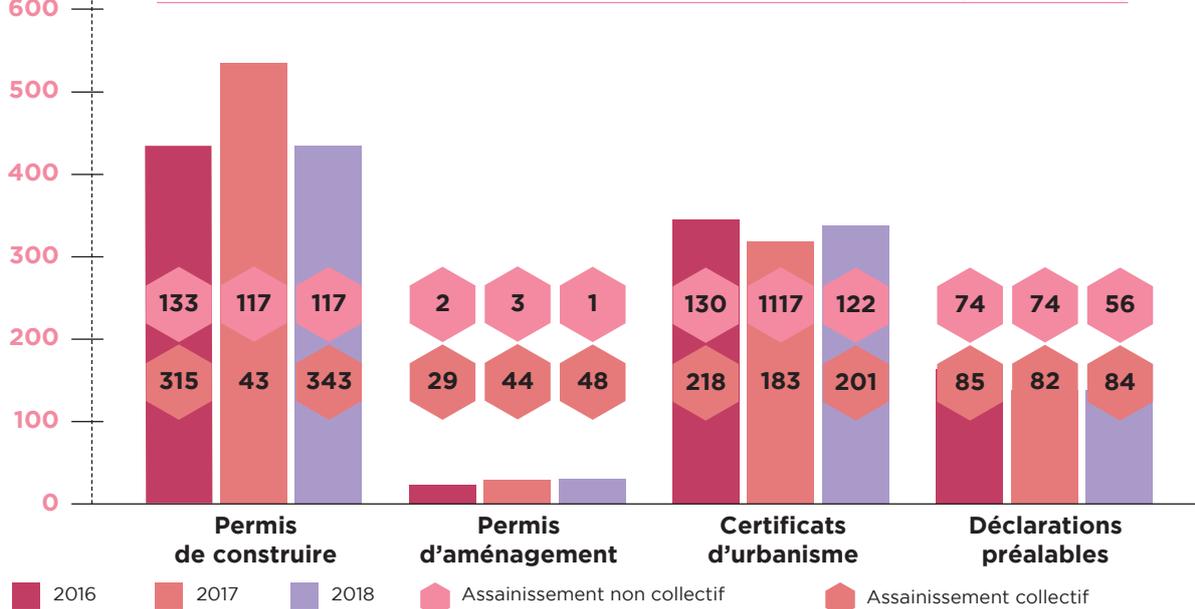
EN 2018, LE SERVICE A :

- pratiquement terminé les diagnostics d'assainissement non collectif, avec essentiellement les communes de Granzay Gript, La Foye-Monjault, Saint-Roman-des-Champs
- redémarré les contrôles de bon fonctionnement (Fors)
- effectué les diagnostics obligatoires dans le cadre de ventes de propriétés (hausse significative en 2017 et 2018)
- instruit les contrôles de conception, essentiellement dans le cadre de dossiers d'urbanisme
- vérifié la conformité du raccordement de 1440 branchements au réseau collectif (1439 en 2017); procédé à l'étude des dossiers d'urbanisme conformément au graphique ci-après, montrant une modification de l'activité, tant en assainissement collectif que non collectif. Après plusieurs années de hausse régulière, on note une baisse du nombre de dossiers instruits, (+ 15 % en 2016, +6.5 % en 2017, -7,5% en 2018), sensible pour les permis de construire en assainissement collectif.

Interventions en ANC 2016-2018



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS D'URBANISME ÉTUDIÉS (2016 À 2018)

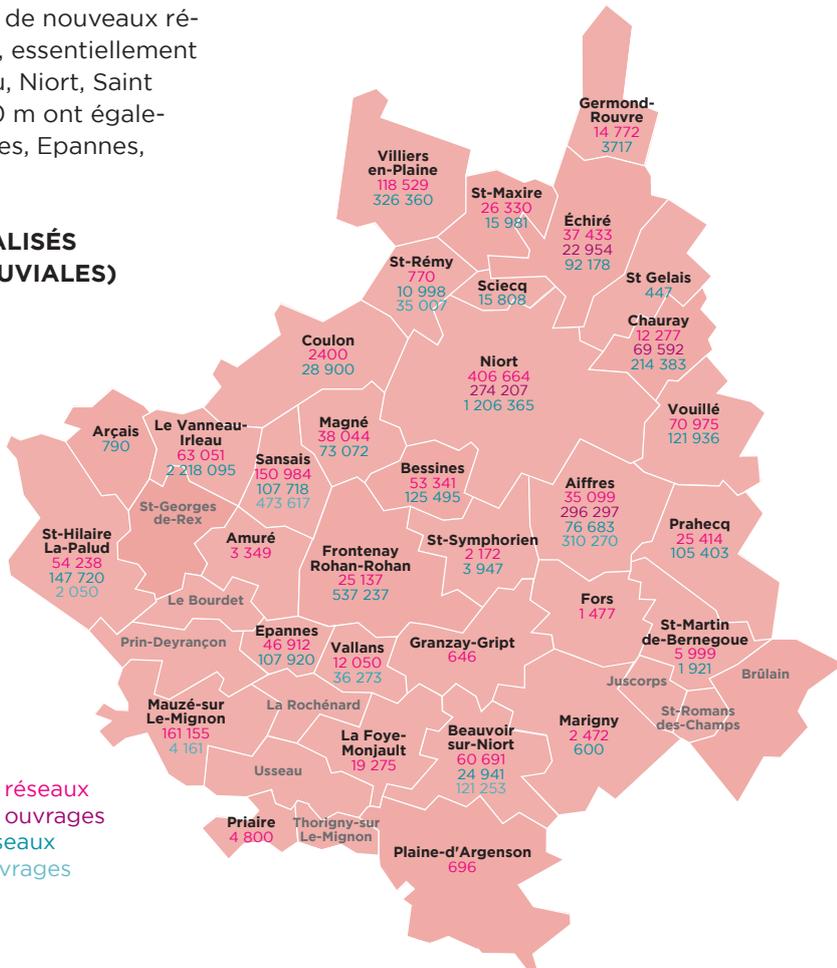


LES EAUX PLUVIALES

Niort Agglo a réalisé la pose de 1920 mètres de nouveaux réseaux d'eaux pluviales (contre 1285 en 2017), essentiellement sur les communes d'Echiré, le Vanneau Irleau, Niort, Saint Hilaire la Palud, Villiers en Plaine, Vouillé. 750 m ont également été renouvelés (Beauvoir/Niort, Bessines, Epannes, Frontenay Rohan Rohan, Niort).

DÉTAIL DES MONTANTS DE TRAVAUX RÉALISÉS PAR COMMUNE (EAUX USÉES ET EAUX PLUVIALES)

montant eaux pluviales - réseaux	10 387 €
montant eaux pluviales - ouvrages	200 928 €
montant eaux usées - réseaux	291 608 €
montant eaux usées - ouvrages	258 228 €



LES INDICATEURS FINANCIERS ET DONNÉES CHIFFRÉES

En 2018, la hausse de la redevance d'assainissement collectif a été modérée : moins de 4 €/an, pour une consommation annuelle d'eau de 120 m³ (soit 1,5%).

COMPARATIF 2017 - 2018

	2017	2018	Évolution	Observation
Autorisations de rejet	7	3	-57,1 %	
Réponses à demandes de travaux (DT/DICT)	4 055	4 136	2,0 %	maintien à un niveau élevé
Volume d'eaux usées facturé dans l'année	5 002 691	4 935 793	-1,3 %	en m ³
Nombre de factures émises	90 168	90 615	0,5 %	
Nombre d'abonnés au réseau d'assainissement collectif	46 219	46 780	1,2 %	
Ratio abonnés/km réseau	55,2	54,1	-1,9 %	

ÉVOLUTION DU BUDGET ENTRE 2017 ET 2018

Années	Investissement (reports compris)		Fonctionnement (rattachement compris)	
	Recettes (M€)	Dépenses (M€)	Recettes (M€)	Dépenses (M€)
2017	19,8	20,6	15,2	13,4
2018	16,4	14,4	15,4	13,2



Mission GEMAPI

Les Lois MAPTAM de 2014 et NOTRE de 2015 ont créé la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et ont décidé de la transférer des communes aux intercommunalités à compter du 1^{er} janvier 2018.

Depuis le début de l'année, la CAN exerce la GEMAPI dans le cadre de la représentation/substitution de ses communes dans les syndicats de rivière ou elles étaient adhérentes, à savoir : le SIAH, le SYRLA, le S3R et le SYMBO.

Parallèlement, Niort Agglo anime depuis juin 2017 une démarche visant à la création d'un seul syndicat de rivière sur le bassin versant de la Sèvre Niortaise afin de faciliter l'émergence et la mise en œuvre d'une GEMAPI cohérente, stabilisée et mutualisée sur ce territoire, en Deux-Sèvres et Charente-Maritime.

Afin de formaliser cette volonté commune, les 8 intercommunalités concernées ont adopté une délibération approuvant la création de l'Association de préfiguration du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre niortaise.

Dès l'Assemblée Générale Constitutive de l'Association de préfiguration, le 28 février dernier, un comité de pilotage et un comité technique ont été mis en place, avec les délégués et les techniciens des 8 intercommunalités et les présidents et techniciens de 4 syndicats de rivière, afin de co-construire ce projet.

Après de nombreux échanges entre les porteurs du projet, les services de l'Etat, du Conseil Départemental, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, les statuts du futur Syndicat Mixte ont été finalisés en décembre avec les Intercommunalités et 3 syndicats de rivière.

Le nouveau syndicat devra ainsi réaliser, sur un territoire d'une centaine de communes, des études et des travaux relatifs à la morphologie, aux ouvrages hydrauliques, aux milieux et aux habitats. Il prendra le relais des luttes contre les espèces invasives aquatiques (jussie, ragon-dins,...) préalablement portées par certaines intercommunalités dont Niort Agglo.

En 2019, les statuts du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise devront faire l'objet d'approbations multiples afin que cette structure puisse être créée et remplacer les syndicats de rivière existants.



Développement durable

Le service Aménagement durable du Territoire et Habitat accompagne les élus communautaires, les communes, les services et les agents de Niort Agglo dans la prise en compte simultanée des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, ainsi que leur intégration dans les politiques et projets déployés sur le territoire.

LA POLITIQUE « CLIMAT AIR ENERGIE »

NIORT AGGLO ÉLABORE SON PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte renforce le rôle des intercommunalités et les nomme coordinateurs de la transition énergétique au local. À la fois stratégique et opérationnel, le PCAET prend en compte, sur un périmètre géographique, l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

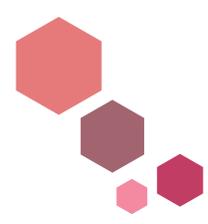
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).
- l'adaptation au changement climatique.
- la sobriété énergétique.
- la qualité de l'air extérieur.
- le développement des énergies renouvelables.

Grandes étapes du PCAET en 2018 :

Le diagnostic territorial a été finalisé. Il permet de dresser une photographie assez précise de la situation et des enjeux de territoire sur les différents volets du PCAET.

La stratégie territoriale a été esquissée. Au travers de l'outil destination TEPOS puis de la tenue de COPIL, les premiers jalons de la stratégie ont été posés. L'engagement de Niort Agglo dans une trajectoire Bas carbone a ainsi pu être formulé.

La première vague de concertation territoriale a été organisée. Du fait de travailler à une échelle de territoire et donc bien au-delà des compétences de la collectivité, les acteurs socio-économiques du territoire ont été conviés durant différents ateliers pour élaborer le programme d'actions du PCAET. Différentes actions sont donc proposées (mobilité, agriculture, rénovation énergétique, EnR, qualité de l'air, ...).



L'AGGLO SOUTIEN LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PERFORMANTE DES MAISONS INDIVIDUELLES

Le dispositif ACT'e vise à soutenir la rénovation basse consommation des logements. Il s'adresse à tous les propriétaires de Niort Agglo non éligibles aux aides de l'ANAH, qui souhaitent être accompagnés tout au long de leur projet. Pour ce faire, les conseillers de l'ADIL des Deux-Sèvres proposent un accompagnement personnalisé : visite à domicile, réalisation d'un pré-diagnostic, mise en lien

avec des professionnels labellisés RGE, aide à la lecture des devis, montage des plans de financement, suivi des consommations après travaux. Parallèlement, les professionnels de la rénovation (artisans, architectes, maîtres d'œuvre,...) sont mobilisés, en vue de développer et soutenir le marché de la rénovation énergétique performante.

Chiffres clés

395 passages à l'ACT'e en 2018
contacts enregistrés

936 personnes sensibilisées

L'année 2018 a été consacrée à la co-construction du plan d'actions 2018-2020 avec l'ensemble des partenaires (13 actions autour de 2 axes : l'accompagnement du particulier et l'animation territoriale).

LE CONSEIL EN ENERGIE AUPRÈS DES COMMUNES

Depuis 2010, Niort Agglo propose aux communes du territoire qui souhaitent bénéficier gratuitement de conseils et d'un suivi sur leurs patrimoines communaux (maîtrise de l'énergie bâtiments et éclairage public) un service de conseil en énergie.

Chiffres clés

29 communes de Niort Agglo engagées dans le Conseil en Energie Partagé

L'animation et la mobilisation territoriale autour du développement durable

Les animations autour de la rénovation énergétique dans le cadre de la plateforme ACT'e

- Le Pop-up Reno : dans les grandes surfaces de bricolage
- Les nuits de la thermographie : en partenariat avec les communes

Ces deux animations sont mise en places via notre partenaire, l'ADIL 79

La Semaine européenne du développement durable 2018

Niort Agglo a lancé, pour la quatrième année consécutive, un appel à projets dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable 2018, en direction des 40 communes. La thématique était laissée au libre choix des communes, mais avec la volonté de toujours sensibiliser le jeune public, notamment en milieu scolaire. Trois évènements ont donc été

montés.

L'animation des réseaux d'acteurs

Le Comité partenarial (COPART) pour le développement durable du niortais :

Instance de partage et d'échanges co-animée par la Ville de Niort et Niort Agglo, le COPART rassemble des acteurs publics et privés engagés en faveur du développement durable au local. En 2018, les principaux travaux ont porté sur : la préparation du challenge de la mobilité, de l'évènement « donnez-prenez », des informations et échanges sur divers sujets (déchets, mobilité, ...). Un bilan du fonctionnement du COPART a été dressé début 2018, ce qui a mis en évidence le besoin d'échanger sur les problématiques énergétiques, d'où la création d'un GT Energies.

Réseau Développement durable des communes :

Parallèlement, le Réseau Développement Durable des communes de Niort Agglo s'est réuni à plusieurs reprises pour aborder différents sujets : intervention d'ATMO Nouvelle-Aquitaine sur la qualité de l'air extérieur, méthanisation agricole avec Demeter Energies, intervention du CRER sur le bois énergie.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	212 k €	-
Recettes	97 K €	-

chapitre

5

L'animation du territoire





- 51 > L'École d'arts plastiques
- 53 > Le Conservatoire danse et musique Auguste-Tolbecque
- 55 > Les médiathèques
- 59 > Les musées Bernard d'Agesci et du Donjon
- 66 > Les sports d'eau

L'École d'arts plastiques

Aux termes de la charte des missions des services publics du ministère de la Culture pour les institutions d'art contemporain: « les écoles d'arts participent à la sensibilisation et à l'initiation plastique d'un vaste public : post- et périscolaire. »

NIORT

L'École d'arts plastiques **Pablo-Picasso** est située Centre Du Guesclin à Niort depuis 2009. Elle propose des cours de dessin et peinture pour tous publics (à partir de 5 ans), de gravure et d'art textile (tapisserie, feutre de laine) pour adultes et adolescents, de volume (modelage, sculpture) pour les enfants, ainsi que arts numériques, atelier passerelle et histoire de l'art.

ÉCHIRÉ

L'école d'arts plastiques **Camille-Claudel** propose sur le site d'Echiré des cours de dessin et peinture pour enfants (à partir de 6 ans), adolescents et adultes. Les 7 heures de cours sont dispensées le lundi et le samedi.

SAINT-HILAIRE-LA-PALUD

Le site de **Saint-Hilaire-la-Palud** propose des cours de dessin et peinture pour enfants (à partir de 6 ans), adolescents et adultes. Les 5 heures de cours y sont dispensées le mercredi.



Chiffres clés

1 directrice-enseignante,
6 enseignants et
1 agent administratif

61h de cours par semaine
(dont 49 h à Niort,
7 h à Échiré et
5 h à St-Hilaire-la-Palud).

329 inscrits à la rentrée 2018-2019
(dont 275 à Niort, 39 à Échiré et
15 à St-Hilaire-la-Palud).

PLUSIEURS DÉVELOPPEMENTS

Journée portes ouvertes (site de Niort) :

présentation de travaux d'élèves, démonstrations, ateliers découverte, rencontre des enseignants, information sur les inscriptions.

Rencontres d'artistes : Richard Texier (plasticien), Idalina Pedroza (photographe)...

Participation au Festival « 5^e Saison »

: diaporama de réalisations autour de la découverte de l'œuvre de Richard Texier, à Saint-Rémy.

Projets transversaux avec :

- le Conservatoire de musique et de danse Auguste Tolbecque : scénographie autour du projet « l'étrange Noël de Mr Jack » d'après Tim Burton.
- les médiathèques : Pierre-Moinot à Niort et Ernest-Pérochon à Échiré : visites et expositions de travaux d'élèves.
- le musée Bernard d'Agesci : visites d'expositions, séances de croquis.
- l'hôpital de Niort :
 - SESSAD-IME : intervention art-thérapie auprès d'un groupe d'enfants
 - EHPAD du Cèdre bleu : atelier inter-générationnel et exposition de travaux

- Des communes de Niort Agglo : Echiré : exposition de travaux d'élèves à la Maison des Associations lors des « Automnales » ainsi qu'à l'Hôtel de Ville.
- La Ville de Niort :
 - centre de la Photographie Villa Pérochon : visites d'expositions.
 - fête des activités périscolaires : atelier découverte des arts plastiques
 - Pilori Espace d'arts visuels : visites d'expositions

Accompagnement d'élèves vers la professionnalisation : information sur l'orientation, préparation de dossiers de concours d'entrée en écoles d'art (beaux-arts, arts appliqués, architecture, diplôme universitaire en arts plastiques, MANAA ...). Accueil de stagiaire ou de demandeur d'emploi en situation de handicap.

Politique tarifaire élargie au nouveau périmètre de Niort Agglo. Outil informatique de gestion d'école d'art et de nouveaux moyens de règlement (depuis 2012).

Participation à l'Agenda 21 : achat de fournitures respectueuses de l'environnement et recyclage.

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE GLOBALE

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement	221 292 €	Fonctionnement	59 379 €
- Dont personnel	189 639 €	Investissement	2167 €
Investissement	17 918 €		

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR SITE D'INSCRIPTION ET PAR DOMICILIATION

	Lieu de domiciliation			Total élèves
	Niort	Agglo (hors Niort)	Hors Agglo	
Inscrits à Niort	173	42	22	237
Inscrits à Échiré	10	20	6	36
Inscrits à St-Hilaire-la-Palud	1	15	1	17
Total des élèves	184	77	29	290

À noter : certains élèves sont inscrits dans plusieurs cours.



Le Conservatoire danse et musique Auguste-Tolbecque

Établissement d'enseignement spécialisé classé par l'Etat, le Conservatoire danse et musique Auguste-Tolbecque, conservatoire à rayonnement départemental (CRD), se décline depuis sur 3 sites :

- le site Du Guesclin à Niort (danse et musique) en cours de réhabilitation a déménagé au 9 rue du musée (juillet 2017), 29 rue Rouget de Lisle et 9 rue du Musée
- le site Jean-Déré à Chauray (musique),
- le site Désiré-Martin-Beaulieu à Vouillé (danse et musique).

Il est investi d'une triple mission d'enseignement, de création et de diffusion.

◆ L'ENSEIGNEMENT

Le volet enseignement recouvre :

- la formation musicale et chorégraphique des amateurs, depuis les cours d'éveil jusqu'à l'obtention éventuelle du certificat d'études musicales ou du certificat d'études chorégraphiques, déclinée de façon spécifique sur chacun des 3 sites
- la préparation à l'enseignement supérieur, qui débouche sur le Diplôme National à Orientation Professionnelle (DNOP)
- les ateliers pour adultes et la pratique « continuée »
- les interventions en milieu scolaire dans

le cadre d'un partenariat avec l'Education Nationale.

L'action culturelle se décline autour de quatre axes :

- prestations d'élèves
- spectacles d'élèves
- résidences d'artistes et classes de maîtres
- concerts professionnels inscrits dans la saison culturelle, coproduits par le conservatoire et différents partenaires (en particulier l'association Musique en Vie).

◆ LES ÉLÉMENTS MARQUANTS EN 2018

- Lancement des travaux de réhabilitation et de mise en conformité des bâtiments du site Du Guesclin (1^{er} juillet 2018)
- Une saison culturelle riche : mouvement dansé/phrasé musical, musique ancienne/contemporaine et les projets personnels d'élèves
- Une augmentation des actions sur le territoire en partenariat avec l'Education nationale (1 130 heures d'interventions)
- Le lancement de partenariats avec les communes de Prahecq, Echiré et Saint-Maxire pour une extension du Conservatoire sur le territoire de Niort Agglo.

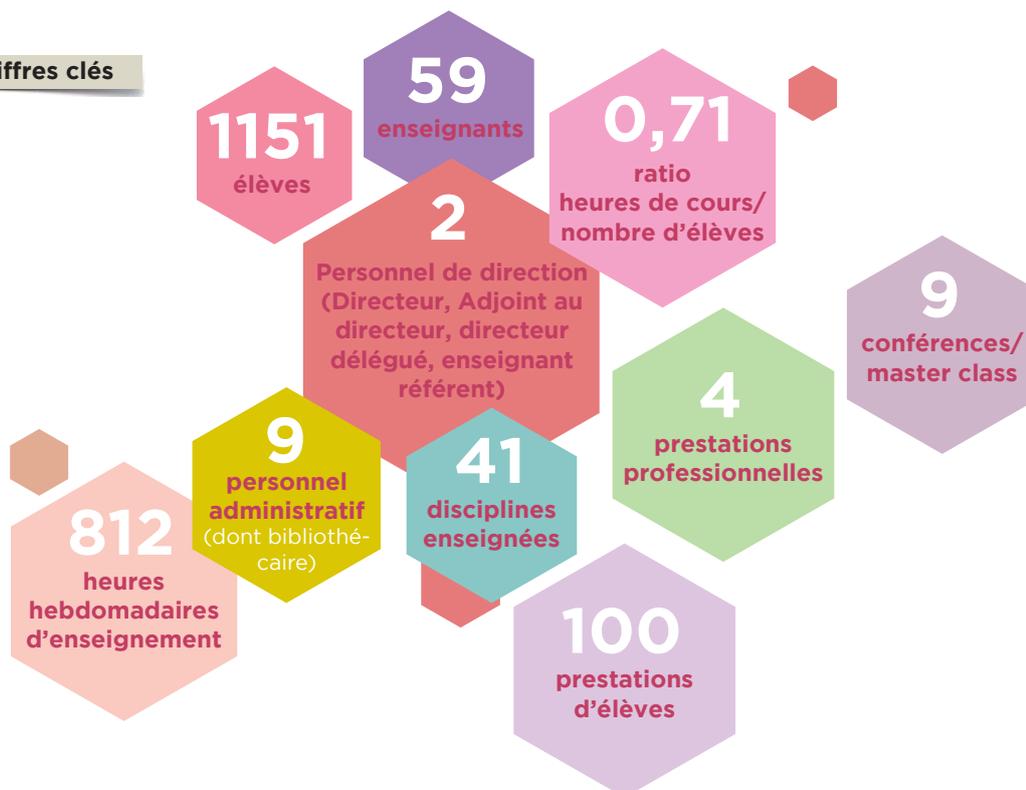
PERSPECTIVES 2019-2020

- Inauguration du Conservatoire site Du Guesclin réhabilité
- Continuité du travail en réseau dans le pôle Vie du Territoire
- Renforcement des partenariats avec les structures culturelles (Moulin du Roc...)
- Construction en réseau régional de la demande d'agrément aux enseignements préparatoires
- Saison culturelle 2019-2020 axée autour de 3 temps forts d'éducation artistique et culturelle sur le territoire (EAC),
- Concert des Orchestres à l'Ecole de St-Rémy, St-Hilaire-la-Palud, Niort (école Georges-Sand)
- Rencontre des élèves avec le spectacle vivant (participation à la création d'Agnès Pelletier « Pa- nique au dancing »...)
- Lancement de l'élaboration concertée du Projet d'Établissement 2020-2025

BUDGET 2018 - POUR L'ENSEMBLE DES SITES

Recettes		Dépenses	
Redevances :		Fonctionnement :	
Inscriptions / droits de scolarité :	331925 €	(dont masse salariale	2 698 847 €
		2 396 443 €)	
Conseil départemental	25 000 €	Investissement	1 449 483 €
État	63 200 €	Total	4 148 331 €
Région	0 €		
Location d'instruments	10 412 €		
Total	430 537 €	Coût de fonctionnement /hab. Agglo	
		Avant recettes	26,00 €
		Après recettes	22,76 €

Chiffres clés



Répartition géographique des élèves

Niort Agglo	1071
Deux-Sèvres (hors Niort Agglo)	50
Hors Deux-Sèvres	14
Total	1135

743 élèves à Niort, dont 647 Niortais

169 élèves à Vouillé, dont 112 Vouilletais

243 élèves à Chauray, dont 124 Chauraysiens



Les bibliothèques et la lecture publique

Le Service des Médiathèques met en œuvre la politique de lecture publique de Niort agglomération. Il assure l'égalité d'accès pour tous, à l'ensemble des collections publiques du réseau communautaire des bibliothèques et plus largement à toutes les ressources mises à disposition pour satisfaire les besoins de loisirs, d'information, de formation et de culture.

Cette mission comprend l'organisation d'un programme semestriel régulièrement renouvelé d'actions de valorisation de la lecture et de l'usage maîtrisé des médias auprès de tous les publics, explorant toutes les dimensions et tous les formats adaptés à tous les âges de la vie : « Bébés lecteurs », contes, lectures publiques, théâtre de poche, concert, conférences, rencontres d'artistes, expositions et spectacles vivants, « fab lab » et autres ateliers numériques.



Le réseau du Catalogue comprend les équipements de lecture publique et 2 bibliothèques d'études. Les 16 équipements communautaires de lecture publique en 2018 :

- 7 équipements à Niort : médiathèque Pierre-Moinot, médialudothèque Du Guesclin, médiathèque du Lambon, 3 antennes de quartier (Clou-Bouchet, Saint-Florent, Sainte-Pezenne) et 1 bibliobus.
- 9 médiathèques sur le territoire
 - Aiffres : médiathèque Madeleine- Chapsal
 - Chauray : médiathèque Léonce-Perret
 - Coulon : médiathèque Louis-Perceau
 - Echiré : médiathèque Ernest-Pérochon
 - Frontenay-Rohan-Rohan : médiathèque de la Tour-du-Prince
 - Mauzé-sur-le-Mignon : médiathèque Claude-Durand
 - Saint-Gelais : médiathèque de la Mare-au-loup
 - Val-du-Mignon : médiathèque Pierre-H. Mitard
 - Villiers-en-Plaine : médiathèque Georges-L. Godeau

181 000 €
Dépenses pour le renouvellement ordinaire des collections

pour
26 132
documents :

> Investissement (2018)

1 128 000 € | **2 536 000 €**
Dépenses | Recettes

- 10 683 livres et albums jeunesse
- 158 titres de périodiques acquis par abonnements
 - 1 243 CD-DVD
 - 123 audiolivres.
 - 258 jeux/jouets

> Fonctionnement (2018)

3 104 000 € | **181 000 €**
Dépenses | Recettes

INDICATEURS D'ACTIVITÉS 2018

LE PRÊT À DOMICILE DE DOCUMENTS

Bien que stagnant depuis une vingtaine d'années, voire en léger reflux, l'emprunt des documents reste sur le plan national un service très sollicité.

La médiathèque Pierre-Moinot a dû réduire ses activités entre le 1^{er} juillet et le 20 octobre 2018, le temps nécessaire à l'organisation du déménagement total de ses collections, de ses services et de ses personnels. Le volume global des prêts a donc un peu baissé par rapport à l'exercice précédent (- 4,6%). En revanche, les navettes documentaires, (transport des documents d'une bibliothèque à l'autre) ont accusé une hausse très sensible (+21%).

- 8 831 cartes d'emprunteurs créées ou mises à jour soit 13 935 usagers estimés emprunteurs actifs dont 369 collectivités emprunteuses et 471 abonnés hors Niort Agglo.

Au 31 décembre 2018 :

- 5069 enfants dont 2634 filles
- 7 059 adultes et jeunes adultes dont 4842 femmes
- 1 807 personnes âgées de + de 65 ans dont 1290 femmes

- 536 472 prêts enregistrés dont
 - 439 227 livres, albums et périodiques
 - 45 309 films documentaires ou de fiction
 - 37 252 CD et disques noirs et partitions
 - 14 684 jeux et jouets

- 113 411 documents ont voyagé par navettes documentaires, soit
 - 7 742 kms parcourus
 - 44 tonnes de documents transportés sur l'ensemble du réseau

ESPACES ET PRATIQUES NUMÉRIQUES

Les fermetures de services et l'installation à partir de septembre sur les sites déportés en centre-ville, a réduit l'offre de 75%. Ce qui se traduit par une baisse sensible du nombre des sollicitations durant le second semestre.

En parallèle, on note une augmentation du nombre de pages web consultées et surtout du nombre d'heures enregistrées (+34%) sur le site de formation en ligne (*Tout apprendre*)

- 1 592 909 pages du portail web consultées par 35 939 usagers sur 96 885 sessions
- 11 490 sessions web ouvertes sur site par 163 abonnés (1h50 par session en moyenne).
- 49 399 prêts réservés ou prolongés en ligne
- 4 036 documents consultés en ligne, sur site ou de chez soi :

- 2 658 titres musicaux écoutés
- 649 films téléchargés
- 729 titres de périodiques feuilletés
- 685 heures de formation en ligne utilisées

L'OFFRE SOCIO-CULTURELLE DES BIBLIOTHÈQUES

- **1 151 manifestations proposées, pour tous les publics dont 269 hors temps scolaires.**

- Fréquentation des manifestations et animations : 40 766 usagers.

- **Festival Regards noirs** : 3 200 personnes (session février et session avril-juin). Ce dernier, organisé avec et sur le territoire de 20 communes, a permis de déployer
 - > 5 rencontres d'auteurs
 - > 2 jeux d'enquêtes
 - > 1 jeu inter communal
 - > 15 représentations de 9 spectacles vivants (8 compagnies professionnelles)
 L'hommage à Henri-Georges Clouzot (1907-1977), cinéaste de renommée internationale, a fortement mobilisé l'équipe de la médiathèque Pierre-Moinot (expositions, conférences, spectacles), détentrice des archives familiales de la famille Clouzot.

- **Le prix des lecteurs des médiathèques de la CAN** décerné depuis 2010 sur la base d'une sélection d'ouvrages de fiction établie par les bibliothécaires sur un thème particulier (« Utopie(s) : Rêver d'ailleurs ») a couronné en 2018 les écrivains suivants lauréats d'un jury de 1500 lecteurs tous âges confondus :
 - Cécile Becq,
 - Cloé Cruchaudet,
 - Florence Hinckel,
 - Denis Lachaud.



- Sur le réseau, plusieurs rendez-vous, fixes et réguliers, attendent chaque année les très jeunes usagers et leurs parents :

- Bébés-lecteurs
- Heure du conte
- Petits sons et grandes histoires
- Les spectacles musicaux autour du conte pour les 0/3 ans et les 4/8 ans
- Soirées jeux

- Pour des publics plus larges, les médiathèques proposent égale des performances ou des activités régulières

- (ateliers, conférences, rencontres d'auteurs ou de personnalités diverses autour de :
- " *La Science se livre* " (Coulon, Mauzé, Frontenay-Rohan-Rohan)
 - " *La Semaine du Jeu* " (Frontenay-Rohan-Rohan)
 - " *Du tempo pour les tympanes* ", autour de la musique et du chant
 - Ateliers Minecraft (MPM, Coulon)
 - " *La Nuit de la lecture* "

- Autour d'une thématique annuelle proposée par le service des bibliothèques, la programmation décline chaque année une série d'événements tous publics. En 2018, autour de l'Utopie :

- conférence de Marina Salles sur « Le Clézio, guetteur de rêves » (MPM, 29 mars)
- conférence de Marie-Claire Phélippeau sur « L'Utopie de Thomas More » (MPM, 26 avril)
- conférence de Gaetano Manfredonia sur « Mai 68 : utopie et réalité » (MPM, 24 mai)
- films/débats sur les « Architectures utopistes » avec le concours du CAUE (MPM, 5 avril)
- films/débats sur « Métropolis de Fritz Lang » avec le concours d'une classe de musique improvisée du Conservatoire A-Tolbecque (MPM, 22 juin)
- exposition « A'More Utopia » : peintures, collages, gravures de l'artiste niortaise Aimée Rangeard (Lambon, avril-mai)

- Enfin, les bibliothécaires du réseau proposent chaque année d'accompagner par une programmation spécifique les festivals suivants :

- festival des littératures européennes de Cognac (MPM, Coulon, Usseau)
- festival Takavoir
- festival Nouvelles Scènes
- festival du 4^e Mur
- salon Niort en bulles autour de la Bande dessinée.

QUELQUES EVÈNEMENTS-CLÉS

25 juin 2018

Présentation du projet d'établissement (PSCES) de la nouvelle médiathèque Pierre-Moinot en conférence des maires et au conseil de communauté

29 juin 2018

Démarrage de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le choix d'un nouveau système d'information du réseau du Catalogue et de la médiathèque Pierre-Moinot.

30 août - 5 novembre 2018

Enlèvement de la réserve précieuse (3 000 imprimés et manuscrits rares) et désinfection de ses collections.

14 octobre 2018

Inauguration de la Grainothèque à la médiathèque du Lambon.

1^{er} septembre - 20 octobre 2018

Déménagement des collections, des services et des personnels de la médiathèque Pierre-Moinot, sur les sites Duguesclin, Hôtel de ville et Espace Mendès-France (Chauray).

Site Lecture publique adultes 15 rue de l'Hôtel-de-Ville de Niort, 10 décembre 2018

Délibération actant à l'unanimité le transfert à Niort Agglo de la médiathèque de l'Île-Aux-Livres de Magné à partir du 1^{er} janvier 2019

FORMATIONS PROFESSIONNELLES ACCUEILLIES EN 2018

25 stagiaires et élèves accueillis en formation en provenance des universités et IUT des métiers du livre (Bordeaux, Limoges, Nantes, Angers, ...)



Inauguration de la grainothèque à l'Espace Lambon © Darri



Inauguration médiathèque rue de l'Hôtel de Ville © Darri



Festival Regards noirs © Olivier Drillon



Les Musées Bernard d'Agesci et du Donjon

Labellisés *Musées de France*, les musées Bernard d'Agesci & du Donjon sont des lieux de dialogue permanent entre le passé et le présent, lieux d'apprentissage et de découvertes.

Héritage porté par une équipe, ces lieux de vies ouverts sur la ville et sur le territoire affirment des missions patrimoniales mais également d'éducation et de diffusion. Au service du développement et de la démocratisation culturels, ils facilitent l'accès au public le plus large et l'égal accès de tous à la culture. Ils conservent des collections reconnues d'intérêt public : ils sont garants de la préservation, de la conservation et la restauration des œuvres. Ils inscrivent la politique d'acquisitions dans un cadre d'enrichissement du patrimoine de la collectivité et gèrent la transmission des biens culturels (prêts, mouvement des œuvres...).

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

MUSÉE BERNARD D'AGESCI

Henri-Georges Clouzot, un réalisateur en œuvres : Octobre 2017 à février 2018

Art de faire, faire de l'Art : du 14 mars au 16 septembre

IKATS, tissus de vie. Un voyage de l'Orient à l'Occident : du 2 octobre 2018 au 6 janvier 2019

MUSÉE DU DONJON

Moulin du Milieu - Niort : de juin 2017 à décembre 2018

Fouilles réalisées en 2009 par l'INRAP dans le cadre de travaux d'aménagement d'un bassin d'orage à l'emplacement du parking actuel. Elles ont permis d'étudier les activités artisanales et industrielles qui se sont succédé depuis la fin du Moyen-Âge.

ACCROCHAGES

MUSÉE BERNARD D'AGESCI

Le Corbeau fait des bulles : du 7 décembre 2017 au 7 janvier 2018

Marianne Clouzot, un nouvel anniversaire familial : du 10 au 28 janvier 2018

Installation vidéo - Ballet barbare 2 - Renaud Bézy : du 31 janvier au 4 mars

Il était une fois...Nicole Doray-Soulard, céramiste : du 7 mars au 8 avril

Proche de la nature et de sa beauté, Nicole Doray-Soulard met sa sensibilité féminine au service de la sculpture animalière.

Port Boinot / Journées Nationales de l'Archéologie : du 14 juin au 2 septembre

Bernard d'Agesci, IN & out : du 11 au 30 septembre

Le face à face : du 14 septembre au 6 janvier

La science au siècle de Bernard d'Agesci : du 5 octobre 2018 au 3 février 2019

MUSÉE DU DONJON

Collections archéologiques, Histoire des hommes et civilisations des Deux-Sèvres

Collections ethnographiques, Mobilier et intérieur poitevin

Donjon, 1000 ans d'histoire

Salle lapidaire : ensemble d'objets issus de l'ancienne collection lapidaire de la Société de Statistiques, Sciences, Lettres et Arts des Deux-Sèvres.

Nouveauté : installation des divinités de Port-Boinot dans la salle architecture (septembre)

COLLECTIONS

DONATIONS D'ŒUVRES

- Donation Michèle Faucher : ensemble de textiles ethnographiques : une coiffe Malvina de Fomperron, une robe de baptême, un châle, deux dessus de coiffe, un bonnet de travail, un bonnet de jour (homme), une bande de dentelle
- Donation Claude Sapkas Keller : une paire de bottes de huttier, provenant de Coulon
- Donation Jeanine Damongeot : un tréteau de chamoiseur
- Donation François et Mireille Saint-Martin : fonds d'atelier de Jules-Gabriel Hubert Sauzeau

ACQUISITIONS

- Musette de cour (ancienne collection Auguste Tolbecque)
- Danseuse Ouled Nail, sculpture de Pierre-Marie Poisson
- Grand Vase, faïence de Parthenay par Henri Amirault
- Photographie : Pablo Picasso, Henri-Georges Clouzot et Maya à Juan les Pins
- Cœnochoé (sorte d'aiguière), dans le goût de Saint Porchaire, faïence de Parthenay par Prosper Jouneau
- Médaillon représentant une scène à l'Antique, faïence de Parthenay par Henri Amirault
- Guitare baroque, Italie - anonyme - Collection A. Tolbecque

RESTAURATION-CONSERVATION

Arts graphiques

Dessins, gravures et peintures sur papier de Bernard d'Agesci

Bulles de savon ou *La bonne mère* (dessin et gravure), Deux portraits de femme, *Une vestale*, *Portrait d'homme*

Coupe du Dôme du Temple de la Gloire/Monument triomphal en l'honneur de la Grande Armée, *L'Amour et Psyché*, *Étude préparatoire au tableau La Muse Erato* - Ange, *Vue perspective du projet d'embellissement du parc jardin de la Mothe Saint Héray*,

Portrait de Jean Sifrein Maury, *Les chats*, *La Vierge à l'enfant*, *Tête de lions*, *Tête de lion*, *Chauve-souris*, *Tête de chien*

Louis-Alphonse Combe Velluet *Paysage du Marais Poitevin*, dessin

Peintures

Jules-Gabriel Hubert-Sauzeau, *Portrait en pied du fils de l'artiste*, huile sur toile

Anonyme, *Sibylle Tiburtine*, huile sur toile

Anonyme, *Résurrection de Lazare*, huile sur toile

Louis Jules Frédéric Villeneuve *Nature morte*, huile sur toile

Portrait Eléonore Desmier d'Olbreuse

Anonyme 17^e *Portrait de Madame de Montespan*

Sculptures

4 sculptures en marbre présentées dans le jardin du musée Bernard d'Agesci : entretien et état sanitaire

Sapho par Clesinger

Bernard d'Agesci, *le Dauphin*, élément de fontaine : restauration et soclage

DÉPÔT

Carmel - porte de gaine / tabernacle double par Thomas Gleb, 2 statues, divers

PRÊTS D'ŒUVRES

37 œuvres et objets prêtés :

- Musée d'Art et d'Histoire de Cholet
- Musée d'art et d'histoire de Parthenay
- Musée municipal de Cognac
- Archives départementales des Deux-Sèvres
- Château-musée Henri IV - Nérac

RÉCOLEMENT

27 œuvres ont été inventoriées rétrospectivement

4 œuvres ont été inventoriées rétrospectivement en dépôt pour régularisation

PROJETS

RÉSERVES MUTUALISÉES ARCHIVES / MUSÉES ET (FAISABILITÉ ET PRÉ-PROGRAMME)

Marché du maître d'œuvre exécutoire début juillet 2017 : début de la phase de conception
3 janvier 2018 : Approbation de l'avant-projet Sommaire et démarrage de l'APD.
6 avril 2018 : difficultés techniques du marché de maîtrise d'œuvre.
Arrêt de l'exécution des prestations du marché et recherche de nouveaux espaces pour accueillir le projet réserves.

MUSÉE BERNARD D'AGESCI

Restructuration partielle du musée pour remédier aux désordres techniques, aux déperditions d'énergie du bâtiment, améliorer les conditions logistiques et réadapter le parcours permanent
2018 : réalisation du programme

DONJON

Préservation, restauration, mise en valeur des composantes architecturales, aménagement muséographique et amélioration des conditions d'accueil des publics. Remédier aux désordres techniques (étanchéité terrasse, altérations parements, réfection couverture, videoprotection ...)
2018 : lancement de l'étude de faisabilité

SÉCHOIR 3.0

Candidature à la labellisation Pays d'Art et d'Histoire en cours
Diagnostic des patrimoines des 42 communes réalisé par l'agence AVEC
Recrutement et formation d'une chargée de missions Inventaire des Patrimoines
Réalisation de l'inventaire des patrimoines de la Commune de Thorigny-sur-le-Mignon

FONDS COMMUNAUTAIRE DU PATRIMOINE

Le patrimoine communautaire, autre que muséal, est une des composantes fortes du paysage, de l'identité et de l'attractivité de Niort Agglo.
Niort Agglo a souhaité donner une impulsion nouvelle à sa politique du patrimoine, en développant avec les communes une stratégie de sauvetage et de préservation dans le but de valoriser et faire connaître des objets remarquables, qu'ils soient protégés au titre des Monuments Historiques ou non.
Une ligne budgétaire dédiée de 20 000 euros a été votée au budget 2018.
Trois commissions se sont réunies en 2018
18 dossiers pour les communes de Coulon, La Foye-Monjault, Niort, Échiré, Magné, Vallans, Saint-Hilaire-la-Palud, Thorigny-sur-le-Mignon, Usseau.

ACTIONS DE MÉDIATION

PUBLIC SCOLAIRE

191 classes accueillies, soit un total de 4095 enfants (2949 au MBA et 1146 au donjon), soit 117 classes du territoire et 74 hors Niort Agglo.

Participation à des parcours d'éducation artistique et culturelle : la restauration du portrait d'Éléonore Desmier d'Olbreuse et La classe, l'œuvre (les élèves de Première S du lycée de la Venise Verte ont voulu en savoir plus sur les origines du club de football local, les Chamois. Ils ont mené l'enquête et réalisé en 2018 un webdocumentaire pour une découverte interactive du site Boinot).

ANIMATIONS JEUNE PUBLIC

Mon anniversaire aux musées

39 anniversaires fêtés sur les 2 sites, soit 298 enfants de 6 à 12 ans accueillis

Vacances aux musées

126 inscrits (de 3 à 12 ans) ont participé aux visites-ateliers

Pour les vacances de Pâques, une nouvelle formule est proposée aux familles avec des parcours-livrets (16 familles).

VISITES GRAND PUBLIC

Art au menu, chaque 3^e jeudi du mois, mise en lumière d'une œuvre ou d'un spécimen muséal : 142 personnes

Dimanches au musée ou au donjon, rendez-vous mensuel sur un thème approfondi ou une découverte des expositions: 171 personnes.

Visites estivales du jeudi soir, en juillet et août 171 personnes

Visites estivales « Le Matin au Donjon », en juillet et août : 234 personnes

Nouveauté : Les journées en famille au donjon temps fort en lien avec la fête médiévale organisée à Niort le 7 juillet (stand écriture médiévale, confection d'une bourse médiévale, découverte des jeux médiévaux) et une journée sur le thème des pirates (jeux et ateliers) Création et mise en service de 2 nouveaux parcours numériques : Beaux-Arts au musée Bernard d'Agesci et ethnographie au Donjon.

PARTICIPATION DES MUSÉES AUX ÉVÉNEMENTS EUROPÉENS

Journées des métiers d'art : du 3 au 8 avril, « Futurs en transmission »

Journée de l'Europe : Curiosités en Europe visite guidée

Nuit des musées : 14^e édition, 757 visiteurs

Journées nationales de l'Archéologie : du 15 au 17 juin

Projet hors temps scolaire (Juillet)

Opération : « C'est mon patrimoine » : Le musée vu par les ados : Les adolescents (13-15 ans) du CSC Centre-ville de Niort ont réalisé un parcours-jeu autour des collections permanentes du musée

Journées européennes du Patrimoine : « L'art du partage », 2413 visiteurs

Fête de la Science : du 6 au 14 octobre

AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DES PUBLICS

L'école du Louvre se décentralise au musée Bernard d'Agesci :

Autour de quelques œuvres phares du XX^e siècle (cycle de 4 séances en mars)

Giotto : aux sources d'un humanisme pictural (cycle de 5 séances en novembre et décembre)

Week-end musées / Télérama (24 et 25 mars)

Imaginaire médiéval en famille : le 7 juillet au Donjon

Hackaton Musées 3.0 : du 19 au 21 octobre Niort Agglo, le musée Bernard d'Agesci et Niort Numeric, en partenariat avec le SPN, lancent le premier Hackathon Musées 3.0

Ciné-concert

13 mai : *Le fantôme de l'opéra de Rupert Julian* (1925)

20 mai : Ensemble Le Festin d'Alexandre.

CONFÉRENCES

18 janvier : *Mouvement et lumière au cœur de l'expérience du G.R.A.V.* -

Éric Morin, directeur des musées de Cholet

23 janvier : *Marianne Clouzot et la littérature : entre l'illustration anecdotique et l'épure interprétative* -

Érick Surget, conservateur en chef des bibliothèques de Niort Agglo

7 mars : *Voiles, Une histoire du Moyen Âge à Vatican II* -

Nicole Pellegrin, historienne du genre et anthropologue du vêtement au CNRS

8 mars : *Les figures romanesques féminines d'Ernest Pérochon* -

Éric Kocher-Marboeuf, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Poitiers, président des Amis d'Ernest Pérochon

23 octobre : *Antonin Proust (1832 - 1905), défenseur des arts* -

Bruno Vautrin, docteur en histoire de l'art contemporain

17 novembre : *Haydn le passeur* -

Christophe Fulminet, compositeur, directeur du Conservatoire de NiortAgglo

FÊTE DE LA MUSIQUE (20 juin) : présentation de l'Orgue P. Chéron

Cours de Qi Gong 2^e jeudi du mois à partir du 14 septembre, de 12h30 à 13h30

FOIRE AUX CATALOGUES : du 30 novembre au 2 décembre

Cycle de conférences et organisation d'un dîner annuel, en partenariat avec l'association des Amis des musées.

Le partenariat avec l'Association des Amis d'Ernest Pérochon est poursuivi.

ACTIONS SPÉCIFIQUES EN FAVEUR DE TOUS LES PUBLICS / INCLUSION

- **Rencontres Accès libre** - 3^e édition
- **Accrochage Bande-dessinée** : du 17 mai au 3 juin
- **Accueil des centres de loisirs**, pour la présentation d'un mini-spectacle de fin d'année.
- **Accrochage « Art'venture, Le siècle des Lumières »** (du 16 au 28 octobre)
- **Création du projet « dessine-moi des mots »**, en partenariat avec la médiathèque et l'inspection académique des Deux-Sèvres.

ACCUEIL

BOUTIQUES

Diversification des produits :

- dépôts vente en lien avec les expositions temporaires
- création d'objets pour les musées (rubixcube, bloc note donjon, carnet à dessin Bernard d'Agesci, magnet, marque-page...)
- mise en place des sacs de nos musées
- réimpression livret pédagogique et pass'patrimoine

L'équipe bénéficie de nouveaux outils facilitant la réalisation et le suivi de tâches commune.

Tous les membres de l'équipe prennent en charge une ou des missions secondaires permettant des réalisations personnelles diverses

ATELIER DE RESTAURATION PEINTURES ET ARTS GRAPHIQUES

Nombre d'œuvres restaurées en 2018 :

- 23 peintures (dont 5 œuvres ayant demandé des compétences liées arts graphiques et peinture)
- 22 œuvres pour les arts graphiques
- 22 photographies + un fonds important pour le service des musées (dépoussiérage et conditionnement)

Les restaurateurs ont travaillé pour 7 musées de la région Nouvelle-Aquitaine.

9 restaurateurs sont de manière régulière ou plus ponctuelle venus travailler à l'atelier : 6 restaurateurs peinture (support et couche picturale), 2 restauratrices arts graphiques, 1 restaurateur photographie, Total utilisation : 181,5 journées au total (dont 171.5 journées payantes)

TECHNIQUE

MUSÉE BERNARD D'AGESCI

- Changement de la centrale intrusion
- Nouveau système de vidéoprojection à l'auditorium
- Nettoyage des gaines de ventilation
- Améliorations techniques circuit chauffage : 6 nouveaux détecteurs de fuites d'eau et déplacements de certains bols pour meilleure accessibilité

- Réfection peinture petite zone accueil et accès salles expositions temporaires

DONJON

- Évacuation fientes pigeons
- Réfection fuites éclairages extérieurs



BUDGET PRINCIPAL RÉALISÉ (MUSÉE B-D'AGESCI ET DONJON)

Fonctionnement		Investissement	
Recettes	99 753 € (dont 78 903 recettes activité dont 50 164 billetterie)	Recettes	45 744 € (pour restauration et acquisitions d'œuvres, mécénat Amis des musées, subvention région pour musées numériques)
Dépenses	1 299 586 € (dont 878 820 € RH)	Dépenses	288 344 € (dont 84 387 € restauration, 44 672 acquisition, 4 672 fonds communautaire du patrimoine, vidéoprotection et musées numériques)

SÉCHOIR 3.0

Fonctionnement	
Mandaté	306 025.34 € (transfert temporaire maîtrise d'ouvrage à la ville de Niort)
Recette	10 000 € (participation ville de Niort au diagnostic patrimonial)
Recette AMO	3620 € (subvention Région)

BUDGET ANNEXE RÉALISÉ (ÉCRITURES D'ÉQUILIBRE AVEC BUDGET PRINCIPAL INCLUSES)

Fonctionnement		Investissement	
Recettes	53 398 €	Recettes	10 083 €
Dépenses	53 398 €	Dépenses	9 299€

Chiffres clés

25

agents

Filière culturelle
1 conservatrice en chef du Patrimoine, directrice du service
2 attachées de conservation, chargées des collections
1 chargée de mission pour l'inventaire des patrimoines Niort Agglo (depuis août / partenariat avec la Région)
1 attachée de conservation à mi-temps chargée des publics
2 agents médiateurs
11 agents d'accueil (dont 4 agents à 50%)

Filière technique
2 agents

Filière administrative
5 agents dont 1 à mi-temps sur la technique.

14

stagiaires dont une stagiaire rémunérée accueillie pendant 6 mois (recherche documentaire pour l'exposition relative à Bernard d'Agesci)

16 232

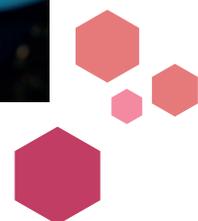
visiteurs au musée Bernard d'Agesci

18 673

visiteurs au Donjon

34 971

visiteurs



Les sports d'eau

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'apprentissage et de pratique de la natation et autres activités nautiques, le service des sports d'eau est chargé de la gestion administrative, technique et financière des équipements sportifs communaux (6 piscines et 2 bases nautiques). Le service a aussi pour mission, la prise en charge des demandes de subventions dans le cadre des manifestations sportives porteuses d'attractivité et d'identité pour le territoire.

EVÈNEMENTS MAJEURS DE L'ANNÉE

L'année sportive 2018 - 2019 a été marquée par le relogement des activités de la piscine de Niort réparties sur 4 équipements (Champommier, Chauray, Magné et dans une moindre mesure sur Mauzé/Mignon) :

- base nautique de Noron : création d'une nouvelle activité « stand up fitness/yoga proposée à Niort plage, stage de voile mis en place aux petites vacances
- base nautique du Lidon : mise en accessibilité PMR à la fin de l'année
- Mauzé/Mignon : changement de la masse filtrante et pose de carrelage dans les vestiaires collectifs

- Sansais la Garette : mise en place d'une bâche d'hivernage et rénovation des locaux du personnel à la fin de l'année
- Magné : mise en place d'une bâche d'hivernage et rénovation des locaux du personnel et de l'infirmerie
- Chauray : mise aux normes de sécurité du toboggan et remplacement et isolation des gaines de ventilation
- Pré Leroy : démarrage du chantier de réhabilitation et le relogement des activités dans les autres équipements aquatique de Niort Agglo
- Champommier : changement de la chaudière et mise en place de vestiaires collectifs provisoires

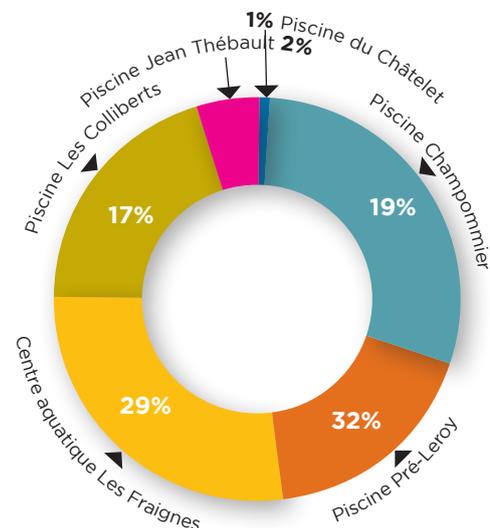
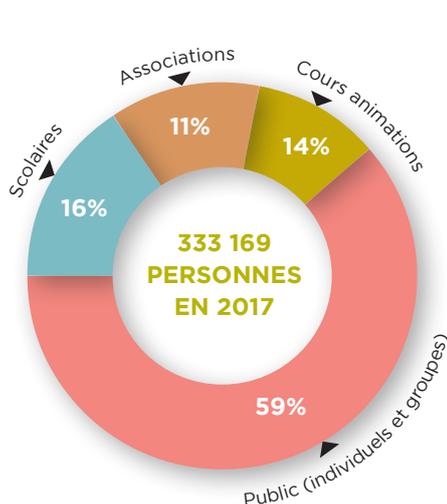
LES PISCINES

De nombreuses activités sont organisées dans les piscines : accueil des scolaires et cours collectifs et individuels.

Cinq associations sont également présentes dans les piscines et proposent : natation sportive, plongée, sauvetage, water-polo, esquimautage, triathlon...

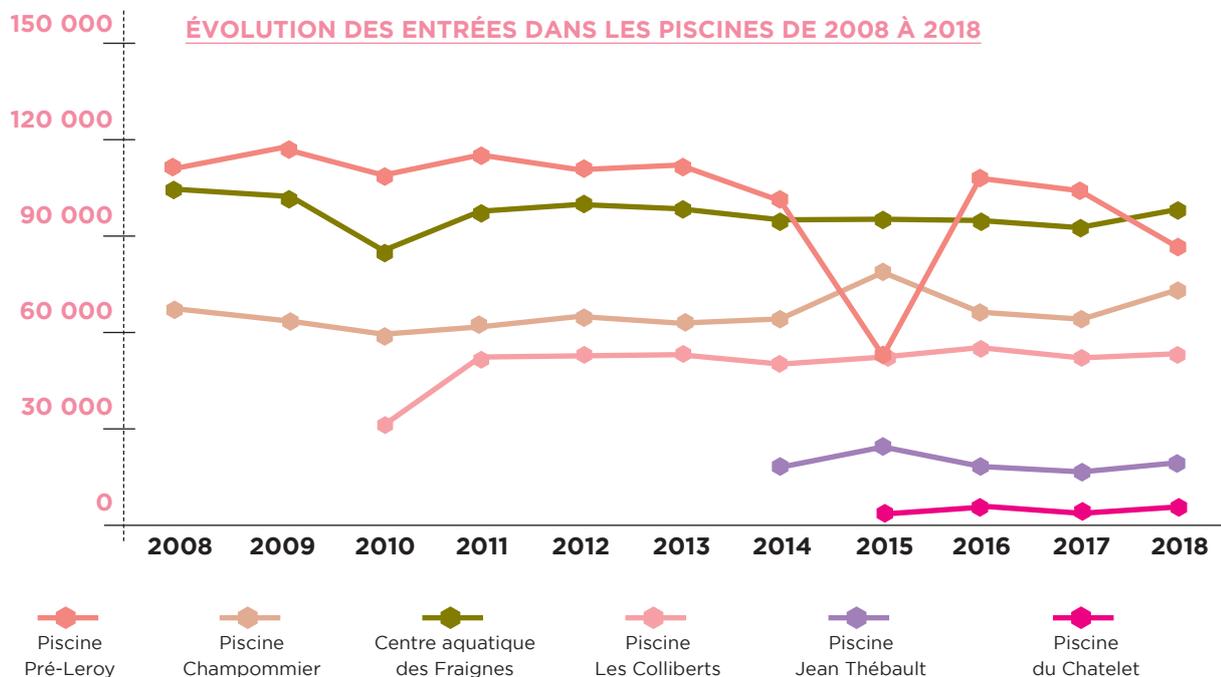
Toutes ces associations proposent des activités d'entraînement, loisirs, détente et bien-être. Deux d'entre elles participent également à des compétitions au niveau départemental, régional et même national avec de très bons résultats. Les compétitions de natation et de water polo ainsi que quelques évènements associatifs se déroulent très régulièrement à la piscine Pré-Leroy. La piscine de Mauzé a été le cadre d'une compétition de natation masters pour la première fois.

La natation scolaire concerne le cycle 2 (cp, ce1, ce2) et les grandes sections maternelles.



FRÉQUENTATION DES PISCINES PAR TYPE DE PUBLIC

FRÉQUENTATION PAR PISCINE



LES BASES NAUTIQUES

9 associations fréquentent quotidiennement la base nautique de Noron à Niort (aviron, canoë-kayak, triathlon, voile, yole, jet-ski, motonautisme, modèles réduits et sauvetage canin). Elles y proposent des pratiques de découverte, loisirs et compétitions et y organisent des manifestations.

Activités scolaires : Niort Agglo développe les activités canoë-kayak et voile pour les classes de cycle 3. Ainsi, 1 455 enfants ont pu bénéficier d'un cycle de 6 séances dans l'une ou l'autre de ces activités, à Noron, au Lidon, sur les conches du marais à Arçais ou sur la Sèvre Niortaise à Magné, Coulon, Echiré, Saint-Maxire et Saint-Gelais.

282 séances de canoë et de voile ont été proposées.

Activités périscolaires : 1010 personnes encadrées pendant les vacances scolaires issues des centres de loisirs, centres socioculturels

ou associations sportives à la base nautique de Noron, à la base nautique du Lidon. Au départ de Pré Leroy dans le cadre de Niort Plage. **2286** personnes ont ainsi été accueillies pour participer aux activités nautiques.

Activités associatives : les associations ont bénéficié de **878** séances d'entraînement et de journées événementielles en 2017 soit environ **2948** heures de mise à disposition de la base nautique.

Enfin, 66 locations de canoës et kayaks ont été réalisées à la base nautique du Lidon durant l'été.

SUBVENTIONS DES MANIFESTATIONS 2018

Comité territorial de montagne et d'escalade des Deux-Sèvres	Coupe de France d'escalade et le championnat de France de vitesse	1 500 €
Stade Niortais Athlétisme	Championnat de France Espoirs et Coupe de France des Ligues minimales	6 000 €
Comité d'organisation du tour cycliste des Deux-Sèvres	Deux-Sévrienne et Tour cycliste des Deux-Sèvres	7 500 €
Courir en Deux-Sèvres	Coulée Verte	5 000 €

chapitre

6

Les services ressources





- 69 > Les ressources humaines
- 72 > La mission Vie au travail
- 74 > Mission communication interne
- 76 > Les assemblées et affaires juridiques
- 78 > La communication
- 80 > Les finances
- 82 > Les marchés publics
- 83 > Les systèmes d'information (STI)
- 84 > Gestion du patrimoine
- 86 > Etudes et projets neufs
- 92 > Le rapport financier

Les ressources humaines

MISSIONS

Mobiliser et développer les ressources avec une grande efficacité et efficacité en soutien à la stratégie de l'organisation. Garantir l'équité et le respect des règles de droit.

MOYENS HUMAINS

Le service des Ressources Humaines de Niort Agglo est composé de 19 agents dont 1 à temps non complet.

OBJECTIFS

La Direction des Ressources Humaines répond à la demande des responsables de services et des agents en lien avec les orientations décidées par les élus.

EVENEMENTS MAJEURS

Réorganisation RH - L'évolution des Ressources humaines

- Une plus grande coopération RH ville / Niort Agglo.

La recherche d'une plus grande cohérence dans la politique de gestion comme la volonté de développer de nouvelles activités en matière de RH conduisent à mutualiser les services RH Niort Agglo et ville (Projet RIFSEEP ; rapport égalité hommes et femmes ; bilan adhésion secrétariat commission réforme et comité médical et perspectives dans le cadre d'une nouvelle tarification ; gestion des carrières : entretien professionnel, procédures avancement de grade, ratios d'avancement, même intervenant sur le logiciel SEDIT. Actions de formation communes ; compte personnel de formation ; recherche commune d'un médecin, réflexion sur un conventionnement mutualisé FIPHFP ; stages d'immersion dans les 2 collectivités ; formations GPEEC communes). La mutualisation des moyens permet de conforter les prestations actuelles de gestion des RH.

Développer de nouveaux services pour faire face aux enjeux de demain notamment la mise en place d'une GPEEC et d'un accompagnement des parcours professionnels.

Ces 2 nouvelles activités fondamentales s'inscrivent dans la volonté d'assurer une continuité de service public de qualité.

Face aux défis auxquels les organismes sont confrontés -anticiper pour gérer les ressources et développer l'efficacité du service -la Direction RH doit adapter le service public aux besoins des usagers mais aussi aux attentes des encadrants et des agents qui, au quotidien, en assurent le fonctionnement. Pour ceci, 2 objectifs en 2018 :

- la GPEEC : fixer les bases d'une modernisation de la Direction RH par la numérisation des outils : fiches de postes, évaluation, formation, établir un référentiel de compétences nécessaires à un poste et les qualifier par un vocabulaire simple, commun à tous. Proposer une vision claire des profils et besoins en RH.



- Mise au point d'une procédure d'accompagnement à la mobilité contrainte pour les agents en difficulté de santé ou autre ; permettre aux agents de faire le point sur sa situation professionnelle et le cas échéant définir la trajectoire à suivre pour aller vers de nouveaux horizons.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS
STAGIAIRES (EDUCATION NATIONALE OU AUTRES ORGANISMES)

374 demandes de stages traitées (401 en 2017) : Budget dépensé pour les stagiaires rémunérés : 22 076,25 euros (15 094.80 euros en 2017)

DEMANDES D'EMPLOI : 654 (682 en 2017)
416 candidatures spontanées (437 en 2017)

NOMBRE D'ARRÊTÉS : 1562 (2315 en 2017)

NOMBRE DE DÉCISIONS : 1 (0 en 2017)

NOMBRE DE DÉLIBÉRATIONS : 19 (21 en 2017)

NOMBRE D'OUVERTURES DE COMPTE
EPARGNE TEMPS : mis à jour le 7/05/2018 -

- 42 agents ont ouvert un CET et 13 agents ont clôturé leur CET, ce qui représente 529 CET actifs au 31.12.2018
- 306 agents ont alimenté leur CET avec un total de 2 229 jours (299 agents/1902 jours en 2017)
- 753 jours indemnisés - 96 agents - 73 110 eur (45 455 € en 2017)
- 151 jours mis sur la RAFPT- 22 agents - 7 127.58 euro (4 819,86 € en 2017)

RECRUTEMENTS TEMPORAIRES :

- 530 contrats/avenants Niort Agglo répartis dans 14 directions
- 32 contrats AIN répartis dans 4 directions

RECRUTEMENTS PERMANENTS :

- nombre d'appel à candidatures : 86 (dont 7 relances) : 25 en catégorie A, 37 en catégorie B et 24 en cat C - (70 en 2017)
- 576 candidatures saisies dont 360 sur postes vacants (640 en 2017)

Recrutement d'agents : 76 dont 31 nouveaux (57 en 2017) suite à : 2 mutations, 31 créations de poste, 29 fins de contrat, 10 départs en retraite/décès, 16 nouvelles affectations/modifications de temps de travail et 4 disponibilités/démissions.

JOURS D'ABSENCE POUR MALADIE, MATERNITÉ, PATERNITÉ :

- Maladie ordinaire : 8 828 jours (7 488 en 2017)
- Congé longue maladie : 3 574 jours (2 349 en 2017)
- Congé longue durée : 1818 jours (1 331 en 2017)
- Congé Grave Maladie : 0 jour (0 en 2017)
- Congé maternité+ congés pathologiques + Congé paternité : 1157 jours (934 en 2017)
- Temps partiels thérapeutiques : 29

Nombre total de jours d'absence (accidents de service et maladie professionnelle compris) : 18 692 jours (16 475 en 2017)

ACTIVITÉ JURIDIQUE RH

Récapitulatif synthétique :

- Nombre de procédures disciplinaires/ consultations juridiques en matière disciplinaire réalisées en 2018 : 5
- Nombre de consultations juridiques RH en 2018 : une cinquantaine de consultations juridiques
- Nombre de dossiers contentieux en cours en 2018 : 18

GESTION DES CARRIÈRES/PAIE

Bulletins de salaires édités : 10 440 bulletins (10 255 en 2017)

Nombre d'agents ayant bénéficié de mesures sociales :

- allocations frais de garde jeunes enfants = 13 agents - (10 en 2017)
109 demandes (94 en 2017)
- allocation enfant handicapé = 11 agents - (15 en 2017)
- allocation participation aux frais de vacances = 70 agents - (74 en 2017)
136 demandes (170 en 2017)

Prises en charge partielles des titres d'abonnement à un service public de transport public ou location de vélo : 23 agents (27 en 2017)

Nombre d'heures supplémentaires payées : 6 501,01 h - 226 agents - (5 904,63 h en 2017/ 200 agents)

Nombre d'heures complémentaires payées : 3 205,92 h - 49 agents - (2 225.12 h en 2017 - 32 agents)

Dossiers demi traitement = 216 dossiers traités (46 agents) (169 pour 43 agents en 2017)

Participation à la complémentaire santé =
236 agents (178 agents en 2017)

Participation au contrat maintien de salaire =
540 agents (519 agents en 2017)

- Avancements de grade : 54 (73 en 2017)
- Promotions internes : 12 (2 en 2017)
- Promotions d'échelon : 258 (222 en 2017)
- Congés parentaux : 3 (6 en 2017)
- Congés de maternité : 8 (6 pour 2017)
- Congés de paternité : 10 (12 pour 2017)
- Disponibilités en cours : 13 (14 en 2017)
- Mise à disposition en cours : 1 (1 en 2017)

En cours au 31/12/2018 :

- Temps partiel sur autorisation : 35 (43 en 2017)
- Temps partiel de droit : 6 (14 en 2017)

INSTANCES PARITAIRES :

- 3 CHSCT (3 en 2017)
- 16 CAP (14 en 2017)
- 10 CT (7 en 2017)

FORMATION :

428 agents ont bénéficié d'au moins une formation (399 en 2017)

138 agents formés en interne (sécurité réglementaire : conduite engins et SST, AIPR, gestion comptable, informatique musicale, workflow délibérations) (132 en 2017)

Total général : 1 427 jours de formation ont été réalisés (1 704 en 2017)

Crédits consommés pour la formation :

90 425 €

Chiffres clés



BUDGET RÉALISÉ 2018

Principal	26 852 282 €
Assainissement	2 773 569 €
Transports	270 612 €
Immobilier d'entreprises	76 588 €
Atelier de restauration	31 271 €



La mission vie au travail

Pôle de rattachement : Ressources et gestion administrative

Nombre d'agents : 7 agents - 3,4 ETP

Périmètre d'expertise : prévenir les risques professionnels, informer, conseiller, assister et accompagner les élus, l'encadrement, les agents et leurs représentants en matière de santé et sécurité au travail.

CONTEXTE ET ENJEUX

NiortAgglo comme tout employeur a l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Si le travail apporte de la satisfaction, il expose les agents à des risques professionnels, physiques, biologiques, chimiques ou psychologiques qui peuvent avoir des conséquences immédiates ou à plus long terme sur : la santé, le climat social ou la cohésion du groupe, l'efficacité et la qualité du service public. NiortAgglo travaille aujourd'hui à une prévention intelligente. Celle qui questionne les conditions de travail en prenant soin de pouvoir prendre en charge l'urgence des situations.

MISSIONS

Accompagner notre collectivité (élus, encadrement, agents et leurs représentants) dans le déploiement de sa politique en matière de santé, sécurité et conditions de travail dans différents domaines :

- prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail ;
- limiter l'altération de la santé du fait du travail ;
- garantir l'égalité des chances et des droits socio-professionnels des agents, en particulier pour les agents en situation de handicap et/ou présentant des difficultés de santé ;
- accompagner individuellement/collectivement pour contribuer au mieux-être personnel et professionnel ;
- réduire l'impact des situations « de crise » (dans les champs de compétence du service) qu'elles soient collectives ou individuelles ;
- assurer le suivi individuel de l'état de santé des agents ;
- participer à la traçabilité des expositions/risques professionnels, assurer une veille sanitaire (pour la partie médecine) ;
- accompagner l'encadrement à l'évaluation des risques professionnels par l'actualisation du document unique et l'élaboration des programmes de prévention pluri-annuels ;
- conseiller employeur agents et représentants du personnel en matière de prévention des risques professionnels.

ACTIONS 2018

- Elaboration et développement d'un projet de Mission « Vie au travail », mise en place de l'organisation de cette équipe pluridisciplinaire ;
- Formation commune et spécifique des membres de la Commission d'évaluation des risques socio-organisationnels et du GASMET (Groupe d'analyse des situations de mal être au travail), élaboration et proposition d'un programme de prévention dans ce domaine ;
- Lancement de la démarche d'évaluation des risques professionnels et de mise à jour du document unique à la Direction de la gestion des déchets et à la Direction de l'assainissement ;
- Intégration d'une infirmière en préparation du diplôme universitaire d'infirmier en santé au travail, pour renforcer l'équipe médicale et assurer de manière plus régulière le suivi médical périodique réglementaire ;
- Mise en place de la Commission santé sécurité ;
- Elaboration d'une convention commune NiortAgglo / Ville de Niort avec le Fonds pour l'Insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) ;
- Rapprochement avec les acteurs de la prévention de la Ville de Niort et du SEV en vue de mener des actions communes et de partager l'expérience et les réalisations en matière de santé et sécurité au travail ;

- Elaboration de procédures (gestion des accidents, délivrance des autorisations de conduite des engins, etc.), communication dans l'intranet ;

- Lancement d'un diagnostic sur la gestion et l'utilisation des agents chimiques dangereux dans les directions concernées.

QUELQUES CHIFFRES CLEFS 2018

Dialogue social – instance représentative :

- 3 CHSCT (Comité hygiène sécurité et conditions de travail) dont 18 dossiers soumis pour avis (10 portant sur des projets de construction, aménagement, réhabilitation ou déménagement) et 21 dossiers présentés pour information,
- 6 commissions « locaux et nouvelles technologies »
- 4 commissions « santé sécurité »

Prévention des risques socio-organisationnels

- 9 réunions du GASMET (groupe d'analyse des situations de mal être au travail) et 5 nouvelles fiches de signalement, 7 direc-

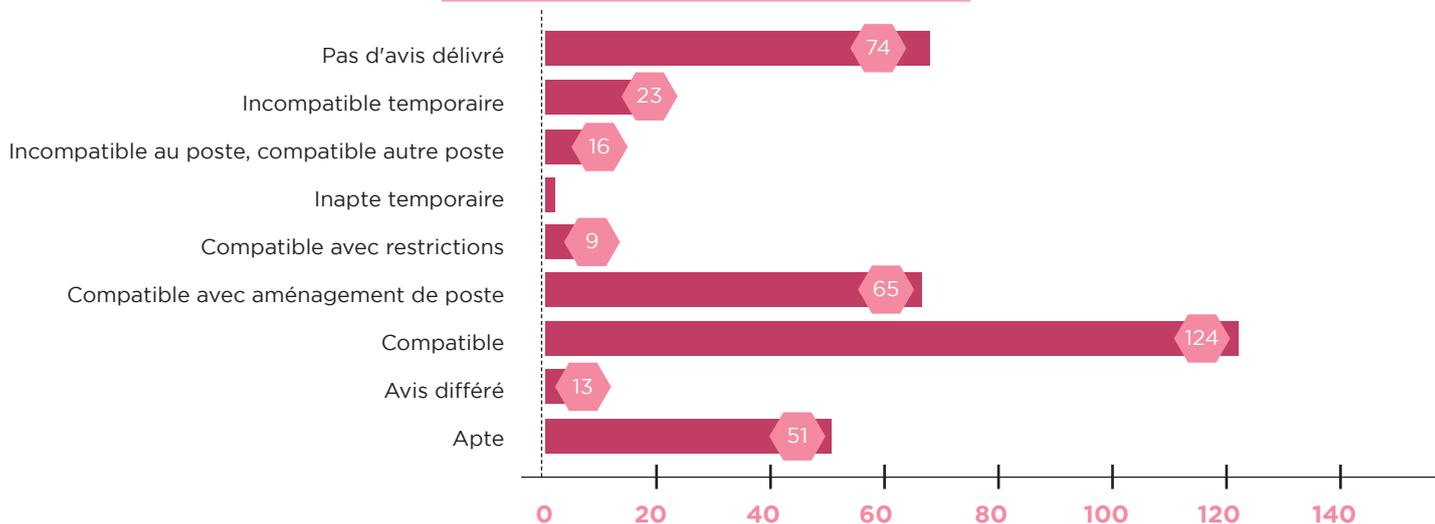
tions concernées (5 situations individuelles et 2 collectives),

- 20 entretiens individuels ou collectifs dans le cadre du suivi et accompagnement par le GASMET

Médecine préventive

377 consultations, 61 visites périodiques, 75 visites d'embauche, 7 visites de pré-reprise et 67 de reprise, 167 visites occasionnelles (dont 32 à la demande de l'employeur, 54 à la demande de l'agent et 56 à la demande du médecin de prévention et 25 pour autres motifs)

SUITES DE VISITE MÉDECINE PRÉVENTIVE



Chiffres clés

256
entretiens

233
individuels

5
collectifs

18
concertations

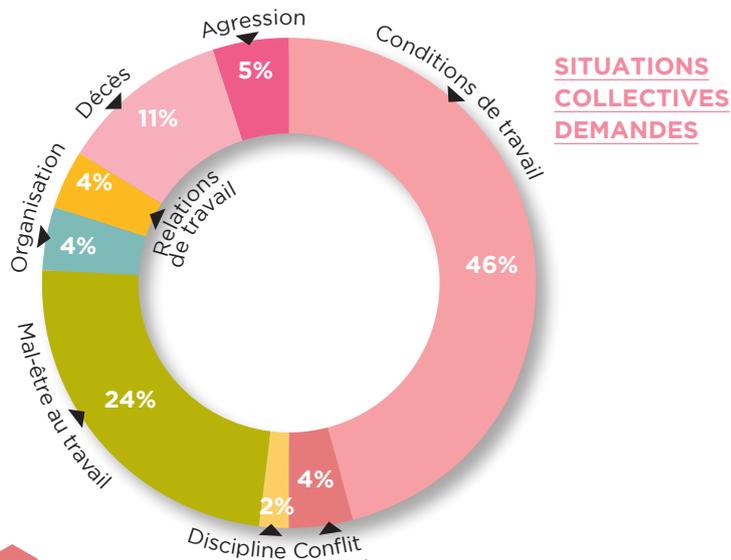
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL RÉPARTITION DES THÉMATIQUES



Maintien en emploi

10 réunions santé social en collaboration avec la Direction des ressources humaines, pour une moyenne courante de 30 situations individuelles suivies (retours longue maladie, aménagements complexe des conditions d'exercice, télétravail, mobilités pour raison de santé ...)

21 postes aménagés





Mission communication interne

Rattachement : direction générale

Nombre d'agents. Effectif réel : 2 ETP. **Effectif théorique :** 3 ETP

◆ PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- Editorial, rédaction
- webmastering et animation de site
- accompagnement des directions, des utilisateurs
- organisation d'événements

◆ MISSION(S) DU SERVICE

- Faire comprendre l'EPCI aux publics internes et le rôle qu'ils jouent au cœur du bloc communal
- Faire valoir les compétences des agents et leurs interactions dans les missions qu'ils remplissent
- Soutenir la conduite du changement impulsée par la DG en ouvrant la voie à l'information et aux modes de travail numériques
- Accompagner les services dans leurs actions

◆ CONTEXTE DE LA MISSION

- La loi NOTRe (7 août 2015) portant nouvelle organisation territoriale de la République
- La loi sur la modernisation de l'action publique de 2019
- La reprise éditoriale d'une lettre d'information
- La création d'un site intranet/extranet
- La remise en perspective d'événements internes

Chiffres clés

BUDGET 2018

22 000 €
fonctionnement

LES DYNAMIQUES ENCLENCHÉES EN 2018

LETTRE D'INFORMATION TAPTAP

- 10 numéros
- Sommaires conçus à l'année et revisités chaque mois en fonction de l'actualité et des priorités

L'INTRANET ET L'EXTRANET TAPTAP

Accès à TapTap

- Lancement du site : 15 mai 2018
- Ouverture du site aux agents Ville de Niort, secrétaires de mairie : septembre 2018
- Affichage du site dès l'ouverture des sessions
- Comptes actifs totaux : + de 950 comptes dont + de 607 comptes créés entre octobre 2017 (campagne de création de comptes dans Active Directory (AD) et décembre 2018.

Accompagnement des utilisateurs

- Secrétaires de mairie. Ateliers de présentation du site et des espaces collaboratifs : de septembre à novembre (12 dates. 26 personnes présentes/36 répondants. 2 intervenantes internes)
- Création d'une communauté de référents dans les directions. Réunions de la ligne hiérarchique avec appui de la DG. Puis gestion et animation de groupes. Rencontres sur le terrain.
- Identification des chef(fe)s de projet. Création d'une communauté de gestionnaires d'espaces collaboratifs

Actualités publiées

- Headers. Chaque semaine mise en ligne d'une nouvelle photo pointant sur un rédactionnel. +20 header publiés jusqu'en décembre 2018.
- « A la Une » : environ 50 actualités
- Brèves rédigées par les services : environ 300 brèves
- Sujets et thématiques majeurs : la connaissance des grands chantiers, les élections professionnelles, les process RH, le quotidien des grands services ou équipements...

Gestion de l'annuaire

- 3 types de publics : les agents des 4 collectivités, les DGS et secrétaires de mairie, les élus. 2 414 entrées avec coordonnées
- Trombinoscope : + de 1115 photos. Gestion des photos dans le système d'information (SI) avec DSI
- 1 campagne photo (3 semaines) en septembre. 95% de la population Niort Agglo

Fonctionnalités

- Rédaction d'une feuille de route 2018/19
- Mise en place avec DSI de la migration progressive du répertoire Publication2 vers la GÈD qui doit centraliser l'ensemble des documents des directions (impact recherché : accès facilité et sans doublons aux documents publiés dans la GÈD)
- Création de formulaires web éditables
- Création de mini sites pour les partenaires sociaux (avant le lancement de la campagne aux élections professionnelles)

Chiffres clés

Critérium cycliste territorial

30

nationaux
dont 5 collègues

Semaine de la mobilité mixée avec l'opération 10 000 pas pour ma santé

100

collègues au départ du site Marcel-Pagnol vers la Brèche

LES EVÉNEMENTS

Cérémonies des médaillés et retraités

87

collègues présents dont 13 médaillés et retraités

Vœux mutualisés aux personnels

636

agents inscrits
248 agglo + 388 vdn

Défi inter entreprises

7

équipes
28 collègues



Administration générale et affaires juridiques

MISSIONS :

- organisation, gestion et sécurisation des conférences des Maires, des conseils d'Agglomération et des délibérations adoptées.
- détermination des différents montages juridiques possibles pour faciliter et sécuriser les projets et décisions des instances décisionnelles.
- suivi des dossiers contentieux et précontentieux.
- veille réglementaire et législative
- rédaction, conseil, suivi juridique de l'ensemble des conventions de droit privé.

LES CHIFFRES EN 2018

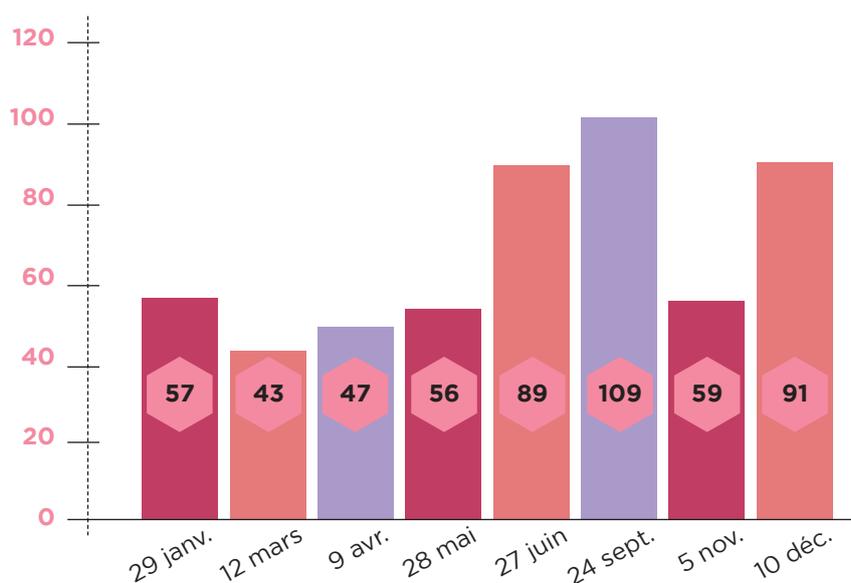
SERVICE DES ASSEMBLÉES

Les séances organisées en 2018 dans les communes du territoire communautaire ont été réparties de la façon suivante :

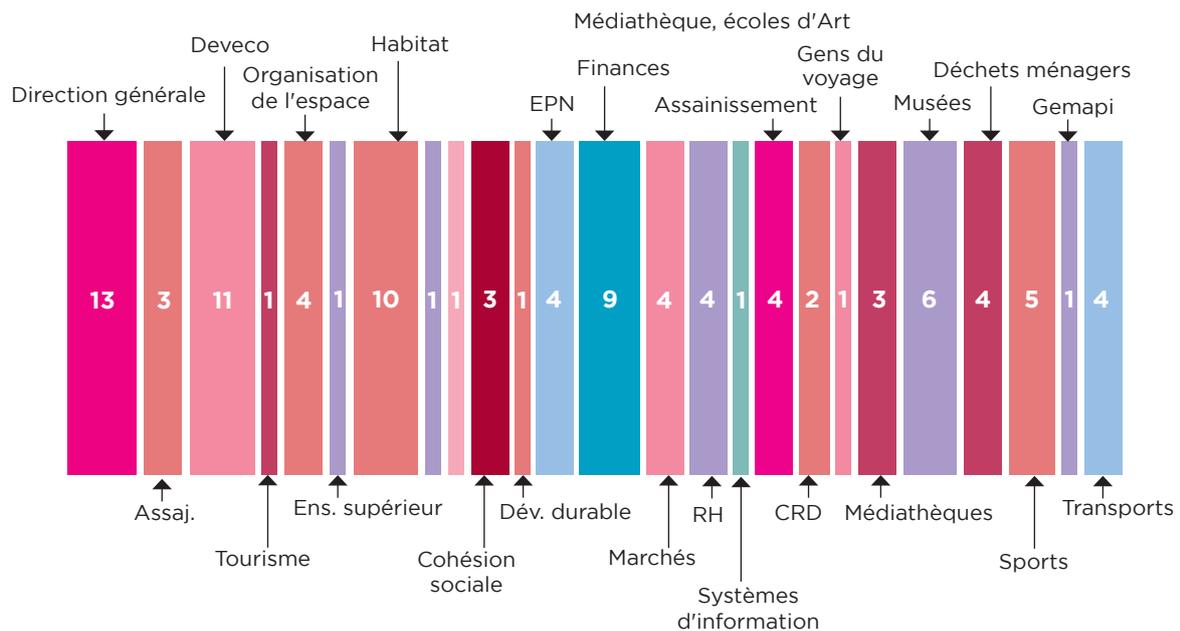
- 2 nouveaux conseillers communautaires installés en 2018

- 8 conseils d'Agglomération et 17 conférences des Maires
- 551 délibérations adoptées. (Augmentation de près de 18 % par rapport à 2017)

LES DÉLIBÉRATIONS CLASSÉES PAR CONSEIL



RÉPARTITION DES DÉLIBÉRATIONS CLASSÉES PAR SERVICE (EN %)



725 décisions du Président présentées aux élus communautaires (dont 375 de moins de 4 000 €).

SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES

- + de 250 consultations en interne, à la demande des services.
- mise en place du pré-contrôle de légalité des projets de délibérations dans l'outil de gestion des actes.

Le service a également accompagné plusieurs projets structurants, principalement liés à l'évolution des compétences de Niort Agglo.

SERVICE GESTION ADMINISTRATIVE DU PATRIMOINE

- Ce service a principalement réalisé :
- rédaction et suivi de conventions/baux : 54
 - rédaction et suivi acquisitions/ventes/servitudes : 30+ 90 suivi dossiers
 - préemption : 1 + suivi et veille foncière
 - consultations juridiques : 20

- avis juridiques : 70
- vérifications et validations : 20
- notes : 8
- assurances suivi sinistres : 54 déclarations (nouveaux sinistres) + suivi de nombreux dossiers

Montant primes assurances annuelles : 275.000 €

BUDGET DE LA DIRECTION

Locations (sonorisation pour les conseils, vaisselle)	6 700 €
Autres frais divers (reprographie - NPR)	16 700 €
Honoraires	1 800 €
Frais d'actes et contentieux	3 500 €
Catalogues et imprimés (frais reliure des registres)	1 800 €
Concours divers (cotisations ADCF, Afigese, AMD 79, IDEAL connaissances)	10 200 €
TOTAL réalisé 2019	40 700 €



La communication

Le service communication externe assure l'ensemble des actions de communication pour le compte de la Ville de Niort et de l'agglomération. Les principales missions sont : Le pilotage et la coordination de la stratégie de communication, la rédaction des magazines *Vivre à Niort* et *Territoires de Vie*, l'administration des sites Internet *niortagglo.fr* et *vivre-a-niort.com*, l'animation des réseaux sociaux Facebook et Twitter pour les deux collectivités, création et mise en forme des supports graphiques pour la promotion des politiques publiques, conception et organisation d'événementiels sur l'ensemble du territoire

SERVICE ÉDITORIAL (WEB ET MAGAZINES)

- Développements de sites web thématiques : musées, éco, conservatoire, Grands projets, emploi (en lien avec pôle emploi) pour Niort Agglo + Niort Culture, programmation estivale, Regards Noirs, Port Boinot pour la Ville de Niort
- Lancement d'une appli ville de Niort (en lien avec site web)
- Mise en conformité RGPD (règlement de protection des données personnelles)
- Création de 1 newsletter hebdo : Niort Agglo
- Ouverture d'un compte Instagram Niort Agglo + compte Instagram Ville de Niort
- Développement d'un guichet numérique pour la ville de Niort pour les formalités administratives.
- Saisine de l'administration par voie électronique, refonte annuaire web des services pour la ville de Niort

Territoire de Vie

Changement de charte graphique

Evolution de la charte éditoriale (traitement de sujets :

+ de place à l'interview, articles + courts et + de place à l'image)

Edition de 4 numéros.



Chiffres clés

NIORTAGGLO.FR

152
articles d'actualité

602
manifestations
agenda

55
55 pages
d'information créées

2780
followers Twitter

1771
fans Facebook
(370 posts)

VIVRE-A-NIORT.COM

249
articles d'actualité

957
manifestations
agenda

86
pages d'info
créées

262
pages mises à jour

69
formalités
administratives



POLE PROJETS/CONCEPTION GRAPHIQUE ET ÉVÈNEMENTIEL

- Renforcement des campagnes d'affichage pour promouvoir les actions et projets portés par les services
- Refonte totale du logo et de la charte graphique, achevée en 2019
- Evolution et amélioration de l'identité graphique créée en 2016 pour les établissements culturels et sportifs de l'Agglomération
- Poursuite du travail de centralisation des crédits d'impressions, répartis jusqu'alors dans les différents services, au sein du service communication externe
- Renforcement de la promotion des actions conduites par Niort Agglo et la Ville de Niort par une présence plus forte des deux collectivités dans les foires et salons du territoire et au niveau national (Paris, La Rochelle, ...).



Chiffres clés

70
vidéos

50
événements

50
campagnes
d'affichage

150
Points presse

180
Communiqués
de presse

150
Invitations
à la presse

En 2018, sur Twitter à l'échelle nationale, Niort est la 2^e ville la plus active et Niort Agglo 1^{er} agglomération la plus active (source e-territoire).

70 sucettes Decaux 120 cm X 176 cm
2 colonnes Morris, **35** grands formats en 3,20 m X 2,40 m, **12** abribus, et **7** panneaux en entrée de ville en 3 m X 2 m.

Création supports graphiques et objets publicitaires

Plus de 300 projets ou événements portés par les services de la Ville et de l'Agglo ont fait l'objet d'un accompagnement du pôle Projets/créations graphiques par la conception et l'impression de supports graphiques (flyers, brochures, dépliants, marque-pages, affichage grands formats, stickers, cartons d'invitation, roll up, kakémonos, ...) ou l'achat de goodies (porte-clés, textiles, sacoches, stylos, jetons, bloc-notes,...)



Les finances

La Direction des finances et fiscalité assure, dans ses domaines de compétences :

- l'élaboration, l'exécution et le suivi des budgets,
- la gestion comptable du patrimoine,
- le suivi administratif des régies,
- les déclarations fiscales, les grilles tarifaires des équipements,
- les analyses financières, prospectives et études juridico-fiscales d'aides aux décisions stratégiques
- l'information aux élus, le conseil aux services.

◆ SERVICE « GESTION BUDGÉTAIRE ET DETTE »

DÉCISIONS BUDGÉTAIRES ET ANALYSES FINANCIÈRES

Le processus d'élaboration budgétaire a permis aux conseillers communautaires d'adopter les budgets primitifs et supplémentaires, les comptes administratifs, les décisions modificatives des six budgets de Niort Agglo : budget principal, transports urbains, zones d'activités économiques, immobiliers d'entreprise, activités assujetties à T.V.A et régie énergies renouvelables. Une coordination et un contrôle sont opérés sur les décisions budgétaires du budget annexe assainissement.

Le service Gestion budgétaire et dette a mis en place un processus de suivi de consommation des crédits (tableaux de bord, réunions de dialogue de gestion) en lien avec l'ensemble des directions et les membres de la Direction Générale renforçant la responsabilité des directions et la fluidité des ajustements de crédits. Au-delà de la communication financière sur les décisions budgétaires, des analyses financières synthétiques et pédagogiques sont réalisées régulièrement. Outre leurs missions d'information auprès des élus et des directions, les agents tiennent une veille permanente du respect des règles budgétaires légales et conventionnelles en vigueur.

GESTION DE LA DETTE

Le suivi des emprunts fait l'objet d'une surveillance particulière. Niort Agglo ne détient plus d'emprunts à risque.

En 2018, Niort Agglo a contracté sur le budget assainissement un emprunt de 5,000 M€ au taux fixe de 1,82 % sur 30 ans.

Le bilan annuel de la gestion de la dette présenté au conseil d'agglomération du 28 janvier 2019, constate entre autres, un capital restant dû de 74,513 M€, tous budgets confondus, au 31/12/2018. Le service assure la gestion de 86 contrats.

Par ailleurs, le service Budget assure le suivi de 78 contrats de prêts liés à des garanties d'emprunt. Elles concernent principalement les interventions de tiers extérieurs dans le cadre du programme local de l'habitat.

◆ SERVICE « GESTION COMPTABLE »

En lien permanent avec les services, les agents traitent et contrôlent les opérations comptables des budgets de Niort Agglo, sauf pour les activités assainissement. Pour l'ensemble des budgets, le service coordonne les principales actions comptables et représente le lien principal avec le Trésorier.

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Il garantit le bon fonctionnement de la chaîne comptable dans le respect des normes réglementaires et maintient une volonté permanente d'amélioration de la qualité comptable. Pour 2018, la dématérialisation de la chaîne comptable et le déploiement des nouveaux modules web de la gestion financière (SEDT) a permis d'afficher un délai global de paiement moyen de 26 jours (délai moyen de mandatement de 19 jours pour Niort Agglo et le délai de paiement de 7 jours pour la trésorerie).

GESTION COMPTABLE DU PATRIMOINE

Il suit l'inventaire comptable des immobilisations et élabore les procès-verbaux de transfert et de détransferts des biens et équipements en collaboration avec les communes concernées.

LES RÉGIES COMPTABLES

Il assure la gestion administrative et comptable des régies. Il élabore les décisions de création et de modification des régies. En lien avec la DGFIP, il veille au respect de la réglementation par des contrôles sur place et assure son rôle de conseil.

ALLOCATION COMMUNAUTAIRE ET CLECT

Il calcule l'allocation communautaire des

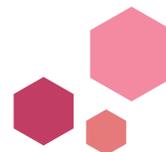
40 communes du territoire et est chargé de l'élaboration du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC). Une session a eu lieu le 01 octobre 2018 afin d'évaluer le transfert de charges au 1er janvier 2018 liés au transfert du complexe sportif de la Venise Verte ainsi qu'au transfert de la compétence de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

GRILLE TARIFAIRE

En lien avec les services, il élabore chaque année les grilles tarifaires des équipements communautaires.

TVA-FCTVA-IS

Il déclare trimestriellement le FCTVA pour le budget principal et la TVA pour les budgets annexes assujettis. Il met en œuvre le paiement de l'impôt sur les sociétés et de la CFE pour l'activité « énergies renouvelables » et assure régulièrement la communication sur les nouvelles dispositions fiscales.



SERVICE «GESTION PROSPECTIVE ET FISCALITÉ»

SUIVI ET ANALYSE DES RECETTES DE LA FISCALITÉ LOCALE - STRATÉGIE FISCALE

Le service procède au suivi des recettes fiscales issues du nouveau panier fiscal des inter-communalités depuis la suppression de la taxe professionnelle en 2010. Il comprend huit impôts payés par les habitants et les entreprises du territoire (cotisation sur la valeur ajoutée, contribution foncière des entreprises, taxe sur les surfaces commerciales, imposition forfaitaire des entreprises de réseaux, taxes foncières sur le bâti et sur le non bâti, taxe d'habitation et versement transport).

Des études, analyses et simulations sont effectuées tout au long de l'année pour renforcer l'aide à la décision de nos élus, notamment des simulations sur des projections de la taxe GEMAPI et des études d'impact liées à la révision des valeurs locatives des locaux professionnels.

Les taux de fiscalité votés par Niort Agglo n'ont pas augmenté en 2018.

Impôts	Taux 2018
Cotisation foncière des entreprises	26,26 %
Taxe d'habitation	10,57 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	0,055 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	3,88 %
Taxe additionnelle sur la taxe foncière non bâti	48,19 %
Coefficient applicable au tarif national de la TASCOM	1,15 %

N° de zone	Appellation de la zone en 2018	Taux 2018 de TEOM
01	Zone urbaine de Niort	10.20%
02	Zone suburbaine	12.82%
03	Autres communes	14.56%

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT/ PROSPECTIVES - STRATÉGIE FINANCIÈRE

- Des études et rapports sont rédigés tout au long de l'année comme par exemple :
 - le rapport pour le débat d'orientation budgétaire
 - des fiches synthétiques individuelles des comptes administratifs des 40 communes de la Niort Agglo
 - une note d'information sur les lois de finances à destination des communes.
- Un suivi constant des dotations de l'Etat au fil des évolutions réglementaires permet aussi d'informer les communes sur les variations de leur DGF et sur le FPIC.
- Le suivi et l'analyse des indicateurs financiers et fiscaux des 40 communes ont permis de d'analyser des simulations d'impacts financiers des transferts de compétences
- Durant l'année 2018, plusieurs actualisations du plan pluriannuel d'investissement et de la pros-

pective financière concernant le budget principal et le budget transport ont permis d'aider les élus dans leurs stratégies financières et fiscales.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS COMPTABLES QUELQUES CHIFFRES CLÉS 2018 (TOUS BUDGETS)

- 168 M€ de budget agrégé réalisés en 2018 comprenant 4508 lignes budgétaires réparties sur 25 directions
- Suivi de 8 impôts impactant globalement 60 000 ménages et 7 000 entreprises
- 13 652 factures mandatées
- 17 537 mandats et 5 517 titres
- 1 710 fiches d'immobilisations créées
- 34 régies dont 26 de recettes, 3 d'avances et 5 mixtes, 65 décisions de régies
- 28 déclarations de TVA (soit 7 par trimestre), 8 déclarations de FCTVA, 1 déclaration d'IS
- 86 contrats d'emprunt gérés pour un encours net de 74,513 M€ fin 2018.

Les marchés publics

LES MISSIONS DU SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS

MISSIONS PRINCIPALES :

- Veiller à la fiabilité juridique des procédures de mise en concurrence et de passation des marchés publics.
- Gérer les procédures de passation des marchés supérieurs à 25.000 € HT et de leurs avenants (élaboration des dossiers, mise en œuvre des procédures).

MISSIONS ACCESSOIRES :

- Information conseil et aide à la décision des services en matière de marchés publics.
- Participation à la réflexion sur les modes contractuels relevant de la commande publique

LES ÉVÈNEMENTS MAJEURS DE 2018

SUITES DE LA RÉFORME COMPLÈTE DU CADRE JURIDIQUE

Dans la perspective des grosses échéances de 2019 (entrée en vigueur du code de la commande publique, dématérialisation totale des échanges avec les entreprises lors des consultations, « open data »), quelques textes ont été publiés.

DOSSIERS DE MARCHÉS MARQUANTS

Pour des travaux :

- requalification ZI Saint Florent
- requalification et mise aux normes de la médiathèque Pierre MOINOT
- réhabilitation de la Piscine Pré-Leroy (consultation initiale)
- Niort Tech 2^e phase
- renouvellement du réseau d'assainissement à Chauray

Pour les fournitures :

- acquisition de minibus électriques
- achat et livraison de composteurs individuels en bois
- fourniture de produits de traitement des stations d'épuration et des piscines
- trottinettes électriques

D'autres achats plus courants mais indispensables : abris voyageurs, livres pour les bibliothèques ainsi que petites fournitures, pour les flottes de véhicules de Niort Agglo et de la Ville de Niort, fourniture et acheminement d'électricité et services associés, fourniture de carburant en vrac...

Mais aussi pour des prestations intellectuelles ou de TIC (technologies de l'information et de la communication) notables :

- maîtrise d'œuvre pour la requalification du bâtiment SANDEFO, création de cellules de conservation d'archives et réserves de musées.
- maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la piscine Pré Leroy à Niort.
- évaluation du PLH 2019-2021
- Niort Numéric 2019
- maîtrise d'œuvre pour la construction de la nouvelle déchèterie de Souché
- réinformatisation du réseau des médiathèques
- étude de programmation du complexe de la Venise verte

Chiffres clés

50 avenants 21 en 2017 **54** consultations lancées 42 en 2017

39 La commission d'appel d'offres / commission des marchés s'est réunie 39 fois. 38 fois pour des dossiers relevant de la commission des marchés et 14 fois pour des dossiers relevant de la CAO 37 en 2017

Montant des contrats : environ

28 400 000 € HT

TRAVAUX	40 marchés	16,5 M € HT
SERVICES	13 marchés	1 M € HT
Fournitures	58 marchés	10,9 M € HT



Les systèmes d'information

Le Service Technologies de l'information (STI) veille à ce que chaque utilisateur dispose d'un système d'information sécurisé, performant pour son activité, et en phase avec les orientations stratégiques.

2018 - LE CHANTIER DE MUTUALISATION DES 2 DIRECTIONS DES SYSTÈMES D'INFORMATION DE NIORT AGGLO ET DE LA VILLE DE NIORT

Le 1^{er} semestre 2018 a été consacré à la définition et à la mise en place d'une direction des systèmes d'information mutualisée entre Niort Agglo et la Ville de Niort. Cette mutualisation s'est déroulée sur plusieurs plans :

- l'organisation de la direction,
- la gouvernance des SI,
- les modalités de transfert des agents de la ville de Niort

- la définition de plans de convergence technique et administratif

Les agents se sont regroupés sur un même site par anticipation et la mutualisation a pris effet au 1^{er} octobre 2018. Lors de cette période de transition, les premières actions de partage et de transfert de connaissance se sont engagées.

L'ÉQUIPE INFRASTRUCTURE, RÉSEAU, ASSISTANCE UTILISATEURS

Dans le cadre des projets engagés par Niort Agglo, le STI a intégré plusieurs sites nécessitant des besoins spécifiques sur les télécommunications, les réseaux et les équipements terminaux :

- les sites temporaires de la médiathèque: médiathèque de poche et le site des 5 colonnes
- NiortTech
- intégration de la médiathèque de Magné

- le nouveau site du service assainissement les projets engagés :
- interconnexion des réseaux et des systèmes CAN/VDN
- les études et acquisition de l'infrastructure mutualisée
- la mutualisation des firewalls
- la cartographie des environnements à rapprocher

POUR L'ÉQUIPE ÉTUDES ET APPLICATIONS

- Mise en place d'une GED transverse
- Musée numérique : mise en place d'un parcours virtuel sur les 2 musées sur support tablette
- Etude sur l'évolution et la refonte du système d'information du réseau de médiathèques
- Mise en un œuvre d'un intranet
- Etude sur la mise en place d'une carte unique piscines et patinoire et dispositif de

paiement en ligne

- RH : mise en place de la veille règlementaire automatisé, le prélèvement à la source. Etude sur la généralisation du badgeage à tous les agents de l'agglo.
- Finances : finalisation de la migration du système d'information finances avec le déploiement de la solution e-budget et e-achat

BILAN FINANCIER : EN K€

Dépenses d'investissement	Mandaté 2017	Voté 2018	Engagé 2018	Mandaté 2018	Reports 2018
Concessions, brevets, licences	391	975	372	546	182
Frais d'études	62	181	16	50	46
Matériels informatiques	146	956	525	534	236
Total	599	2112	913	1130	464

Principaux postes de fonctionnement	Mandaté 2017	Voté 2018	Engagé 2018	Mandaté 2018	Rattachement 2018
Contrats de prestations de services	69	257	29	48	14
Locations, hébergement	34	29	28	28	5
Maintenance	319	313	253	351	39
Frais de télécommunication	236	331	309	318	14
Autres postes	148	64	44	63	11
Total	806	762	663	808	83

Gestion du patrimoine

LES MISSIONS DU SERVICE

- **construction, aménagement, entretien et gestion du patrimoine bâti** des équipements communautaires : conduite d'opération de petite envergure ; maîtrise d'œuvre, exécution en régie des travaux de petit entretien, sécurité, dépannage et maintenance, gestion et suivi du patrimoine.
- **atelier mécanique** : entretien, maintenance et réparation des véhicules (Niort Agglo Mairie de Niort) dans le cadre du service commun ; achat, gestion et distribution des carburants ; acquisition des véhicules et matériels neufs.
- **logistique** : gestion des achats, produits d'entretien, fournitures, papier, mobilier, déménagements et entretien des locaux. Standard général et accueil du siège social, traitement du courrier et de la dématérialisation des factures.
- **énergies** : gestion des contrats, entretien, maintenance, amélioration et programmation pluriannuelle des investissements.
- **processus internes et qualité** : optimisation des processus internes de la direction dans le cadre de la réorganisation et accompagnement au changement ; référent fonctionnel ATAL et ORCHESTRA ; coordination du dispositif Carte achat pour la collectivité.
- **début de la mise en œuvre du programme de travaux pour la mise en accessibilité du patrimoine bâti** (Ad'AP) prévu sur 3 ans.

CHIFFRES CLÉS

- **Patrimoine bâti** : 113558 m€ (assuré)
- **Mobilier urbain** des points d'arrêt des lignes de transports urbains et scolaires: 1032 unités
- **Nombre de véhicules** : 171 véhicules + 269 engins communautaires et avec service commun compris 417 véhicules et 1293 engins
- **Gestion des travaux, interventions et contrats** :
 - 46 opérations d'investissement
 - 75 marchés
 - 5740 factures mandatées
 - 4267 interventions en régie

ENTRETIEN

92 opérations, 155 contrôles périodiques, 390 interventions de maintenance, 47 contrats de maintenance et conventions de prestations de services.

Exécution en régie des travaux de petit entretien, sécurité, dépannage et maintenance : 1204 interventions en 2018. Coût moyen par intervention : 601 €.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES (PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2018)

Équipements	Nature et réalisation des travaux
Equipements	mise aux normes PMR de divers équipements dans le cadre du programme Ad'AP 2018
Locaux provisoires pour le conservatoire de musique et de danse	Aménagement d'une école de danse provisoire dans l'ancien groupe scolaire Langevin-Wallon, aménagement de salles de percussion et de musique amplifiée au centre Du Guesclin le temps des travaux de réhabilitation
Locaux provisoires pour la médiathèque Pierre Moinot	Aménagement de plusieurs locaux de substitution : médiathèque de poche rue de l'Hôtel de Ville, entrepôt et bureaux aux Colonnes Rouges, espace jeunesse à la médialudothèque de Du Guesclin
Piscine Jean Thébault	Aménagement de locaux pour le personnel et mise aux normes de l'assainissement
Bureaux service assainissement et syndicat des eaux du Vivier	Aménagement de bureaux, rue des Grands Champs
Piscine Champommier	Remplacement des chaudières gaz

ÉNERGIES

- 10,175 GWh d'énergies (selon facturation)
Suivi des installations photovoltaïques (4 sites, 170 kWc) – production : 144 MWh
- Suivi des contrats de fourniture d'énergie (gaz, électricité, plaquettes bois) et d'exploitation-maintenance
- Programmation et suivi de travaux d'efficacité énergétique
- Vente de certificats d'économies d'énergie 9,162 GWh cumac pour un montant de 49 475,89 €HT

VÉHICULES ET MATÉRIELS

- Renouvellement de 11 véhicules (3VL dont 1 électrique, et 2 hybrides, 5 VU dont 2 électriques, 3 PL)
- Achat, approvisionnement et distribution de gasoil : 629034 litres, 1,39 € TTC/litre
- Maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien spécialisé : 876 opérations
- Travaux d'entretien réalisés en régie : 3063 interventions
- Contrôles périodiques des véhicules et matériels : 598 contrôles

LOGISTIQUE

Moyens mis à disposition des services : 26 commandes de papier et 24 commandes de fournitures administratives ; 87 repas commandés

Achat de 47 fauteuils de bureau ergonomiques et 13 bureaux.

30 opérations de déplacement de mobilier ou de déménagement : Médiathèque Pierre Moinot, service Assainissement, service Informatique, réorganisation des espaces entre les services implantés au siège social.

ENTRETIEN DES LOCAUX

L'entretien des locaux est réalisé :

- en interne : réorganisation de l'équipe, suite aux mouvements (déménagement locaux provisoires de la médiathèque P. MOINOT, site rue des Grands Champs) Les agents sont très polyvalents pour essayer de répondre aux objectifs attendus avec au total 18 sites pour 11,5 ETP.
- en externe : 3661 m€, la clause d'insertion inscrite sur ce marché, a permis à l'entreprise SOLNET de recruter un agent en CDI.

COORDINATION PROCESSUS ACHATS

Réorganisation de la cellule compta-budget DGP. Déploiement de la carte achat sur tous les fournisseurs du service Garage. 20 porteurs de carte achat, 2000 transactions sur 55 fournisseurs ; réorganisation service accueil/courrier ; déploiement de l'outil de gestion de projet Orchestra ; ATAL : ajuster les processus pour mettre l'outil au cœur de l'activité notamment au niveau comptable.

SERVICE ARCHIVES

En 2018, la collecte d'archives publiques entrées par versement représente 75,54 ml d'archives (79,54 ml en 2017), émanant de 5 directions différentes. En terme d'accroissement net, cela représente 33,94 ml d'archives entrées en plus dans les locaux de conservation (39,92 ml en 2017), puisque 41,60 ml d'archives ont été éliminés (39,62 ml en 2017).

Au total, les éliminations de l'année 2018 représentent 63,49 ml :

- 41,60 ml d'archives éliminés après versement,
- 21,89 ml d'archives éliminés à l'issue du tri effectué lors du traitement des dossiers en provenance des directions (pré-archivage).

Les chiffres de la collecte d'archives et des éliminations sont stables sur les dernières années, mais ils ne prennent en compte que les archives sur support papier. En parallèle, des réflexions et travaux sont amorcés quant à la gestion des archives dites « numériques » avec le développement de projets autour de la GED (Gestion électronique de données) GDDOC.

L'espace disponible dans les locaux de conservation de l'ancien groupe scolaire Langevin Wallon reste restreint au regard des dernières années puisque, sur près d'un kilomètre linéaire de rayonnages, seuls 20% sont encore disponibles. Chaque année, les éliminations réalisées permettent d'accueillir de nouveaux versements l'année suivante.

CELLULE COURRIER/ACCUEIL

Traitement du courrier : courriers entrant 15765, courriers sortant 42741 pour 60215 € et courriers numérisés 8545
Gestion de l'accueil : accueil téléphonique 1531 et accueil physique 2424

BUDGET 2018 (EN M€)

Fonctionnement

(y compris coût personnel) : 5,2 M€

Investissement : 3,3 M€



Études et projets neufs (EPN)

La direction «Études et projets neufs » intervient dans le domaine des équipements (bâtiments) et des infrastructures (voiries y compris les zones d'activités économiques). Elle a un rôle d'assistance auprès des services "maître d'ouvrage". Elle a également en charge l'entretien, l'aménagement ou la création des voiries d'intérêt communautaire (ZAE incluses).

MISSIONS

RÉALISER DES ÉTUDES (PRÉALABLES OU PROJETS) OU LES PILOTER QUAND ELLES SONT EXTERNALISÉES

- Elle assure la coordination des différents prestataires si nécessaire pour une même opération.
- Elle pilote ces études pour le compte des services « maître d'ouvrage » sur le plan technique et financier.
- Elle travaille fortement en équipe avec ces services et s'assure que les études menées correspondent parfaitement aux besoins exprimés.

ASSURER LA CONDUITE D'OPÉRATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DE RESTRUCTURATION ET DE RÉHABILITATION DANS LE DOMAINE DES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

- Les opérations concernées sont soit importantes et/ou complexes et/ou de type « coordonnées ».
- Les opérations coordonnées sont celles qui font appel à plusieurs compétences de la CAN et donc plusieurs services « maître d'ouvrage »
- La mission d'assistance de la direction EPN peut commencer dès les études préalables si elles lui sont confiées
- C'est le cas notamment pour l'aspect faisabilité et programmation des opérations. Cette étape est primordiale car elle apporte un éclairage précis sur l'opportunité de réalisation d'une opération.
- Pour la partie travaux, la mission de la direction EPN commence avec l'élaboration du dossier de consultation pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.
- La direction pilote l'ensemble des études projet et la réalisation des travaux pour le compte des services « maître d'ouvrage » sur le plan technique et financier avec la coordination de l'ensemble des prestataires.

ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE ET/OU CONDUITE D'OPÉRATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, D'AMÉNAGEMENT OU DE CONSTRUCTION DES VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (INCLUES LES ZAE).

Depuis janvier 2018, un service Aménagement et Infrastructures (SAI) a été récréée au sein de la direction EPN.

Les missions confiées relatives à l'aménagement économique concernent :

- **L'aménagement des zones d'activités économiques** : acquisitions foncières et conduite d'opération (études et travaux)
- **Les voiries des ZAE** : études et projets d'infrastructures ; entretien, requalification (réseaux, espaces verts et ouvrages d'art des zones d'activités économiques),
- **La gestion des DT DICT**, avis sur autorisation d'urbanisme,
- **Gestion des accords-cadres à bons de commande dans le domaine « infra »**- la consultation en vue de la passation de nouveaux marchés a été lancée en 2018 pour une exécution au 01/01/2019

Les missions concernent également d'autres domaines de compétences communautaires liés aux infrastructures viaires (boulevard Willy Brandt, liaison fibre optique entre les équipements communautaires...).

Domaines d'intervention	Nature et réalisation des travaux
Économie	<ul style="list-style-type: none"> • Niort Tech (ex MSA, avenue Bujault) à Niort Réalisation de la 1ère phase d'aménagement sur le 12-14 avenue Bujault. Traitement de l'accessibilité & de la sécurité ERP (ascenseur, escalier, stabilité au feu, mise en conformité...), remplacement de l'ensemble des menuiseries (façade Nord) et aménagement complet des niveaux RDC & R+1. Travaux d'avril 2018 à février 2019 avec livraison partielle en septembre 2018 (début d'activité du site). Niort Tech phase 2 - aménagement R+2 & R+3 : validation du programme et lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre 2nd semestre 2018 • Pépinière d'entreprise (ex Crédit Agricole) à Niort Etudes de conception et lancement de la consultation des marchés de travaux (4^e trimestre 2018).
Culture	<ul style="list-style-type: none"> • Conservatoire Auguste Tolbecque à Niort Requalification et mise aux normes - Consultation marchés de travaux (1er semestre 2018) et début des travaux juillet 2018 (durée prévisionnelle 15 mois) • Médiathèque Pierre Moinot à Niort Requalification et mise aux normes - Fin des études de conception par la maîtrise d'œuvre et instruction Permis de construire : 1er semestre 2018. Consultation des marchés de travaux : été 2018 - mai 2019. Début des travaux : novembre 2018 (durée prévisionnelle 24 mois).
Sports d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Piscine Pré-Leroy à Niort Réhabilitation de l'équipement. Etudes par l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue suite à concours + instruction Permis de construire + consultation marchés travaux + début des travaux mi-novembre 2018. • Piscine de Champommier à Niort Installation de modulaires provisoires : vestiaires (scolaires et personnel) sur le site (juin/septembre 2018).
Patrimoine historique	<ul style="list-style-type: none"> • Château du Coudray-Salbart à Échiré Restauration du pont levis (4^e trimestre 2018) • Donjon à Niort Début d'une étude d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : faisabilité/programmation (restauration patrimoniale, mise en accessibilité, scénographie/muséographie)
Déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Site du Vallon d'Arty à Niort Construction d'un Centre technique : Début des travaux octobre 2017 - livraison avril 2019. Centre de Transfert - Assistance technique pour site provisoire • Déchèterie de Souché à Niort Réalisation d'un programme de requalification de la déchèterie (4^e trimestre 2018).
Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • STEP Chaillé à Aiffres Réception & mise en service de l'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment technique (235 m²- 36 KWc) - février 2018.
Gens du Voyage	<ul style="list-style-type: none"> • Aire de Grands Rassemblements à Niort Travaux pour l'installation d'alimentation & bornes électriques + création d'un local électrique spécifique (octobre 2018 - février 2019)

PRINCIPALES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT EN 2018 (BUDGET ANNEXE)

Parc d'activités / ZAE	Nature des prestations	Réalisés en 2018
Parc d'activités Le Luc Les Carreaux (Echiré - St Gelais)	Travaux	Mise en place d'un éclairage Leds
PA les Rochereaux (Chauray)	Foncier	Echange foncier en vue de permettre la création d'un accès aux terrains de NiortAgglo
	Travaux	Travaux de défrichage en vue de la commercialisation
PA Trévins (Chauray)	Travaux	Solde des travaux d'espaces verts liés à l'aménagement d'un lotissement d'activités
PA Pierre-Mendès-France - ZAE Gutenberg (Niort)	Travaux	Travaux de confortement des aménagements paysagers du giratoire rue Gutenberg
Parc d'activités des CHERACLES (Mauzé / Prin)	Travaux	Travaux de déblaiement des terrains
ZAE Fiée des Lois (Prahecq)	Foncier	Acquisition foncière pour extension future (4,1ha)
	Etudes	Etude « loi sur l'eau » et réalisation de levés topo complémentaires
	Travaux	Création réseau d'éclairage public rue Cugnot
ZAE Les Petits Affranchimens (Beauvoir s/Niort)	Foncier	Echange foncier en vue de permettre la création d'une voie de liaison nécessaire à l'extension de la ZAE
	Etudes	MOE pour l'extension de la ZAE
Parc d'activités des Pierrailleuses (Granzay / Saint-Symphorien)	Foncier / Etudes	Obtention de l'arrêté préfectoral de dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces animales protégées et de leurs habitats (25/10/2018)
	Etudes	Reprise des études de MOE
Parc d'activités des Portes du Marais - Ebaupin (Bessines)	Travaux de voirie	Réfection bretelle d'accès à la ZAE
Parc d'activités des Guillées (Chauray)	Travaux de voirie	Prolongement cheminements piétons rue des Guillées suite à l'implantation d'oxypharm sur la ZAE
Parc d'activités Pierre Mendès-France (Niort)	Rue de la Boëtte - requalification	Régularisation acquisitions foncières liées au projet de requalification de voirie
	Rue Vaumorin	Réfection de voirie et trottoirs - 2 ^e section
	Délaissés giratoire de Chaban (entrée Mendès France)	Travaux de confortement et d'entretien des espaces verts
	Requalification rues Fief d'Amourrettes et Ferdinand de Lesseps	Réalisation de la première phase de travaux
P.A. TECHNOPOLE (Niort)	Canal de Noron - Entretien jussie	Poursuite du plan de gestion de la jussie
PA Saint-Liguaire	Travaux de voirie	Travaux de reprise du carrefour pied de fond / Venise verte

Chiffres clés

RÉPARTITION DES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES - MANDATÉ BUDGET ANNEXE ZAE (EUROS HT)

Acquisitions foncières	90.515,19 € HT
Etudes et divers	25.469,74 € HT
Travaux	49.676,73 € HT
Total	165.661,66 HT

BUDGET 2018 RÉALISÉ

3.781.177,1 TTC

(investissement et fonctionnement)

Parc d'activités / ZAE	Nature des prestations	Réalisés en 2018
PA Saint-Florent	Foncier	Acquisition foncière SNCF réseaux
	Requalification	Etudes techniques et études de maîtrise d'œuvre - lancement de la consultation travaux
ZAE Les Sablonnières (Epannes)	Renouée du Japon	Poursuite du plan de gestion
PA Fiée des Lois (Prahecq)	Travaux de voirie	Solde des travaux de réfection des voiries de la ZAE - Trottoirs
PA Les Pierrailleuses	Compensations environnementales	Acquisition foncière et gestion environnementale
Signalétique	Déploiement de la signalétique	Fabrication et pose de divers mobiliers de signalétique
Ensemble des ZAE	Eclairage public	Poursuite du programme de travaux de mise aux normes & d'investissement pour une réduction des consommations Géoréférencement en classe A de l'ensemble des réseaux (24 255ml)
	Travaux de mise en sécurité diverses	Interventions ponctuelles sur chaussée ou trottoirs
	Travaux d'investissement divers	Destinés à diminuer les coûts d'entretien ou à remplacer des équipements vétustes ou accidentés
	Entretien des voiries et espaces verts	Suivi des conventions CAN/Communes pour le petit entretien + préparation renouvellement. Développement et gestion de la procédure de suivi de la facturation et de la gestion des DT/DICT + Guichet unique

PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (RÉALISÉES EN 2018) PAR CHAPITRE

Total 2.802.374,24 TTC

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (RÉALISÉES EN 2018)

conventions d'entretien des ZAE	623.831,95 € TTC
travaux d'entretien des espaces verts (hors convention)	161.843,92 € TTC
Total	978.802,88 TTC

ACQUISITION FONCIERE POUR AMENAGEMENT ET VALORISATION (BUDGET AATVA)

Opération	Nature des prestations	Réalisés en 2018
Fief de l'âne (Aiffres) Viabilisation de terrains	Foncier	Acquisition des réserves foncières propriété de l'EPF Division foncière
	Travaux	Travaux d'alimentation en énergie électrique de 3 parcelles destinées à la commercialisation
Les Guillées	Foncier	Acquisition foncière sur périmètre ZAE

PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (RÉALISÉES EN 2018)

Chapitre 21

1.024.286,92

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES DE VOIRIE (HORS COMPÉTENCE ZAE)

Catégorie d'infrastructure	Nature des prestations	Réalisés en 2018
Boulevard Willy Brandt	Travaux de voirie	Travaux d'entretien d'espaces verts et entretien courant de voirie & Création voie de terre pierre dans zone plantée
Fibre	Travaux de déploiement	Liaisons principales vers : « 15, rue de l'hôtel de ville », « base nautique de Noron », « aire des gens du voyage de Noron », « RSI », Liaison passerelle vers piscine Pré-Leroy Liaison de secours entre VDN (hôtel de ville) et siège de la CAN Liaison bungalow vallon d'Arty & « pont bascule » Reprise raccordement « aire des gens du voyage Aiffres » Réseaux en parallèle Macif : Rues Papin, Pied de fond, Grange Laidet, Denis Papin vers Mutavie, Liaisons av. de la Rochelle vers 25 rue Jean Moulin & 35 rue Jean moulin vers ZAE de la Garenne
	Travaux de géoréférencement	Passage en classe A de l'ensemble des réseaux de fibre

BUDGET 2018 RÉALISÉ

760.563,72 TTC
investissement et fonctionnement

.....
Total fonctionnement 67.025,39 € TTC

.....
Total investissement 693.538,33 € TTC

Chiffres clés

18

opérations
d'investissement
équipements /
bâtiments

132

marchés et
conventions

940

factures mandatées
(triplement par rapport
à 2017)

3 647,5 h

d'insertion réalisées
sur 5 opérations (16
marchés concernés)
exécutés sur 2018

**26 Zones
d'activités
économiques**

représentant plus de 1 100
ha et 60 km de voie

8 565 ml

de fibres optiques
déployées

24 255 ml

Géoréférencement en
classe A de l'ensemble
des réseaux

SYNTHESE BUDGET 2018 EPN (Y COMPRIS BUDGETS ANNEXES)

Dépenses

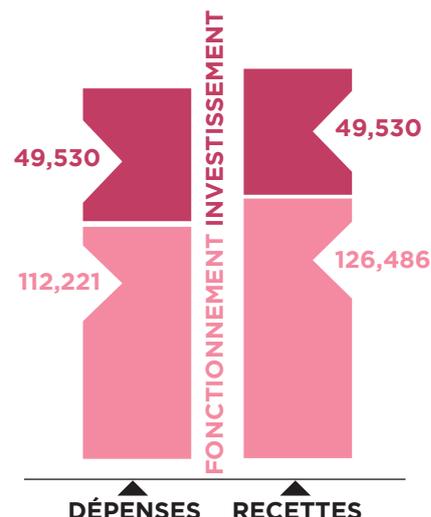
Fonctionnement	1 320 440,89 € TTC
Investissement	10 462 829,17 € TTC

Recettes

Fonctionnement	341 142,94 € TTC
Investissement	495 922,63 € TTC

Le rapport financier

Le rapport financier s'appuie sur le compte administratif du budget principal et des budgets annexes de l'année 2018. Il traduit la politique menée par les élus sur le territoire au service de ses 124 435 habitants (Population INSEE 2018). Les montants sont présentés en millions d'euros.



LA RÉPARTITION PAR BUDGET

Comptes administratifs 2018
(montants en millions d'euros)

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal	82,121	92,511	30,697	23,366
Transports	15,808	17,347	1,897	0,874
Assainissement	13,244	15,466	14,374	16,446
Zones d'activités économiques	0,291	0,254	0,236	0,236
Immobilier d'entreprises	0,607	0,748	1,188	1,142
Activités assujetties à la TVA	0,098	0,098	1,094	1,074
Energies renouvelables	0,052	0,062	0,045	0,036
Totaux	112,221	126,486	49,530	43,173

LE BUDGET PRINCIPAL

LES GRANDES MASSES DU BUDGET PRINCIPAL (EN MILLIONS D'EUROS)

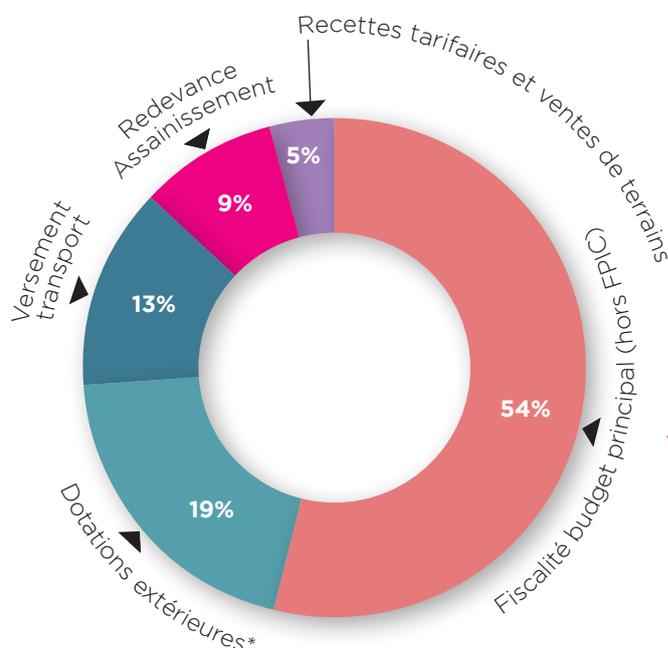
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses réelles	76,259		
Charges de personnel	25,796		
Allocation communautaire	23,702		
Charges à caractère général	16,744		
Autres charges de gestion courante	4,186		
FNGIR/FPIC*	4,296		
Autres charges	0,521		
Charges financières nettes	1,014		
		Épargne de gestion	16,574
		Épargne brute	15,560
		Épargne nette	13,138
Capital de la dette nette	2,422		
Dépenses d'équipement	24,397		
Autres dépenses	0,712		
Opérations neutres de la dette	1,400		
Dépenses réelles⁽¹⁾	28,931		
		Recettes réelles	91,819
		Fiscalité	64,882
		Participations extérieures	3,228
		Dotation globale de fonctionnement	15,150
		Produits des services	6,896
		Autres recettes	0,602
		Emprunts	0,000
		FCTVA et excédent capitalisé	10,519
		Subventions et remboursements d'avances	3,790
		Autres recettes	0,001
		Opérations neutres de la dette	0,721
		Recettes réelles	16,430

* FNGIR : Fonds national de garantie intercommunal des ressources
FPIC : Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

LES REPÈRES FINANCIERS DU BUDGET AGRÉGÉ

(budget principal et budgets annexes)

LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (HORS OPÉRATIONS D'ORDRE)



* Subventions Etat, Région, département et FPIC

Les taxes ou impôts affectés :

- La Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : 15,694 M€. Acquittée par les usagers, elle finance la collecte et le traitement des ordures ménagères.
- Le Versement transport : 15,528 M€. Acquittée par les entreprises publiques et privées de plus de 10 salariés, il finance le réseau des transports publics.
- La redevance assainissement : 10,829 M€. Acquittée par les redevables, elle finance la collecte et le traitement des eaux usées.

Les dotations extérieures :

- La dotation de compensation : 12,665 M€
- La dotation d'intercommunalité : 2,485 M€
- Le FPIC (part CAN) : 1,167 M€
- L'Etat compense des exonérations fiscales : 0,962 M€

LES RECETTES DE FISCALITÉ DU BUDGET PRINCIPAL EN M€

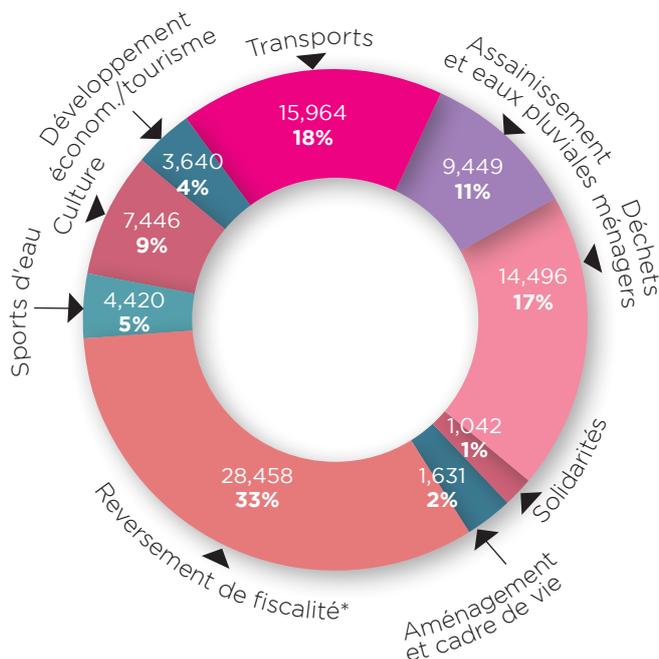
Fiscalité ménages	Montants
Taxe d'habitation	17,303
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	10,754
Taxe foncière non bâti et additionnelle	0,143
Taxe foncière bâti	0,049
Taxe de séjour	0,287
Droits de stationnement des gens du voyage	0,072
Totaux	28,608
Part ménages	45%
Fiscalité économique	Montants
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	12,673
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	12,687
Taxe sur les surfaces commerciales	2,035
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	1,110
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	4,939
Taxe d'habitation	0,206
Taxe foncière non bâti et additionnelle	0,108
Taxe sur les publicités locales extérieures	0,651
Totaux	34,409
Part entreprises	55%

Les recettes tarifaires :

A hauteur de 5,554 M€, on retrouve principalement les ventes de terrains aménagés, les droits d'entrée dans les équipements culturels et sportifs (piscines, bibliothèques, musées,...) et les autres redevances (ordures ménagères, assainissement non collectif...)

LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉPARTIES PAR POLITIQUE

(EN M€ ET HORS OPÉRATIONS D'ORDRE ET VIREMENT INTERNE ENTRE BUDGET)



* Dont Allocation communautaire 23,702 M€ et Fonds national de garantie individuelle des ressources 4,131 M€.

A partir du budget agrégé retraité des flux financiers internes, les grandes masses en fonctionnement se répartissent comme suit :

- les charges à caractère général nécessaires à la gestion des équipements et des services **33,542 M€**,
- les ressources humaines **28,938 M€**,
- le reversement de fiscalité **28,656 M€**,
- les subventions versées **4,410 M€**,
- les intérêts d'emprunts **2,770 M€**.

Solidarités : Gens du voyage, cohésion sociale et insertion, habitat.

Aménagement et cadre de vie : Enseignement supérieur, Responsabilité sociale des organisations, Aménagement du territoire dont l'Autorisation du droit des sols, CD CAN.

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Niort Agglo est intervenue dans l'exercice de ses compétences en investissant massivement sur tout le territoire. Tous budgets confondus, l'investissement global en dépenses d'équipement : 32,804 M€. (hors virements internes entre budget).

Cet effort se concrétise par la réalisation en 2018 de plusieurs programmes d'investissement dont :

- 10,011 M€ de travaux d'assainissement (réseaux, stations d'épuration,...) dont 2,157 M€ pour l'eau pluviale.
- 1,880 M€ pour la mobilité dont l'achat de 5 bus à la norme Euro 6.
- 3,625 M€ pour des infrastructures et matériels en matière de déchets,
- 1,231 M€ pour de la requalification de voirie des ZAE,
- 3,205 M€ pour le financement des capacités d'accueil des entreprises,
- 2,622 M€ pour du soutien à l'habitat (PLH),
- 1,705 M€ pour l'accompagnement des investissements communaux (PACT),
- 1,581 M€ pour la modernisation des équipements culturels (CRD ; médiathèque Moinot),
- 1,200 M€ pour les premiers travaux de la nouvelle piscine de Pré-Leroy,

LES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Tous budgets confondus, les dépenses d'équipement sont financées par des ressources propres (autofinancement et FCTVA) et par des recettes externes (subventions et emprunts).

Un endettement maîtrisé

Niort Agglo reste vigilante sur la gestion de la dette, pour 2018 :

- un emprunt contracté à taux fixe de 5M€ affecté au budget assainissement.
- le stock net de dette au 31/12/2018 est de 74,513 M€, soit 599€ par habitant (602 € en 2017)
- tous budgets confondus (hors ZAE), l'autofinancement brut est de 23,662 M€ corrigé des événements dits exceptionnels (provisions, travaux en régie, dépenses et recettes exceptionnelles).
- la capacité de désendettement retraitée s'élève, tous budgets confondus, à 3,16 années en 2018 (contre respectivement 3,06 en 2017). Pour le budget principal, elle est de 2,02 années contre 2,04 années en 2017.

Pour mémoire

L'épargne brute correspond au solde en fonctionnement des recettes réelles moins les dépenses réelles hors intérêt d'emprunt.

Il s'agit donc d'une enveloppe affectée au remboursement de l'annuité d'emprunt et au financement des investissements.

La capacité de désendettement mesure en nombre d'années la capacité d'une collectivité à rembourser sa dette si elle y affecte la totalité de son épargne.